JEUDI, 4 FEVRIER 1943
35e jour — 2e mois, 28 jours — 6e semaine
Fête de sainte Jeanne de Valois
SOLEIL lever à 7 h. 21 coucher à 5 h. 09
LUNE lever à 7 h. 01 coucher à 4 h. 57
(Heure solaire)

Le Canada

Bulletin météorologique
Temps probable aujourd'hui
Neige en certains endroits; nuageux
Température à Montréal, hier:
Minimum, 6 sous zéro; Maximum, 21
Bulletin météorologique complet en page 3

QUARANTIEME ANNEE — No 256 MONTREAL, JEUDI 4 FEVRIER 1943 PRIX: TROIS SOUS

PRISE DE KOUPYANSK PAR LES RUSSES

L'armée rouge n'est plus qu'à 22 milles de Koursk, au front central

Une puissante armée soviétique déferle aussi dans la plaine du Don, par le sud de Rostov et monte du Caucase pour barrer la retraite et même par mer aux nazis

LONDRES, 3. (C.P.) — Les troupes soviétiques ont enlevé aux Allemands un secteur central, à 22 milles seulement de la ville de Koursk, au nord de la grande ville industrielle de Kharkov. (Koursk est cette place fortifiée par les Allemands, et d'où ils déclenchèrent en juillet dernier leur offensive d'été qui devait les conduire jusqu'aux monts Caucase et sous les murs de Stalingrad.)

Les Russes annoncent la prise de la ville de Koupyansk, importante jonction ferroviaire à 63 milles seulement à l'est de Kharkov, qui demeure l'objectif principal de l'offensive soviétique du front central.

On rapporte même ce soir que des armées russes montent du Caucase et se répandent dans la plaine du Don, au sud de Rostov, pour couper la retraite par terre aux armées allemandes.

Enfin les Russes affirment que leurs vaisseaux de guerre croisent dans la mer Noire et qu'ils bombardent les transports allemands qui évacuent déjà leurs armées de Krasnodar et de Novorossisk, par le détroit de Kertch, en Crimée. L'ennemi, bloqué dans l'ouest du Caucase, serait en train de refaire pour son compte, le rembarquement de Dunkerque.

Radio-Berlin a laissé pour la première fois aujourd'hui, entendre que les nazis pourraient bien en effet songer à se sauver du Caucase par mer, en Crimée. D.N.B. précise que les troupes nazies se sont assurées "deux grandes têtes de pont", l'une à l'est de la péninsule Tamane, en face du détroit de Kertch; l'autre "couvrant les rives sud-est de l'estuaire du Don", près de Rostov.

Les observateurs militaires britanniques tiennent la chute de cette ville pour inévitable, mais ils ajoutent que les Allemands sont capables d'y soutenir un siège obstiné avec leurs 250,000 hommes en garnison dans la place.

Les Russes ne sont plus qu'à 30 milles de Rostov, par le sud; ils ont occupé en effet la ville de Kagalnitskaya, sur la ligne Salsk-Rostov.

C'est la ville de Zolotoukhino, à 22 milles au nord de Koursk, qui constitue l'avance la plus considérable des Russes au front central. Ils ont donc coupé la voie ferrée reliant Orel à Koursk, qui se trouve sous leur canon. La prise de Koupyansk leur ouvre également la route de Belgorod, autre puissante base allemande entre Koursk et Kharkov.

Au sud de Rostov, les Russes tiennent aussi depuis quelques heures l'importante ville de Kouschevskaya, à 43 milles au sud-ouest de Rostov qui est ainsi dépassée par le nord et par le sud, avant d'être reconquise. La grande ville, métropole du Don inférieur et porte du Caucase, se trouve pratiquement sous le canon russe. C'est par là qu'entrèrent à l'été les Allemands, dans leur marche sur les pétroles russes.

Les Allemands rapportent aujourd'hui que les Russes ont lancé "une violente attaque dans le voisinage de Novorossisk". C'est la première indication que les Russes soient si près de leur ancienne base navale occupée par l'envahisseur depuis six mois.

On signale la prise de Krasny Liman, au front central, par les Russes comme constituant une menace d'encerclement contre Voroshilovgrad, la ville industriel du Donetz. La prochaine étape sur cette route est Slavyansk, sur la ligne reliant Voroshilovgrad et Kharkov, deux objectifs majeurs de l'offensive soviétique au front central. Cette voie ferrée communique avec la mer d'Azov, c'est-à-dire avec la Crimée que les Allemands occupent depuis un an.

La radio allemande, ne tentant plus de camoufler la retraite des nazis, rapporte que les armées d'Hitler poursuivent le mouvement d'ensemble commencé.

Martin Dies veut prolonger de deux ans son enquête

Le comité des règlements de la chambre des représentants lui accorde un vote de confiance

WASHINGTON, 3. (A.P.) — Le comité des règlements de la chambre américaine des représentants a accordé aujourd'hui un vote de confiance au comité d'enquête contre les activités antiaméricaines, comité parlementaire d'enquête que dirige depuis plusieurs années déjà le représentant démocrate Martin Dies.

M. Dies a annoncé qu'il demanderait vendredi de nouveaux crédits et une prolongation de mandat de deux années, pour poursuivre son enquête sur les menées subversives aux Etats-Unis. Il ne prévoit pas plus d'une cinquantaine d'opposants à son projet.

Le représentant démocrate John Folger a reproché au comité "Dies" de trop rechercher la publicité et de

(Suite page deux)

Concentration pour le siège de Rostov

Stalingrad libérée, Rostov attend son heure, qui ne saurait plus tarder maintenant, les armées soviétiques n'étant plus qu'à une trentaine de milles de la "porte du Caucase". A noter les quatre flèches noires indiquant la formidable concentration offensive soviétique qui se porte sur la ville occupée, et qui pousse aussi à la mer les Allemands bloqués dans l'ouest du Caucase.

ÉCHOS de la Session Fédérale

(Canadian Press)

Le très hon. M. King, premier ministre du Canada, a annoncé, aujourd'hui, que l'on procédera au choix du vice-président de la Chambre des Communes, après le débat sur l'adresse en réponse au discours du trône.

* * *

L'hon. J. L. Ilsley, ministre des finances, a déclaré, à la Chambre des Communes, aujourd'hui, qu'il conférera avec les autorités de la Commission des prix et du commerce au sujet de la requête présentée par M. T. L. Church, progressiste conservateur de Broadview. M. Church a demandé au gouvernement s'il ne serait pas possible de faire parvenir par courrier les carnets de rationnement aux consommateurs.

* * *

Le juge Charles McTague, âgé de 53 ans, de la Cour suprême d'Ontario, qui vient d'être nommé président du Conseil national du travail en temps de guerre, pour succéder à l'hon. H. Mitchell, ministre du travail du Canada, fait partie de plusieurs comités de conciliation. Il est né à Guelph, en Ontario, le 9 avril 1890. Il fut instituteur, à Windsor et à Toronto avant d'être diplômé par l'Université de Toronto. Il est avocat depuis 1920.

J. Lewis veut une augmentation de $2.00 par jour

Le chef des U.M.W. comme d'ailleurs William Green, s'en prennent à la vie chère

WASHINGTON, 3. (A.P.) — Le célèbre chef ouvrier américain John Lewis, président des "United Mine Workers", réclame une augmentation de $2.00 par jour pour les milliers de membres de son organisation.

Il semble bien que les unions ouvrières américaines vont se heurter bientôt aux refus réitérés des régisseurs des salaires, car les ouvriers prétendent que le coût de la vie monte, en dépit du plafonnement, tandis que les salaires restent "gelés".

John Lewis blâme surtout la formule utilisée par l'office du travail de guerre américain pour fixer les salaires dans les petites usines métallurgiques, et homologués à plusieurs autres industries connexes. Cette for-

(Suite page deux)

Les ouvriers de l'avionnerie au Conseil national

Assurance de M. King. Le juge McTague du Conseil du travail — Un vice-président — Séance terne

PAR FERNAND LACROIX

OTTAWA, 3. — Les séances des Communes ne se déroulent pas toujours au milieu d'éclairs qui zèbrent la nuée de la Chambre et de coups de tonnerre qui ébranlent le pays. Celle d'aujourd'hui est une de ces séances qui font généralement le désespoir des journalistes, parce qu'elles manquent de cette "substantifique moëlle" chère à Rabelais. En d'autres termes, on a repris dans l'indifférence générale le débat sur l'adresse en réponse au discours du Trône. Les députés ont vidé les lieux avec la même célérité que le public des galeries, et pour les mêmes raisons. Seuls quelques rares journalistes, gardiens obligés du verbe parlementaire, veillaient bravement dans un état de demi-sommeil avancé. La Chambre a finalement ajourné à 5 h. 30 au lieu de 6 h., comme à l'ordinaire.

Auparavant, le premier ministre, M. Mackenzie King, avait fait plusieurs déclarations d'importance inégale: nomination du juge McTague, de Toronto, à la présidence du Conseil national du travail, "un homme, a-t-il dit, qui possède une vaste expérience sur les problèmes industriels et ouvriers; assurance aux employés de l'avionnerie de Montréal qu'ils auront l'occasion de présenter leur cause au Conseil national du travail; nomination prochaine, sitôt l'adoption de l'adresse, comme le veulent les règlements, du vice-président de la Chabre, en remplacement du sénateur Thomas Vien."

M. King a ensuite précisé, à la demande du chef de l'opposition, que le gouvernement soumettra d'abord à un comité parlementaire les questions d'assurance-maladie, avant de présenter un projet de loi au parlement.

Enfin M. Coldwell, chef de la C.C.F., a attiré l'attention du premier ministre sur un article paru dans le magazine **Boating**, signé par le commandant A.-D. MacLean, à la retraite, et reproduit par le **Globe and Mail**, où le gouvernement est vivement pris à partie. M. Coldwell ne veut pas consigner ces accusations dans le **Hansard**, mais désire savoir si le gouvernement se dispose à y répondre. M. King a déclaré à ce sujet que le gouvernement, dont la tâche ne consiste pas, surtout en temps de guerre, à lire tous les journaux du pays, répondra peut-être demain aux accusations auxquelles M. Coldwell faisait allusion.

Le débat sur l'adresse

Quatre députés ont participé au dé-

(Suite page deux)

Rumeurs de paix qui font baisser le "marché noir"

Madrid nie toute offre de paix de la part d'Hitler, mais la France entre en effervescence

MADRID, 3. (A.P.) — Les journaux espagnols signalent une curieuse conséquence des rumeurs de paix prochaine en Europe, à la suite des heureuses initiatives alliées.

Il parait que les bruits de paix vont si bon train à Paris que non seulement dans la capitale française, mais partout en France le "marché noir", organisation clandestine qui ravitaille à prix excessifs les fraudeurs du rationnement, est en baisse et liquide même ses affaires, parce qu'on prévoit qu'avec le prochain débarquement américain en France libérée, arriveront des tonnes de denrées alimentaires, tabacs, textiles et autres effets devenus rares, ce qui aura pour effet de faire crouler le commerce clandestin des denrées rationnées.

Cette liquidation du marché noir a même un heureux effet sur le commerce légitime, car des marchandises qu'on n'avait pas aperçues depuis des mois s'étalent maintenant sur comptoirs, les accapareurs prévoyant déjà qu'elles perdront toute plus value lorsque les Américains viendront ravitailler la population française. Cette vogue de vente, inouie en temps de disette comme elle règne actuellement en France, a commencé juste avec l'annonce de la conférence de Casablanca.

Entretemps la lutte violente mais secrète ne cesse pas contre l'envahisseur. On signale de nombreux incidents de sabotage: une bombe à retardement a fait sauter le bureau du parti du collaborationniste Jacques Doriot à Nice; un train de troupes nazies a déraillé à Compiègne, le charbon amassé par les Allemands à Orléans a été incendié à coups de grenades, et à Moutiers enfin, deux gros tuyaux à eau ont été coupés par des saboteurs. Ils alimentaient les turbines électriques des usines du voisinage.

Une rumeur très précise a couru voulant qu'Hitler demande au général Franco de négocier la paix avec les Alliés. Mais l'ambassade espagnole de Rio de Janeiro nie catégoriquement cette rumeur; il dit toutefois que si le cas se présentait dans l'avenir, l'Espagne agirait alors comme état souverain, selon sa politique propre.

Droits de douane abolis sur le matériel de forage des puits de pétrole

OTTAWA, 3. (C.P.) — On apprend ce soir qu'un arrêté ministériel abolissant les droits de douane sur presque tout le matériel de forage de puits de pétrole vient d'être signé. Il a été impossible d'obtenir plus de détails.

Les C.C.F. se font forts de battre M. J. Bracken, où que ce soit au Manitoba

OTTAWA, 3 (C.P.) — M. Stanley Knowles, député C.C.F. de Winnipeg Nord-Centre, y est allé de ses prédictions électorales à la Chambre des Communes aujourd'hui.

Il dit qu'il faudra tenir une élection complémentaire dans Selkirk, au Manitoba, siège laissé vacant par le départ de l'hon. J. T. Thorson, et que cette élection pourrait bien avoir pour résultat "qu'un autre C.C.F. vienne se joindre à nous".

"Si M. Bracken, leader conservateur, décide de prendre part à l'élection de Selkirk, ou à une autre élection complémentaire au Manitoba, nous pourrions bien avoir deux nouveaux députés C.C.F.", dit-il.

Réunion du conseil du Pacifique chez le prés. Roosevelt

M. Walter Nash et le représentant canadien McCarthy certains de l'offensive prochaine

WASHINGTON, 3 (A.P.) — W. Walter Nash, représentant de la Nouvelle-Zélande à Washington et membre du conseil de guerre du Pacifique, est sorti aujourd'hui de la réunion qui groupa tous les membres de cette organisme interallié à la Maison Blanche, autour du président Roosevelt, en déclarant: "La conférence de Casablanca a porté sur le meilleur point sur lequel il faudra frapper".

Le ministre canadien aux Etats-Unis, M. Leighton McCarthy, qui assistait aussi au Conseil, a déclaré ensuite: "Nous avons eu l'assurance définitive que les projets sont établis. Le président nous a exposé les possibilités d'attaque".

Ces déclarations confirment le discours du président des Etats-Unis au Congrès, le 7 janvier dernier: "Nous allons frapper, et frapper fort" en Europe.

L'ambassadeur de Chine aux Etats-Unis, M. Wei Tao-Ming, a également déclaré qu'il avait appris qu'on avait étudié à Casablanca la situation dans le Pacifique, et ce qu'il en a appris paraît être fort satisfaisant.

M. Nash a déclaré avoir trouvé le président "plus optimiste qu'avant". Il a déclaré qu'à Casablanca on avait examiné le projet d'attaquer Hitler par la Méditerranée ou par l'Atlantique jusqu'en Norvège, ou partout à la fois.

Le conseil du Pacifique a également étudié les conclusions des entretiens de M. Churchill avec le gouvernement turc.

L'information ne doit pas nuire à notre sécurité

"La main-d'oeuvre est l'un de nos plus difficiles problèmes", dit le sénateur King

OTTAWA, 3. (C.P.)—Le "leader" du gouvernement au sénat, l'hon. J. H. King, a déclaré, aujourd'hui, en reponse au sénateur C. C. Ballantyne, que si certaines informations ne peuvent être divulguées par le gouvernement canadien, c'est pour des raisons de sécurité. "Il n'en reste pas moins, a-t-il ajouté, que le public peut se renseigner à de nombreuses sources sur l'effort de guerre du pays."

M. Ballantyne, "leader" des conservateurs au sénat, avait demandé que le parlement donnât des renseignemenst plus précis sur la construction maritime et l'utilisation de la main-d'oeuvre, tout en insistant pour que les hommes, appelés sous les armes, soient envoyés sur les fermes et dans les usines de guerre s'ils ne veulent pas servir outre-mer. On aurait ainsi suffisamment d'ouvriers et de fermiers.

"Le problème de la main-d'oeuvre est l'un des plus difficiles à régler au pays, a précisé le sénateur King. On était peu préparé à sa répartition avant avant la guerre, et il était tout naturel que l'on commette des erreurs. La Grande-Bretagne et les Etats-Unis ont fait face également a ces pénuries de main-d'oeuvre et il a été nécessaire, à certains moments, de libérer des hommes de l'armée pour résoudre ces problèmes."

M. King a aussi répliqué que si les détails de la production des chantiers maritimes sont tenus secrets, c'est à la demande des gouvernements anglais et américain. Quant à la suggestion d'envoyer sur les fermes les hommes en service au pays, seules les autorités militaires doivent en décider. Il faut comprendre que ces soldats sont à l'entrainement. M. King a suggéré aussi la formation d'un comité spécial pour étudier les problèmes de sécurité sociale.

Le sénateur Ballantyne avait dit que tout le monde comprend la nécessité de tenir des troupes suffisantes sur nos côtes, mais "on se demande, avait-il ajouté, si on doit garder des milliers d'hommes à un coût élevé à l'intérieur du pays".

Le sénateur Black a dit que le

(Suite page deux)

Les Canadiens ont souscrit $1,337,169.67 pour venir en aide au peuple russe

TORONTO, 3. (C.P.). — Les souscriptions au Fonds canadien de l'aide à la Russie atteignent actuellement $1,337,169.67, annonce M. J. S. McLean, président national du Comité canadien de l'aide à la Russie.

Les Américains parviennent au-delà de Sened mais sont bloqués à Faid

La bataille d'hier à Sened devient un succès important, mais deux jours d'assaut n'ont pas réussi à déloger de la passe Faid, les Allemands dont les canons tirent plus loin

Quartiers-généraux alliés en Afriques du Nord, 3. (A.P.). — Des troupes de chars américains se sont retranchées de part et d'autre du chemin de fer, à un mille à l'est de Sened, à 47 milles seulement de la côte, en Tunisie centrale. De cette position conquise elles menacent directement la ligne de retraite de l'armée axiste Rommel.

Montant du sud-est dans le dos des mêmes ennemis, la huitième armee britannique poursuit sa marche offensive à la vitesse d'environ huit milles par jour; les Britanniques sont au contact des arrière-gardes axistes à Pisidia, à 12 milles de la frontière tunisienne. Ils ont traversé la localité de Zelten.

La prise de Sened hier par les Américains a été une surprise, car on croyait d'abord qu'il s'agissait d'un simple coup de main. Mais en dépit de ce succès les Américains, troupe composée de chars moyens et légers augmentés de wagons à voie étroite, ne sont pas contents d'eux-mêmes et disent qu'il faudrait cogner encore plus fort, contre les Allemands toujours fortement retranchés dans la passe Faid, face au secteur français de Sidi Bouzid.

Les Américains ont attaqué l'ennemi à Faid durant deux jours; le communiqué rapporte qu'ils n'ont pas eu de succès; les porte-parole alliés disent que Faid "est une position d'importance capitale".

Un porte-parole a donné sa version des insuccès alliés sur ce point du front par le fait que "l'artillerie allemande tire probablement plus loin que la nôtre"; les Américains ont donc rompu le combat.

L'ennemi est entré la semaine dernière dans la passe Faid; il a progressé de six milles, mais les Américains vinrent à la rescousse des Français et bloquèrent l'avance allemande.

Les Alliés se sont repris dans les airs en lançant des escadrilles de bombardiers bi-moteurs escortés de chasseurs contre le port axiste de Sfax, sur la côte tunisienne. C'est ce port que protège la position ennemie de la passe Faid. Les Alliés semèrent des bombes sur les aérodromes de la place, firent sauter un immense dépôt de munitions et allumèrent des feux visibles à une trentaine de milles. Au moins 14 avions axistes ont été détruits au cours de la journée; une douzaine ont été détruits au sol à Sfax. Les Alliés en ont perdu treize.

D'autres escadrilles alliées se sont répandues sur le front axiste, mitraillant ses chars, bombardant un dépôt de munitions dans la passe Faid, attaquant les barques ennemis au large des côtes tripolitaines et allant bombarder l'aérodrome italien à Cortone, en Sicile.

La bataille de Sened représente une progression de vingt milles pour les Américains; ils y ont fait des prisonniers et un butin considérable et sont maintenant établis sur la voie ferrée allant de Gafsa à Maharès sur la côte. Les Américains ne sont plus maintenant qu'à 23 milles à Maknassy, où leur approche menace la retraite de l'armée Rommel.

Le communiqué français rapporte que les troupes françaises "ont fait des progrès au sud-ouest du secteur de Djebel Serdj", ligne de hauteurs s'étendant à sept milles au nord de la vallée d'Ousseltia. L'activité parait grande entre ces collines et les secteurs axistes qui gardent Kairouan. Les Français rapportent qu'une attaque allemande a si mal tourné qu'elle a permis un redressement favorable du front français.

Le général Giraud a annoncé à Alger que neuf personnes arrêtées lors de l'assassinat de l'amiral Dar

(Suite page deux)

Effort suprême des Japonais pour enlever Guadalcanal aux Américains

Le secrétaire à la marine Frank Knox affirme qu'il n'y a pas encore de bataille rangée, mais les observateurs croient qu'une grande bataille est en cours

WASHINGTON, 3. (C.P.) — Des unités navales et aériennes américaines et japonaises luttent aujourd'hui dans toute la zone de guerre de Guadalcanal, dans ce qui parait une course aux meilleures positions. Les autorités de la marine américaine admettent qu'une grande bataille navale y est commencée.

La plus considérable escadre américaine encore alignée contre les Japonais a intercepté une escadre ennemie qui montait par le sud pour attaquer Guadalcanal, renforcer les troupes japonaises qui s'y trouvent et même en chasser les Américains.

Le dernier communiqué de la journée, à la marine américaine, se bornait à déclarer que les combats aéronavals "se poursuivent". Le secretaire à la marine, M. Frank Knox, avait déclaré précédemment: "Il n'y a vraiment pas encore de bataille rangée".

Voici ce qui semble se produire: des escadrilles et des vaisseaux se sont heurtés en une série de combats d'approche, sur une zone étendue, mais il n'y a pas eu encore de véritable bataille de ligne, selon le mode classique des escadres navales qui s'affrontent en groupe sur deux rangs opposés.

Les combats aux Salomon ont causé des pertes aux deux adversaires, mais la marine américaine n'en a encore rien révélé, ni quant aux vaisseaux, ni quant aux avions. C'est d'ailleurs la politique constante du département de la marine, afin d'éviter de trop bien renseigner l'ennemi. Mais cette fois, le silence officiel porte certains observateurs à soupçonner qu'une bataille navale d'importance capitale est en train de se jouer dans le Pacifique. Certains même vont jusqu'à dire que ce serait la plus grande bataille navale de toute la guerre.

Radio-Tokio dit que la bataille a commencé le 29 janvier, et que les Américains y auraient perdu deux cuirassés et trois croiseurs, c'est-à-dire cinq grosses unités de premier ordre; les Américains soutiennent que c'est fort exagéré.

Il semble bien en tout cas que les Japonais font un effort suprême pour arracher Guadalcanal aux Américains. Ceux-ci rapportent encore une avance à terre, dans l'île dont le sort est à se jouer sur mer. Les Américains ont enlevé du terrain aux Japonais dans l'ouest de Guadalcanal, attenant et franchissant même la rivière Bonegi, à un demi-mille de Tassafaronga, qui se trouve à dix milles de l'aérodrome Henderson, clé de tout l'archipel. Les Japonais se défendent vigoureusement et 60 ont perdu la vie.

L'ennemi parait évidemment assuré de pouvoir contrôler un vaste secteur du Pacifique austral, s'il parvient à enlever Guadalcanal aux Américains.

* * *

GUADALCANAL, 3 (A.P.) — **On interprète comme un signe encourageant le fait qu'un groupe de soldats japonais se sont rendus volontairement aujourd'hui en réponse à une sommation par haut-parleur venue des lignes américaines.**

C'est la première fois que des soldats japonais se rendent à merci depuis le début de la campagne de Guadalcanal. On en conclut que les îlots de résistance ennemis sont vraiment à bout de force et que l'escadre japonaise qui tente actuellement de venir les ravitailler arrivera pour le moins trop tard.

Les aviateurs australo-américains des bases australiennes ont bravé la température défavorable pour aller bombarder la base japonaise de Nouvelle-Bretagne (Rabaul) près de la Nouvelle-Guinée, en soutien du combat naval que mènent les Américains contre les Japonais aux Salomon. Un vaisseau de guerre jtponais a été touché dans les parages de la Nouvelle-Bretagne.

●●● Les Américains parviennent au-delà de Sened mais sont bloqués à Faid

(Suite de la première page)

lan la veille de Noël avaient été mises aujourd'hui même en liberté.

Le général américain Eisenhower, de son côté, a publié un ordre à son état-major, interdisant à tout soldat ou officier américain de formuler aucun blâme contre leurs alliés et les a prévenus que les Alliés en Tunisie "ont une dure bataille à mener"

●●● Martin Dies veut prolonger de deux ans son enquête

(Suite de la première page)

nuire à l'amitié américano-russe par ses enquêtes sur les menées communistes aux Etats-Unis. Il a même reproché au Comité de trop s'intéresser à la subversion communiste, et pas assez à la subversion fasciste.

A cela M. Martin Dies a répondu que l'alliance américaine avec la Russie est une chose, et que la lutte anti-communiste en est une autre; il nie d'ailleurs s'être borne dans ses enquêtes à la subversion communiste.

●●● J. Lewis veut une augmentation de $2.00 par jour

(Suite de la première page)

mule comporte l'augmentation des salaires uniquement à 15 p.c. du salaire payé en janvier 1941. Les mineurs de charbon mou obtinrent déjà une augmentation de salaire d'un dollar par jour l'an dernier.

William Green, président de l'American Federation of Labor, en a également contre la "rigidité" des formules de l'office du travail de guerre.

Les deux chefs ouvriers se sont rendus aujourd'hui visiter le président Roosevelt, pour lui soumettre leurs doléances, qui se résume en un adoucissement des règles fixées par l'office du Travail. Ils ont rapporté aux journalistes que le Président s'était montré très intéressé à leurs demandes, mais qu'il ne leur avait rien promis.

●●● L'information ne doit pas nuire à notre sécurité

(Suite de la première page)

gouvernement, une fois qu'il s'est mis à la tâche de faire vraiment la guerre, a accompli de l'excellente besogne mais qu'il a commencé trop tard. Il a déclaré que le parlement devrait être renseigné sur les renforts dont notre armée dispose déjà outre-mer et sur le nombre d'hommes que l'on a actuellement au Canada et que l'on pourrait expédier en Angleterre.

Le sénateur Black a dit encore que Radio-Canada est un merveilleux instrument de publicité et de propagande mais que cet organisme ne fait pas tout son devoir vis-à-vis du peuple canadien. "Nos propagandistes, a-t-il précisé, ont entendu tant d'annonces de savon qu'on dirait qu'ils ont maintenant l'esprit un peu savonneux. C'est peut-être pour cela qu'ils mettent la pédale douce chaque fois qu'ils doivent parler de ce que fait le gouvernement."

●●● Les ouvriers de l'avionnerie au Conseil national

(Suite de la première page)

bat sur l'adresse aujourd'hui: MM. F.-W. Gershaw, libéral de Medicine-Hat, T.-L. Church, conservateur-progressiste de Toronto-Broadview, Robert Fair, créditiste de Battle River, et Stanley Knowles, C.C.F. de Winnipeg-North-Centre.

M. Knowles, nouvellement élu aux Communes lors de l'élection complémentaire de novembre dernier, prononçait son premier discours. Le nouveau député est jeune, il a la parole vibrante et l'élocution très nette. On ignore cependant s'il s'exprimera avec autant de facilité lorsqu'il devra parler sans texte, comme le veulent les règlements de la Chambre. Le président lui fit en effet remarquer, son discours terminé, qu'il est contraire aux règlements de lire un texte en Chambre. Parce qu'il s'agissait d'un "maiden speech", le président lui a laissé lire son texte, "mais ce n'est pas nécessairement un précédent", a dit l'hon. James Glen.

M. Gershaw

M. F.-W. Gershaw, député libéral de Medicine-Hat, commence par rendre hommage aux combattants en la personne du proposeur et du secondeur de l'adresse et ajoute que si la population civile souffre quelques inconvénients, cela n'est rien en regard des sacrifices qu'endurent nos combattants; d'autant, précise l'orateur, que le programme d'alimentation du ministère de la Santé compensera sur bien des points les privations alimentaires que nous devrons nous imposer.

A propos de nos combattants, M. Gershaw soutient qu'il faut leur prévoir un heureux retour à la vie civile. Il affirme que nous sommes redevables aux trois ministres de la Défense des résultats obtenus par nos forces combattantes. Il félicite le gouvernement des services obtenus des "dollar-a-year-men" ainsi que du succès des emprunts de la victoire. Il fait un éloge particulier du premier ministre, l'hon. M. King, "qui a dirigé le Canada dans les temps heureux comme dans les temps difficiles et qui a tant fait pour l'unité nationale." M. Gershaw entreprend de plaider la cause des agriculteurs, dont le sort s'est sûrement amélioré, mais qui ne touchent encore qu'un revenu trop faible; il voudrait que les agriculteurs fussent mis sur le même pied que les ouvriers des munitions. Le député de Medecin-Hat demande aussi que les personnes qui reçoivent des pensions de vieillesse touchent en même temps le boni de vie chère

M. Robert Fair

L'orateur suivant est M. Robert Fair, député de Battle-River (nouvelle-démocratie.) Il reproche au discours du Trône de ne rien promettre à l'agriculture "industrie aussi essentielle que n'importe quelle autre à la victoire et à la paix." Il rend hommage aux ministres de l'Agriculture (l'hon. M. Gardiner) et du Commerce (l'hon. M. MacKinnon) qui ont fait de leur mieux pour les cultivateurs mais qui, à son avis, ne sont qu'une minorité dans un cabinet où 17 autres ministres font prévaloir des intérêts plus puissants et empêchent les agriculteurs d'obtenir le traitement auquel ils ont droit.

M. Fair compare les prix des produits agricoles et ceux des articles que les agriculteurs doivent acheter et conclut que cette comparaison est au désavantage des cultivateurs. Le député de Battle-River continua en demandant que les combattants de la guerre actuelle soient mieux traités que ceux de la dernière guerre lorsque la paix viendra; un petit nombre seulement de ceux qu'on établit sur des terres y demeurèrent, dit-il, et de ceux-là un plus petit nombre encore ont pu acquérir définitivement leurs droits de propriété.

M. T.-L. Church

M. T.-L. Church, député progressiste-conservateur de Toronto-Broadview, prend ensuite la parole pour faire l'éloge de la part des journaux dans l'effort de guerre du pays. A son avis, le gouvernement a commis une erreur en établissant une commission de l'Information de guerre dont les représentants "parcourent le pays en dépensant l'argent comme de l'eau". La publicité aurait dû être confiée à ceux qui peuvent la faire, dit-il, c'est-à-dire aux journaux, lesquels auraient pu s'en charger sans frais pour le pays et "les sommes fabuleuses" qui ont été dépensées en publicité auraient pu être distribuées aux journaux.

M. Church affirme que sans la résistance de la Grande-Bretagne, le Canada, les Etats-Unis et les autres nations unies auraient pu depuis longtemps demander la paix. Il trouve qu'on emploie mal et qu'on interprète de travers le mot "impérialiste". Il est faux, à mon avis, que l'Angleterre retire plus de richesses des colonies qu'elle n'y dépense d'argent, faux également qu'elle ait empêché les autres pays d'obtenir des matières premières des colonies. A son point de vue, le discours du Trône apporte peu de réconfort aux travailleurs; il n'y a pas de politique nationale du charbon et il vaudrait mieux subventionner la production du charbon canadien que de dépenser $56,000,000 pour l'achat de charbon de la Pennsylvanie. M. Church termine en exprimant son inquiétude sur le sort des soldats à leur retour de la guerre.

M. Stanley Knowles

Dans son "maiden speech", le nouveau député de la C.C.F. note que la représentation de son parti a augmenté lors de l'élection complémentaire de novembre dernier. Il rend un hommage ému à la mémoire de feu M. J. S. Woodsworth, ancien chef de la C.C.F. à qui il succède comme député de Winnipeg-Nord-Centre.

M. Knowles parle surtout de la situation ouvrière au pays. Il voit dans la crise de l'embauchage qui semble exister en ce moment le signe avant-coureur d'une crise plus aigüe après la guerre. Les ouvriers, dit-il, sont fatigués de s'entendre dire qu'ils manquent de patriotisme parce qu'ils réclament leurs droits. Ils n'ignorent pas plus que d'autres l'importance de leur rôle en temps de guerre, mais ils se refusent à l'exploitation systématique. De même, les ouvriers sont au courant des dangers de l'inflation.

"Mes électeurs, dit-il, se préoccupent de la pagaille qui existe en ce moment dans la production de guerre, dans le manque d'emplois et dans les questions qui ont trait à la politique ouvrière. Ils ont en outre une vive appréhension de la période de l'après-guerre."

M. Knowles parle ensuite de ses tractions avec les ministres du Travail et des Munitions au sujet de la crise d'embauchage qui sévit dans les industries de guerre de Winnipeg. De cette situation, il conclut à la faillite du capitalisme, qui même sous l'élan de la guerre, n'a pu obtenir un rendement maximum dans la production.

"Le premier ministre, dit-il encore, semble tout à fait incapable de comprendre les raisons pour lesquels le ministre du Travail est si vivement critiqué."

Il termine en parlant de la situation des ouvriers de l'aéronautique de Montréal, actuellement en pourparlers avec les autorités gouvernementales, et des mesures qu'il faut prendre de toute nécessité pour assurer à ceux qui aujourd'hui combattent pour la démocratie un standard de vie acceptable après la guerre.

Le fonds de l'assurance contre le chômage dépasse le million

OTTAWA, 3. (Du correspondant parlementaire du Canada) — Le fonds de l'assurance-chômage dépasse maintenant largement la somme de cent millions de dollars. C'est ce qu'a annoncé le ministre du travail, l'hon. Humphrey Mitchell, en révélant que le fonds avait atteint $101,247,645 à la fin de janvier. Ce fonds, on le sait, est constitué par les contributions des patrons, des employés et du gouvernement fédéral. Ces sommes sont converties en obligations du gouvernement du Canada, conformément aux conseils d'un comité de placement dirigé par le gouverneur de la Banque du Canada.

Vos fonds sont en sûreté dans les mains de l'Etat. Placez vos économies dans les Certificats d'épargne de guerre.

AUTO DEMANDE

Aimerait à obtenir modèle récent. Auto pour argent liquide. Boîte No 256.

ÉCOLE DE CULTURE PHYSIQUE

de Montréal Enregistrée

• • •

Attention spéciale

DES TROUBLES DIGESTIFS, RESPIRATOIRES, CIRCULATOIRES, NEURO-MUSCULAIRES, ETC.

• • •

Spécialité :

COURS POUR ENFANTS

Correction des ATTITUDES DEFECTUEUSES, ETC.

• • •

Bain Turc Massage

Professeur J. E. SIMARD

8642 Henri-Julien - Tél. LA. 1563

M. T.-L. Church compare le parti conservateur à "une rose parfumée"

OTTAWA, 3. (C.P.)—L'abréviation du nouveau nom du parti conservateur, "prog con" (de progressiste-conservative) a causé quelque embarras à M. T. L. Church, député conservateur progressiste de Toronto-Broadview.

"Je ne sais plus comment m'appeler aujourd'hui, dit-il. J'ai débuté dans la vie politique avec sir James Withney et sir Adam Beck, et j'étais appelé anarchiste.

"La semaine dernière, j'ai reçu un appel téléphonique d'un journaliste qui m'a demandé si j'étais un "prog con". La transmission n'était pas très bonne et j'ai cru qu'il me demandait si j'étais un "frog pond" (mare à grenouilles).

"Evidemment, poursuit-il, une rose, quel que soit son nom, garde toujours son parfum. Aussi longtemps que l'on gardera le mot "conservateur", je n'ai pas d'objection aux préfixes.

"Je n'ai jamais été autre chose qu'un progressiste, mais j'ai toujours été trop modeste pour l'admettre."

La mère de l'hon. A. L. Macdonald est décédée à Port Hood

Elle était âgée de 89 ans. Les funérailles auront lieu vendredi matin

PORT HOOD, Nouvelle-Ecosse, 3, (C.P.) — Mme Veronica Macdonald, âgée de 89 ans, mère de l'hon. Angus L. Macdonald, ministre de la Marine du Canada, est décédée à Port Hood, Nouvelle-Ecosse, aujourd'hui. La défunte souffrait d'une crise cardiaque depuis samedi dernier.

L'hon. M. Macdonald est arrivé à Port Hood hier soir. Il demeurera vraisemblablement ici jusqu'à vendredi matin pour les funérailles de sa mère. Il est accompagné de son épouse.

Mme Veronica Macdonald était née à Tignish, Ile-du-Prince-Edouard. Son époux, M. Lewis Macdonald, est décédé en 1926.

Outre l'hon. M. Macdonald, ancien premier ministre de la Nouvelle-Ecosse, la défunte laisse dans le deuil: une fille: la R. S. St. Veronica, du Mont S.-Bernard, Antigonish, Nouvelle-Ecosse, et six autres fils: James et Joseph A., de Port Hood, William, juge de la Cour suprême d'Alberta, Oswin, d'Antigonish, l'abbé Stanley Macdonald, de Mabou, Nouvelle-Ecosse, et Donald L., de Pictou, Nouvelle-Ecosse.

Nutrition et santé

Une alimentation bien choisie conserve à l'individu sa vigueur et sa vitalité

La santé est nécessaire au bien-être et au bonheur de chacun. Associée à la santé, l'alimentation est le souci constant de chacun de nous et surtout des ménagères.

L'alimentation contribue à augmenter notre résistance et aide à prévenir les maladies. C'est le cas de maladies telles que le rachitisme, le goitre simple, l'anémie, la carie dentaire, la dénutrition qui, souvent, peut entraîner la tuberculose. Un régime bien équilibré aidera la prévention de certaines maladies infectieuses. Par contre, d'autres maladies: le diabète, le rhumatisme, la goutte, etc., seront causées par des écarts de régime.

On n'a pas attaché suffisamment d'importance dans le passé — même encore aujourd'hui — dans trop de milieux, à l'alimentation. A la campagne, pour assurer des récoltes abondantes ou de beaux animaux, on a utilisé les principes d'une saine alimentation de la terre et des bestiaux, afin d'en tirer le meilleur rendement! Malheureusement, on n'a pas porté la même attention à l'être humain. On a étudié l'élevage des animaux; on a négligé celui de l'enfant.

Une alimentation bien choisie est essentielle à l'individu et à la conservation de sa vigueur et de sa vitalité. Cette vérité est bien connue et mise en pratique par les athlètes et les entraîneurs sportifs. Appliquée à l'enfance, elle donne également d'excellents résultats. Elle augmente la résistance des enfants au froid et aux infections.

Il est nécessaire d'exercer une surveillance étroite sur les aliments, de colier surtout, une nourriture bien comprise, si l'on veut assurer son développement physique normal.

L'usage plus répandu du lait préviendra un usage immodéré et irraisonné des boissons gazeuses.

Dans la situation particulièrement grave que nous traversons, où le travail à l'usine et aux champs joue un si grand rôle, une alimentation insuffisante et mal équilibrée nuit sérieusement à l'effort de guerre. On a assez dit que c'est la nécessité de l'heure et que la victoire appartiendra à celui qui fabriquera le plus.

Le lieutenant-colonel Meighen est promu colonel

TORONTO, 3. (C.P.) — Le lt-colonel M. C. G. Meighen, du Corps des magasins militaires royaux canadiens, fils de M. Arthur Meighen, ancien chef conservateur, a été promu colonel, annonce-t-on aujourd'hui.

"The Canada we would like to see"

Dimanche, au poste CBM, de 5 h. 03 à 5 h. 30, on entendra une seconde émission du programme "The Canada we would like to see". Y participeront: MM. Emile Vaillancourt, John P. Humphrey, professeur de droit à l'Université McGill, et Hugh MacLennan, professeur au Lower Canada College. Tout le réseau national anglais transmettra cette discussion du problème de l'unité nationale

Raids sur Cologne, Abbeville, et sur St-Omer en France

Les Allemands répliquent par un raid meurtrier sur une ville résidentielle anglaise

LONDRES, 3, (A.P.)—La R.A.F. a violemment bombardé Cologne la nuit dernière. Cologne est la métropole de la Rhénanie allemande; la ville subit en juin dernier un raid dévastateur de 1,200 avions anglais. C'est là que sont fabriqués grand nombre des engins de guerre, mécaniques ou chimiques, de l'Allemagne; en particulier les moteurs Diésel utilisés en surface par les sous-marins, sont construits à Cologne.

Le raid de la nuit dernière a cernsé de nouveau les réfections qu'avaient improvisées les Allemands pour utiliser au mieux leurs usines ravagées, après juin dernier. Les Alliés y ont jeté cent bombes de deux tonnes et des milliers de projectiles incendiaires, au cours d'un survol de 20 minutes. Cette opération est en relation avec la défense alliée contre les sous-marins ennemis dans l'Atlantique.

Une centaine d'avions faisaient probablement partie de la formation assaillante. Les Britanniques en ont perdu cinq. Au moins une escadrille canadienne a participé au raid; les pilotes canadiens de retour, ont rapporté que les défenses de la place étaient plus fortes que l'an dernier.

Au cours de la journée des escadrilles de chasseurs canadiens et américains ont escorté des formations de bombardiers moyens allant bombarder les cours de chemins de fer et les aérodromes nazis près d'Abbeville et St-Omer, en France occupée. Deux bombardiers et huit chasseurs ont été perdus, trois avions ennemis détruits. Tous les Canadiens sont rentrés saufs.

Les Allemands ont répliqué au cours de la journée par un raid de quatre chasseurs à ras toits sur une ville anglaise du sud. Ils ont fait plusieurs morts et de gros dégâts dans le centre de la ville. A la nuit ils sont revenus sur la côte, jetant des fusées pour éclairer leur objectif, mais le tir antiaérien très vif les a chassés.

On croit que les Britanniques sont retournés ce soir bombarder à nouveau l'ennemi sur son territoire.

Sur la culture physique

Beaucoup seront étonnés lorsqu'ils liront d'une part que nous conseillons aux parents de faire pratiquer aux tout-petits la culture physique, et d'autre part que des octogénaires fréquentent l'école de culture physique. Et pourtant, telle est la vérité qui répond d'ailleurs à l'exacte conception que l'on doit avoir de la culture physique.

Nous ne voyons aucun inconvénient à ce que dès tout-petits commencent leur entraînement physique. Il est évident qu'il ne saurait être question de leur confier une paire d'haltères ou un tableau de mouvements. C'est le rôle des parents de surveiller attentivement la vie physique des petits êtres et de les aider durant la courte leçon journalière, cinq minutes à l'heure du bain, en leur apprenant à se baisser, à se relever, à ramener les jambes par-dessus la tête, à s'accroupir, à tourner le buste, etc. Naturellement, ces mouvements doivent être faits très doucement et avec l'aide de la maman.

En prenant de l'âge, le gamin devra augmenter la durée, puis la difficulté des exercices pratiqués. A notre avis, il devrait toujours effectuer sa leçon matinale, même si à l'école il doit pratiquer de nouveau. Il y aurait simplement lieu d'alléger ou de diminuer les exercices du réveil. Cette toilette des muscles nous paraît aussi utile, aussi indispensable que celle de la peau ou des dents. Et nous ne sommes pas du tout persuadés que la culture physique soit généralisée à toutes les écoles. C'est pourquoi nous sommes partisans de la leçon donnée à la maison sous la direction des parents. Car il ne faut pas attendre les décisions officielles pour chercher à améliorer sa santé.

Il faut aider la nature, car dans la vie actuelle, la nature est impuissante, à elle seule, à nous donner des enfants beaux et sains. Trop d'habitudes anti-hygiéniques se sont implantés parmi nous, dont nos petits sont les victimes. Aussi ne suffit-il pas de les bien nourrir, de les baigner, de les peser régulièrement. Nous devons leur donner la possibilité de se bien porter plus tard. Pour cela, non seulement la leçon de culture physique est de rigueur chaque jour, mais les jeux sont indispensables. Et les parents qui, confits dans leur paresse physique, ordonnent sans cesse à leur progéniture de ne pas courir, de ne pas sauter, de ne pas s'essouffler, lui rendent le plus mauvais service. Si dès le jeune âge, les enfants voient réprimer leurs tentatives de mise en action de leur jeune musculature, de leur force naissante, de leur activité physique, ils deviendront vite des êtres amoindris, sans défense contre la maladie, avec une constitution chétive aggravée par des conditions déplorables d'existence. Ils seront encore moins bien portants que leurs parents, car une génération de paresseux, de faibles, se sera ajoutée à celles qui déjà, depuis pas mal de temps, dégénéraient peu à peu.

Reprenons encore une fois l'exemple des animaux. Ils courent, sautent, mènent une vie physique des plus actives. Emmenez un chien à la promenade, il va, vient, fait plusieurs fois le même trajet, court après un congénère, se roule avec lui. Regardez un chat, sa souplesse, les bonds qu'il accomplit. Voyez les petits canards. A peine nés, ils courent et nagent. Admirons les bêtes et imitons-les. Comme au temps de La Fontaine, le doux fabuliste, ce sont elles qui nous donnent des leçons. Faisons-en notre profit.

J. E. SIMARD.

Les pilotes américains font la vie dure à l'ennemi en Tunisie

Ils essuient des pertes mais celles des Allemands et des Italiens sont beaucoup plus considérables — Les raids sur Bizerte sont hasardeux — Le mal du pays

par Ernie Pyle

D'un aéroport américain d'avant-garde en Afrique du Nord — Nos aviateurs font la vie dure aux Allemands. Ceux-ci le leur rendent bien d'ailleurs. Nos pertes sont, cependant, beaucoup moins élevées que les leurs. Il n'en reste pas moins que nos gars se heurtent constamment au cours de leurs envolées à une terrible opposition. Ils sont, en un rien de temps, devenus tous des vétérans. Ils ont traversé des périodes beaucoup plus dures ici, en Afrique, que les pires qu'ils ont connues lorsque de leurs bases anglaises on les envoyait en mission au-dessus de l'Europe.

Nos pilotes s'accordent pour déclarer que la pire des tâches qu'on leur ait jamais confiées est celle d'aller bombarder Bizerte. Le survol de cette base dure à peine une minute mais il faut le faire au travers d'un feu de barrage d'une effroyable intensité. La mort vous guette de tous les côtés à la fois et vous avez beau être intrépides vous sentez alors le coeur vous battre à coups redoublés dans la poitrine.

Le mal du pays

Nos pilotes de bombardiers et de chasseurs ne manquent certainement pas de bravoure mais ce sont avant tout des êtres humains. Il n'en est pas un qui ne désire pas retourner au pays et le plus tôt possible.

Les Anglais ont depuis longtemps un système selon lequel, après un certain nombre de missions au-dessus des territoires ennemis, leurs aviateurs gagnent le droit de prendre un bon repos. On leur confie alors des tâches où ils n'ont pas à combattre et cela pour plusieurs mois. Une fois cette période de détente terminée, les jeunes gens retournent au feu. D'innombrables rumeurs circulent chez nos hommes qui disent toutes qu'ils auront bientôt quelque chose d'analogue à ce dont bénéficient leurs camarades britanniques.

Beaucoup de nos pilotes ont déjà exécuté jusqu'à 25 missions et il est évident que très prochainement il faudra trouver un moyen de les faire se reposer. Tous ils espèrent qu'on les renverra bientôt aux Etats-Unis. Ils le désirent tellement ce retour au pays qu'ils en parlent comme si c'était déjà un fait acquis. Ils disent: "J'ai déjà effectué la moitié assez d'envolées pour retourner là-bas bientôt".

Malgré tout on n'a encore rien organisé pour satisfaire ce désir bien légitime. Certains équipages retourneront, toutefois, aux Etats-Unis prochainement. En fait il se peut qu'ils y soient au moment où vous lirez ces lignes. Ils s'en vont pour connaître un peu de repos et pour aider à l'entrainement de nouveaux équipages. Dans plusieurs mois il est probable qu'ils nous reviendront.

Il est permis de douter que nos aviateurs bénéficient jamais d'un système en vertu duquel, après l'accomplissement d'un nombre déterminé de missions, ils auraient l'autorisation de retourner au pays et d'y rester jusqu'à la fin de la guerre, quoique cela serait équitable. Après trente envolées, un aviateur devrait être libéré de l'obligation de risquer plus longtemps sa vie. Mais on aura beaucoup trop besoin d'aviateurs pour permettre cela.

Ce qui arrivera, selon toute vraisemblance, c'est que l'on permettra à certains équipages de retourner aux Etats-Unis pour s'y reposer tandis que l'on organisera des centres de repos ici même pour les autres. On parle déjà d'ailleurs d'envoyer nos pilotes en villégiature dans les montagnes et de faire les arrangements nécessaires pour qu'ils y rencontrent des femmes de leur pays. Ce sont les femmes américaines qui manquent le plus à nos soldats quand ils sont en terre étrangère.

Des renforts

Pulsieurs fois chaque semaine il nous arrive par petits groupes de nouveaux bombardiers et de nouveaux chasseurs. On nous assure que nous aurons prochainement un flot ininterrompu d'avions neufs. J'ai parlé ici à un équipage qui est allé en mission de bombardement six jours exactement après avoir quitté le Connecticut.

Il nous vient aussi des spécialistes de Washington. Je suis certain que ce qu'ils voient chez nous doit les remplir d'étonnement. On accomplit ici des choses qu'il leur est certainement impossible d'imaginer dans leurs bureaux de la capitale.

Les fermiers veulent savoir s'ils sont essentiels ou non

OTTAWA, 3. (C.P.) — Les délégués au 21e congrès annuel du Canadian Horticultural Council veulent savoir de façon catégorique si oui ou non on considère les fermiers comme essentiels à l'effort de guerre. Ils se plaignent que les cultivateurs soient obligés de demander périodiquement des délais quant au service militaire. Les délégués prétendent que si le fermier est essentiel à l'effort de guerre il devrait bénéficier d'un délai valable pour la durée du conflit. M. T. H. Robinson, sous-directeur du Service national sélectif, leur a exposé les présents règlements.

Funérailles du sénateur L. Côté, demain matin

OTTAWA, 3. (C.P.)—Les funérailles du sénateur Louis Côté auront lieu vendredi à l'église Ste-Anne. L'inhumation se fera au cimetière Notre-Dame.

Blessé en tombant

M. Joseph Gravel, 59 ans, avenue Casgrain, 8649, s'est fracturé la jambe droite, vers 9 h. 30 hier soir, en tombant dans un champ situé en face de son domicile. On l'hospitalisa à S.-Luc. Le lieutenant Arthur Blanchard, du poste No 29 (à Villeray), fit enquête avec les agents R. Hunault et H. Lorion, de Radio-Police.

Acquittée d'une accusation de meurtre à Toronto

TORONTO, 3 (C.P.) — Un jury de la Cour d'assises a acquitté ce soir Wilma Victoria Hawkins, âgé de 21 ans, accusée du meurtre de Reginald Bryant, nègre de Toronto.

Il nous faut des objectifs nationaux plus élevés au pays

Voilà ce que M. John Bracken affirme en exposant un programme en dix points

TORONTO, 3. (C.P.) — L'hon. John Bracken a déclaré, ce soir, que le Canada, le Commonwealth britannique et tous les peuples anglo-saxons doivent s'unir plus étroitement et se fixer des objectifs nationaux plus élevés pour éloigner vraiment le totalitarisme.

Le chef conservateur-progressiste, dans un discours au banquet de l'Association des éleveurs d'Holstein-Friesian, a exposé un programme en dix points pour en arriver aux "objectifs économiques et sociaux que ce pays ne peut négliger sans mettre en danger l'existence de son économie libre dans une civilisation démocratique chrétienne," a-t-il dit.

Les dix objectifs nationaux de M. Bracken sont les suivants:

1—Faire toute notre part pour gagner la guerre; 2—s'assurer que notre victoire survive très longtemps; 3—l'assurance que tous les hommes auront du travail, seront payés justement, auront les mêmes chances; 4—l'obligation pour chaque individu de porter sa part du fardeau de la collectivité; 5—l'amélioration de la santé et de la formation de nos Canadiens; 6—la protection de nos forces physiques sur lesquelles est basée notre prospérité; 7—la collaboration de l'Etat à la prospérité économique et à la sécurité sociale; 8—la répartition des fruits de la prospérité selon les services rendus; 9—l'unité nationale dans l'Etat et la collaboration amicale et économique avec d'autres Etats; 10—une situation économique aussi avantageuse pour les agriculteurs que pour les autres citoyens."

"Eviter la guerre signifie la paix, a-t-il précisé. Il y eut trois plaies dans les anciens jours: la guerre, la famine et la peste. Nous devons les bannir, si nous gagnons la guerre et prendre les mesures nécessaires de gagner la paix."

Ottawa ordonne la construction de 200 autres wagons-citernes

OTTAWA, 3. (C.P.) — Le ministère des munitions a annoncé ce soir que le gouvernement a commandé à la Canadian Car and Foundry 200 wagons-citernes dont on a un pressant besoin pour transporter du pétrole et de l'essence dans les diverses régions du pays.

L'hon. Henri-R. Renault à l'hôtel Windsor, samedi

L'hon. Henri R. Renault, ministre d'Etat, présidera samedi soir le dîner annuel de l'Association des entrepreneurs en plomberie et chauffage, de l'Association des entrepreneurs en toitures et tôlerie et de l'Association des entrepreneurs électriciens, sections de l'Association des marchands détaillants. M. Paul Gouin traitera du corporatisme, à l'issue de ce dîner qui commencera à 7 h. 30, à l'hôtel Windsor. Le R. F. Frédéric S.-Onge, s.j., prononcera une causerie intitulée: "Le Portugal et le corporatisme", à la séance d'étude qui s'ouvrira à 2 h. de l'Après-midi. On procédera aussi à l'élection des nouveaux conseils, au cours de l'après-midi.

AVIS AUX PROPRIETAIRES

Le loyer de tout logement loué pour la première fois doit être fixé par un Comité des Loyers

Dans les trente jours suivant la signature du premier bail sur tout logement le propriétaire doit se présenter a un Comité des loyers pour obtenir la fixation du loyer.

Ceci s'applique à:

(i) Toutes maisons, conciergeries, logis ou duplexes neufs loués pour la première fois depuis décembre le 10-1942.

(ii) Toute habitation convertie en conciergeries, duplexes, ou logis par suite d'une modification et loués pour la première fois depuis le 10 décembre 1942.

(iii) Maisons, conciergeries, duplexes, ou logis occupés par le propriétaire ou vacants depuis le 11 octobre 1941, et qui sont offerts en location maintenant pour la première fois depuis cette date.

Avant de louer:

Afin de connaître le prix du loyer qu'ils peuvent demander, les propriétaires peuvent s'adresser à un Comité des loyers pour obtenir une fixation

ou

peuvent louer leur logis à la condition de présenter a un Comité des loyers dans les trente jours suivant la signature du bail, une demande de fixation ou de confirmation.

Les demandes de loyer maximum pour les nouveaux logis dans la Province de Quebec doivent être faites aux officiers suivants:

Dans Montreal et ses environs: Officier Régional des Loyers, 84 ouest, rue Notre-Dame, Montréal, Que.

Pour la ville de Quebec et ses environs: Officier Régional des Loyers, 71 rue St-Pierre, Quebec, Que.

Pour toutes autres parties de la Province: Au bureau d'un greffier de la Cour du magistrat le plus rapproché.

Administration des Loyers

LA COMMISSION DES PRIX ET DU COMMERCE EN TEMPS DE GUERRE

WP 7 R8

Que se passe-t-il?
LE JOURNAL DU MATIN
est le premier à vous le dire

Le Canada

MONTREAL, JEUDI 4 FEVRIER 1943 3

Le journal du matin est le
PREMIER À VOUS RENSEIGNER
sur l'actualité mondiale

RÉFLEXIONS POLITIQUES

PAR FERNAND LACROIX

Notre politique et celui qui la fait

Le Canada pèse-t-il aujourd'hui plus lourd qu'hier dans la balance internationale? A tant de critiques acerbes de la politique du gouvernement fédéral — nous pensons surtout aux journaux tory qui donnent le ton: "Gazette" et "Globe and Mail" — il faudra un jour parler du rôle capital joué par le Canada depuis le début de la guerre. Il ne sera pas difficile de démontrer qu'Ottawa est devenu dans l'univers allié un pôle nécessaire, aussi bien pour les Etats-Unis que pour la Grande-Bretagne. Comme toujours, le hasard y a été pour peu de chose. Ceux qui ont élevé le Canada au rang qu'il occupe aujourd'hui sont des hommes de chair et d'os à qui les soucis quotidiens, et même électoraux, qu'il serait vain de mépriser en régime électoral, ont donné peu de loisirs pour expliquer à la population et leur caractère et leurs aspirations. En tête de ces hommes tenaces, il faudra ranger le premier ministre, M. Mackenzie King.

On le connait généralement peu. Lui-même ne fait rien pour être mieux connu. Il se contente de peser de tout son poids de Canadien sur la politique canadienne, dans le silence de son cabinet de travail. Les journaux n'impriment que ses discours. Ses actes restent le plus souvent ignorés, du moins pour un temps. Mais ils n'échappent pas aux observateurs et pour qui est au courant de l'orientation de la politique canadienne depuis la guerre, pour qui en connait les dessous, le spectacle d'un grand pays si peu peuplé travaillant intensément, sous l'impulsion de son premier ministre, à s'affirmer dans le monde, en dépit des factions et des querelles intestines, ne manque pas de grandeur.

En écrivant ces lignes, nous songeons au discours qu'il prononçait hier à la Chambre des Communes, où il affirmait, une fois de plus, sa foi du Canadien. "Nous devons prendre nos décisions, a-t-il dit sur les questions qui ont trait à la guerre, dans l'atmosphère du Nouveau Monde, de préférence à celle de Londres." Et plus loin il affirmait que l'intervention du Canada, sur des questions touchant à la guerre, avait été souvent fort utile au gouvernement britannique.

Le rôle de M. King à Casablanca

C'est en réalité peu de chose, pourra-t-on dire. Mais pour ceux qui suivent de près l'acheminement de la politique canadienne, ces paroles prennent un sens précis. On ne sait peut-être pas encore que le premier ministre canadien a joué un grand rôle dans les conférences antérieures entre MM. Churchill et Roosevelt. On le saura un jour, comme on saura qu'il n'a pas été étranger à la convocation de la conférence de Casablanca. Ce n'est pas pour rien que M. King s'est en effet rendu, le 2 décembre dernier, sur l'invitation du président Roosevelt, à la Maison Blanche. Les Américains venaient de débarquer en Afrique du Nord, et le moment était particulièrement périlleux pour les Alliés, en butte à des difficultés croissantes. La suggestion qu'il fallait faire, M. Mackenzie King l'aurait faite, suivant un personnage touchant de très près au gouvernement. Et la conférence de Casablanca eut lieu. Tout cela prouve que le Canada s'affirme dans le monde comme jamais peut-être il ne s'est jusqu'ici affirmé, que son gouvernement pèse sur les décisions de Londres et de Washington de tout son poids, qu'il a une influence directe sur la conduite de la guerre. Si l'on mesure notre taille, c'est quelque chose, et s'il n'est pas facile de voir les signes de l'histoire qui s'écrit, rien n'empêche tout de même personne de regarder.

* * *

Contraste

Le premier débat qui s'est ouvert en Chambre nous convainc davantage que le Canada n'est pas le pays le plus facile au monde à gouverner. On le savait déjà et il n'est pas besoin d'être sorcier pour le comprendre: il suffit d'un peu de bon sens. L'an dernier, la session avait débuté en coup de tonnerre. La conscription pour le service militaire outre-mer était sur toutes les lèvres. Les uns l'imploraient, les autres la maudissaient. Mais on ne parlait que de cela.

Aujourd'hui, le problème semble tout simplement ne plus exister. Le discours du Trône n'en souffle mot, sinon pour dire que le gouvernement se bornera à dépêcher les renforts nécessaires à nos deux corps d'armée déjà outre-mer. En deux phrases, le nouveau chef de l'opposition, M. Gordon Graydon, sans doute pour rester dans la tradition tory et sans y insister, réclame la mobilisation générale pour le service militaire outre-mer. C'est tout. On parlera cette année d'autre chose. Et pourtant le sujet a fait couler bien de l'encre dans la province de Québec, et tout indique qu'il en fera couler encore.

Le successeur du colonel Philippe Pierrené à Ottawa

Le commandant Gabriel Bonneau est un ancien agent du Quai d'Orsay

Le France combattante a annoncé officiellement que le général de Gaulle vient de rappeler à Londres le colonel Philippe-H. Pierrené, son représentant au Canada, pour lui confier un poste très important. C'est le commandant Gabriel Bonneau qui le remplacera au quartier général d'Ottawa. Militaire distingué, le colonel Pierrené avait gagné tous les coeurs dans la capitale du pays et la France combattante est sûrement bien avisée en lui confiant un poste de très haute importance. Si l'on en juge par la carrière de son remplaçant, le colonel Pierrené aura sans doute un successeur digne de lui.

Le commandant Gabriel Bonneau, officier de réserve, est un ancien agent du Quai d'Orsay où il entra en 1931.

Après avoir occupé divers postes en Orient il se trouvait être chargé d'affaires de France en Afghanistan lors de la signature de l'armistice. Ayant dès le 8 juin 1940 demandé à Londres de s'engager dans l'Armée française qui, certainement, continuerait la lutte contre l'Allemagne si l'armistice venait à être signé", il rejoignit en Egypte, l'armée du général Catroux à l'arrivée du remplaçant dont il avait demandé l'envoi à Vichy.

Assigné au 1er bataillon d'infanterie de marine à Ismaïlia, en Egypte, il prit part aux opérations d'Erythrée, de janvier à mai 1941, avec le 3e bataillon du Tchad à Mersah-Téclaï et Cubcub puis, avec la 13e demi-brigade de Légion étrangère, à Keren et Massawa. Il fut successivement officier-adjoint du lt-colonel Génin, tué au printemps 1941 puis du lt-colonel, aujourd'hui général, Koenig. Assigné à l'état-major du général LeGentilhomme, à la 1ère division légère, il fut détaché en août 1941 à l'état-major du général Catroux qui, pendant la période d'organisation de l'administration française libre en Syrie et au Liban, lui confia les fonctions de chef de cabinet civil de la délégation générale.

En mai 1942, le commandant Bonneau fut transféré à Londres à l'état-major du général de Gaulle et détaché peu après au commissariat national des affaires étrangères où il fut chargé de la direction des affaires d'Afrique et du Moyen-Orient. C'est ce poste qu'il vient de quitter pour représenter le général de Gaulle à Ottawa.

Un nouveau représentant du général de Gaulle au Canada

Le colonel Philippe-H. Pierrené (à gauche) représentant du général de Gaulle au Canada et délégué du Comité national français à Ottawa, vient d'être appelé à Londres par le général de Gaulle qui désire lui confier un poste pour lequel le qualifient particulièrement sa haute compétence et son expérience. C'est le commandant Gabriel Bonneau (à droite) qui remplacera le colonel Pierrené au quartier général de France combattante à Ottawa.

L'épargne est une sauvegarde pour l'après-guerre, dit M. H. Geoffrion

Il a exposé le rouage du Comité national des finances de guerre à la réunion annuelle de la Chambre de Commerce — Activité remarquable en 1942 — Assermentation des officiers

PAR PIERRE LAPORTE

La Chambre de Commerce de Montréal a tenu hier soir, au Club St-Denis, sa réunion générale annuelle, pour procéder à l'installation de ses nouveaux officiers.

A cette occasion, M. Henri Geoffrion, assistant du président du Comité national des finances de guerre, a prononcé une causerie sur les buts et l'organisation générale de ce comité qui joue un rôle prépondérant dans l'économie de guerre de notre pays.

Présenté par le président sortant de charge, M. Edgar Genest, le conférencier a d'abord dit "qu'après l'invasion de la Pologne, nous avons compris que chacun de nous devait se battre, sinon les armes à la main, du moins avec toutes ses forces et toutes ses richesses".

"Il faut mobiliser les hommes, dit-il, mais surtout il faut mobiliser l'argent, car c'est plus que jamais le nerf de la guerre totale. Il y a deux façons de financer la guerre: l'impôt et l'emprunt. Pour mener à bien des emprunts aussi vastes que ceux des temps de guerre l'on a mis sur pied le Comité national des finances de guerre. Les buts et fonctions du comité sont les suivants: organisation et direction de la vente des obligations de la victoire lors des différents emprunts de guerre; organisation et direction de la vente des timbres et des certificats d'épargne de guerre; organisation de la propagande et de la publicité en faveur de l'épargne et du placement de capitaux dans les valeurs immobilières du gouvernement canadien.

L'arrêté en conseil de janvier 1942 centralisait dans ce nouveau comité tous les organismes fédéraux qui s'étaient occupés jusque là de récolter l'épargne du public pour les fins de la guerre.

Il dut désormais assumer de très lourdes responsabilités: campagne d'éducation en vue de démontrer au public les avantages de l'épargne; publicité en faveur des timbres et des certificats d'épargne de guerre; placement de deux emprunts de la victoire chaque année; campagne en vue de convaincre les prêteurs de conserver les obligations et autres valeurs acquises pendant la guerre et de les vendre en cas d'urgence seulement.

Organisation du Comité

L'organisation du Comité national des finances de guerre se compose maintenant comme suit: un Comité central, à Ottawa; et un Comité exécutif national, un Comité directeur national.

Le Comité central comprend 60 membres environ, y compris les membres du Comité exécutif national, puis les représentants de toutes les classes.

Quant au Comité exécutif national, il se compose des présidents provinciaux et des membres du Comité directeur national.

Enfin, le Comité directeur national, à Ottawa, présidé par M. G. W. Spinney, président de la Banque de Montréal, voit à coordonner l'activité des cinq sections: administration, relations extérieures, vente à domicile, noms spéciaux, épargne sur le salaire.

Il importe de souligner, dit M. Geoffrion, que le personnel permanent et rétribué, dans tout le Canada, ne comprend que 200 personnes environ.

M. Geoffrion résuma ensuite les fonctions de chacune des sections du Comité directeur national:

Les noms spéciaux

Cette section fonctionne surtout pendant les campagnes des emprunts de la victoire. Entre-temps, elle prépare la campagne suivante.

Sont compris dans les noms spéciaux les grandes institutions financières et les particuliers capables de souscrire $25,000 ou plus. De cette source, le Gouvernement a obtenu 60 p.c. environ de ses ventes d'obligations de la victoire.

L'épargne sur le salaire

Cette section est permanente. Elle s'occupe des employés qui gagnent en deçà de $3,000 dans les établissements d'au moins 25 à 5 employés. Elle recueille aussi les souscriptions dans les camps militaires, qui groupent 700,000 hommes.

La section de la vente au public

C'est un organisme permanent qui organise la sollicitation auprès de tous ceux qui ne sont pas inscrits sur la liste des noms spéciaux ou celle des salariés.

Pendant les emprunts, cette section envoie des vendeurs dans tous les domiciles. Le reste du temps, elle stimule la vente des timbres et des certificats d'épargne de guerre et cherche à convaincre les prêteurs de conserver obligations et certificats.

Les relations extérieures

Douze mois par année, la section des relations extérieures doit entretenir la flamme de l'enthousiasme. C'est un organisme de publicité et de propagande qui joue un rôle très important avant et pendant les campagnes des emprunts de la victoire.

L'administration

Cette section, la dernière mais non la moins importante, surveille les dépenses, voit au recrutement du personnel, s'occupe des achats pour les bureaux du Comité, et établit la statistique des ventes.

"Il nous échappe trop souvent, dit le conférencier, que l'épargne volontaire, l'épargne libre, est notre sauvegarde la plus importante contre l'inflation. La raison en est simple. A moins que les dépenses des particuliers ne soient réduits au minimum et que l'argent qu'ils épargnent ne soit engagé dans les titres d'Etat, il se produira nécessairement deux choses: les dépenses individuelles s'ajouteront aux dépenses du gouvernement, et la demande, devenue trop abondante pour l'offre, forcera dangereusement le plafond des prix. Le Comité national exerce donc une influence régulatrice sur l'économie nationale en stimulant l'épargne de guerre. Mais l'épargne fait plus que constituer une réserve pour la période de transition de l'après-guerre; elle affermit constamment la puissance de nos armes.

Le gouvernement devra consacrer à la production des armes et des munitions une part de plus en plus considérable du revenu national. Cela veut dire qu'il poursuivra sa politique d'emprunt jusqu'à la victoire totale; et cela veut dire aussi que la nécessité de l'épargne individuelle se fera de plus en plus vitale.

Les nouveaux élus

Les nouveaux officiers de la Chambre de commerce, dont les noms ont été publiés il y a quelques jours, ont été assermentés hier soir par S. H. le maire de Montréal, M. Adhémar Raynault. Ce sont: président, M. Paul Béique; 1er vice-président, M. L.-Eugène Courtois; 2e vice-président, M. Bernard Couvrette; trésorier honoraire, Me Maurice Trudeau; président du conseil, M. E. Genest. Le secrétaire honoraire, M. Esdras Minville, n'a pu assister à la réunion.

Les conseillers suivants ont été également élus: MM. J.-Donatien Berthiaume, Wilfrid Caron, J.-Alphonse Cimon, Rod Corbeil, Antoine Desmarais, Paul Dozois, Charles-P. Dumas, Raymond Dupuis, avocat, J.-W. Jetté, M. Donat Laviolette, Olivier Lefebvre, Lionel Leroux, Huet Massue, Henri Ouimet, Aimé Parent, Gérard Parizeau, Charles-Emile Préfontaine, J.-E. Trottier, O.-A. Trudeau, Louis-F. Wisintainer.

Les rapports

M. Edgar Genest, président sortant de charge, a présenté son rapport, qui accuse une activité très remarquable à la Chambre ainée en 1942. Le nombre des membres actifs est passé de 945, en 1941, à 1411 a la fin de 1942.

La Chambre a pris de nombreuses initiatives dans le domaine du commerce et de l'industrie et le gouvernement a donné suite à plusieurs de ses demandes.

M. Genest a en outre demandé à ses successeurs au Conseil de faire cette année l'analyse du rapport Beveridge, susceptible de résoudre une foule de problèmes de l'après-guerre.

Le rapport financier, présenté par le trésorier honoraire, M. Hector Langevin, accuse un surplus de $4,018.08.

MM. Adhémar Raynault, maire de Montréal, et Paul Béique, nouveau président de la Chambre, ont également adressé la parole et ils ont tous deux insisté sur la nécessité de préparer immédiatement l'après-guerre.

A la fin de cette assemblée annuelle, 50 nouveaux membres ont été présentés à la Chambre.

CONSERVEZ votre SANTE
en Mangeant les Délicieuses
POMMES
DE FRELIGHSBURG
UN FRUIT SAIN CULTIVÉ SCIENTIFIQUEMENT

Avec les compliments de la
PHARMACIE MONTREAL
LA PLUS GRANDE PHARMACIE DE DÉTAIL AU MONDE
HA.7251
SERVICE **JOUR** et **NUIT**

Grande question discutée par les fonctionnaires

Faut-il une commission du fonctionnarisme à Montréal? — Mise en nomination

Les membres de l'Association des fonctionnaires municipaux, à une assemblée qui les a réunis en très grand nombre hier soir à 128 place Jacques-Cartier, ont longuement discuté la question de la nécessité de créer à l'hôtel de ville une commission du fonctionnarisme municipal. Ils n'ont, cependant; pris aucune décision à ce sujet, préférant confier l'étude de toute l'affaire à leur prochain exécutif qu'ils éliront lundi. Ce dernier devra ensuite leur faire rapport et c'est après cela seulement que l'Association entière approuvera ou rejettera formellement l'idée de l'établissement d'une commission du fonctionnarisme dont on parle depuis si longtemps mais qui reste toujours un beau projet.

C'était aussi hier chez les employés de la Ville jour de la mise en nomination des candidats à la présidence et aux fonctions de membre du bureau de direction de l'Association. Sont restés sur les rangs, pour les fonctions de président, MM. Edmond Lépine, le président actuel, et Patrick Rafferty, après que M. Lucien Hétu, du bureau du greffier, à qui l'on reconnaissait de grandes chances d'être élu par acclamation, eut annoncé que, pour des raisons personnelles, il se trouvait dans l'obligation de refuser l'honneur qu'on lui faisait.

Il y a neuf postes de directeur dans le conseil de l'Association. Dix-huit fonctionnaires ont manifesté le désir de se les disputer et pour la première fois, deux femmes ont accepté de briguer les suffrages de leurs compagnes qui jusqu'ici devaient se contenter d'être représentées par des hommes. Ces deux innovatrices sont Mlles Jeanne Auclair et Rolande Charette à qui toutes les personnes présentes ont souhaité le plus grand succès par de chaleureux applaudissements. Du côté masculin où l'on prend évidemment encore la part du lion voici les candidats qui sont en lice: MM. René Villemaire, Philippe Jean, J.-H.-R. Bruneau, Edouard Desroches, Lucien Croteau, Jean-Baptiste Noël, Gérard Lacombe, René Dansereau, Dollard Desormeaux, Edouard Landry, Rene Fauteux, Paul Deguire, Eudore Giguere, Léo S.-Michel, Adrien Olivier et Austen Gunning.

Ont enfin été élus par acclamation: MM. Armand Couture, vérificateur, et Gérard Côté, vérificateur adjoint. M. Laurent Charlebois a présidé la mise en nomination. M. Edmond Lépine, le président actuel, a aussi brièvement exposé le travail accompli par l'Association au cours de la dernière année et les succès qu'elle a remportés. On a, vers la fin de la soirée, adopté à l'unanimité les rapports des divers comités de la raquette, du golf et du tennis. Ce dernier que dirigeait M. Arthur Hooper a terminé l'exercice 1942-1943 avec un magnifique surplus dont on a félicité ses membres.

L'élection des officiers de l'Association se fera lundi soir. Tout indique que la lutte sera très vive et que la campagne qui précédera le vote apportera d'amusantes surprises.

M. T.-C.-A. Dufour, élu conseiller de Dolbeau

CHICOUTIMI, 3 (C.P.) — M. T.-C.-A. Dufour, marchand, a été élu conseiller de Dolbeau.

M. J.-M. Gauthier, promu aux Canadian National Steamships

Il devient commis en chef du service des marchandises, en remplacement de M. W.-H. Thompson

M. J.-M. Gauthier, commis en chef du service des marchandises des Canadian National Steamships, a été promu gérant de ce même service,

(PHOTO C.N.R.)

M. J.-M. Gauthier

annonce M. R. B. Teakle, directeur général de la compagnie. Il succède à M. W. H. Thompson, qui prend sa retraite avec pension après de nombreuses années de services.

M. Joseph-Marius Gauthier est né à Montréal le 25 juillet 1898. Il entra à l'emploi des Canadian National Steamships le 13 novembre 1922. Il permuta à St-Jean, N.-B., et à Halifax, N.-E. En 1926, il fut promu commis en charge des affaires des Antilles et, le 1er juillet 1927, il était nommé commis en chef. Ces dernières années, il a été agent des marchandises de l'extérieur et agent du port à Montréal.

M. Thompson, qui compte 41 années de service aux compagnies maritimes, a été tour à tour à l'emploi de l'Antrim Line, de Belfast, Irlande, de la marine marchande du gouvernement canadien et des Canadian National Steamships. Il fut promu, en juin 1936 gérant du service du fret de la C.N.S., poste qu'il occupa jusqu'à sa retraite.

Epiciers et bouchers peuvent continuer de vendre à crédit

Ils devront, cependant, exiger des clients qu'ils acquittent régulièrement leur dette

Il y a quelque malentendu au sujet de l'ordonnance de la Commission des prix ayant pour but de prévenir la vente à crédit aux consommateurs qui négligent d'acquitter leurs comptes échus.

Contrairement à la fausse impression qui paraît s'être répandue, cette ordonnance ne défend pas aux épiciers et aux bouchers de vendre à crédit les denrées alimentaires aux consommateurs qui ont l'habitude d'acquitter régulièrement leurs comptes.

Pareillement l'ordonnance n'a pas pour but de fournir aux vendeurs de nouveaux moyens de percevoir leurs vieux comptes; car ils peuvent à cet egard se prévaloir de la législation provinciale en la matière, ou plus simplement cesser de vendre à crédit aux clients qui n'ont pas payé leurs vieux comptes.

Voici les principales dispositions de l'ordonnance de la Commission: 1.—toute denrée vendue à crédit doit être payée au plus tard le 25 du mois qui suit l'achat; 2.—le vendeur peut à son gré considérer toute vente faite après le 25 de chaque mois, comme ayant été faite le premier du mois suivant.

Dans le cas des clients ayant déjà un compte échu de cinq dollars ou plus, voici comment le vendeur devra procéder pour faire acquitter tels arrérages par ses clients: 1.—exiger d'abord un tiers du compté passé dû 2.—par convention écrite avec son client, répartir la balance en six paiements mensuels égaux, de pas moins de cinq dollars chacun, à compter de la dernière vente.

Ces règlements ramènent tout le crédit des détaillants au niveau fixé par l'ordonnance sur les ventes à tempérament. Mais l'objectif général de cette mesure est surtout de permettre au détaillant, par la perception graduelle de ses vieux comptes, d'acheter de ses fournisseurs à peu près sur la base du comptant.

Précisons enfin que l'ordonnance de la Commission des prix interdit les ventes à crédit qui ne sont pas faites sur compte payable mensuellement comme il a été exposé plus haut ou bien par contrat. Dans ce dernier cas, le paiement initial devra comporter le tiers au moins du prix de vente au comptant.

Heure d'adoration pour les ouvriers

Ce soir, de onze heures à minuit, dans l'église des RR. PP. du Saint-Sacrement, coin Mont-Royal et St-Hubert, aura lieu une heure d'adoration solennelle spécialement pour les ouvriers, afin de protester de plus en plus fortement contre les infiltrations communistes en notre ville et dans notre pays.

Nouvel avis à tous les propriétaires

Le cas d'un célibataire qui prétend avoir besoin de trois de ses logements

M. Owen Lobley, régisseur des loyers à la Commission des prix, déclarait aujourd'hui dans une entrevue: "Il est venu à ma connaissance qu'un nombre extraordinaire de propriétaires avaient, ces semaines-ci, donné congé à leurs locataires, sous prétexte que les dits propriétaires avaient besoin de leurs logements pour eux.

"Si ces propriétaires ne sont pas de bonne foi, il va sans dire que des mesures très sévères seront prises pour refréner cet abus.

"Car la Commission maintiendra énergiquement le principe que quiconque renvoie un locataire sous de faux pretextes, commet un délit grave et s'expose aux sanctions qu'elle comporte".

Le cas signalé était celui d'un propriétaire célibataire, qui prétendait avoir besoin de trois logements séparés pour ses besoins personnels. "Nous verrons, a conclu M. Lobley, à régler ces cas avec toute la sévérité qu'ils méritent".

On souligne également à l'attention des propriétaires un autre point important des réglementations formulées par la Commission. Même si un propriétaire a obtenu d'un tribunal civil l'autorisation d'expulser un locataire pour occuper lui-même un logement, il ne doit pas se croire par le fait même exonéré de tout blâme, si la décision rendue par la Cour a été fondée sur une fausse déclaration de la part du réclamant.

Car la Commission fera elle-même enquête sur tous les cas d'éviction de locataires ordonnée par les tribunaux et si le propriétaire a obtenu gain de cause par de fausses déclarations, il sera poursuivi pour délit criminel.

Les rationnés ne perdront aucun de leurs coupons

Le carnet de rationnement No 1 contient des coupons qui deviendront échangeables après le 19 février prochain. Comme la distribution du carnet No 2 se fera du 19 février au premier mars, et que la présentation du carnet No 1 au comité de rationnement local est nécessaire pour l'obtention du No 2, la Commission des prix tient à préciser qu'évidemment le carnet No 1 sera remis au consommateur, avec le nouveau carnet, lorsqu'il viendra présenter le premier en venant réclamer le second.

Tout ce que le comité local garde, c'est la carte qui se trouve au verso du carnet No 1. On remettra donc au consommateur et son carnet No 1 pour qu'il en utilise les coupons encore bons à échanger, et son carnet No 2.

Nommé directeur

TORONTO, 3 (C.P.) — A Toronto à l'occasion de la réunion des éleveurs de bétail M. J.-F. Desmarais a été nommé un des directeurs du Canadian Jersey Cattle Club.

LA MUSIQUE

Ethel Stark et son orchestre au Plateau

PAR JEAN VALLERAND

La Symphonie Féminine de Montréal a abordé hier soir, à son concert au Plateau, un programme du calibre de ceux que présentent les plus grands orchestres. L'oeuvre principale était en effet la *Symphonie Italienne* de Mendelssohn qui ne compte pas précisément parmi les oeuvres faciles à jouer. Les cordes, les bois et les cuivres y ont énormément à faire et leur travail si situe continuellement dans la délicatesse. Le dernier mouvement est particulièrement fertile en acrobaties de ce genre: aucun groupe n'y est épargné et les instrumentistes doivent y apporter une vigilance qui ne ne démet pas une fraction de seconde. A part des flottements quasi imperceptibles, la Symphonie Féminine a exécuté cette oeuvre avec la sûreté d'un orchestre de professionnels aguerris. C'est ce que cet orchestre a fait de mieux depuis sa fondation. Il semble bien que la Symphonie Féminine a désormais dépassé la période d'expérimentation et qu'elle est aux rangs des organisations musicales les plus solides.

L'interprétation a été à la hauteur de l'exécution. Ethel Stark a plus d'autorité que jamais; elle a infiniment d'aisance et est devenue un chef d'orchestre digne de diriger les orchestres les plus célèbres. Elle sait équilibrer les masses orchestrales, ménager les nuances et dégager les rythmes. Elle est de plus infiniment sensible: ses interprétations sont toujours d'un goût indiscutable.

Le concert avait débuté par l'*Ouverture d'Egmont* de Beethoven, joué dans un style clair et précis. Les cuivres y furent moins sûrs qu'à la fin du concert: cela est compréhensible. La section des cordes a aussi exécuté à la perfection une *Chaconne en Sol mineur* de Purcell.

J'avoue n'avoir pas aimé le pianiste Carl Friedberg dans le *Concerto No 3 en Do mineur* de Beethoven. Selon moi, Beethoven ne peut endurer ces infinies subtilités que Friedberg a multipliées au cours de son interprétation. Ce pianiste est très inégal: à côté de traits des plus brillants, il escamote des passages jusqu'à les rendre inintelligibles. C'est peut-être sa façon de comprendre Beethoven; ce n'est pas la mienne. Je ne prétends pas détenir le monopole de la vérité en ce qui a trait à l'interprétation à donner aux oeuvres de Beethoven. Aussi, je ne parle pas *ex cathedra*, mais ne fais qu'exprimer, en toute simplicité, mon impression sincère. Un critique n'est d'ailleurs jamais chargé de juger d'après l'opinion des autres. Je serais des plus heureux si je me trompais dans mon jugement sur Carl Friedberg, car cet artiste est sympathique.

Le prochain concert de la Symphonie Féminine aura lieu le 18 mars et je ne doute pas que nous retrouverons un orchestre qui aura fait, comme à chacun de ses concerts, des progrès immenses vers la perfection.

Durant la première grande guerre la principale ressource du Chili provint des ventes de nitrate qu'il fit aux Alliés.

Bulletin météorologique

(Canadian Press

Températures minima et maxima, hier

(Les chiffres en caractères gras indiquent que le mercure a descendu sous zéro):

	Mn.	Mx.		Mn.	Mx.
Port Arth.	1	22	Toronto	13	33
Huntsville	1	25	Kingston	6	27
Par. Sound	16	25	Ottawa	15	17
London	1	31	Montréal	6	21

Pronostics pour les différentes régions climatériques du Canada

Vallée du Haut St-Laurent et Vallée d'Outaouais. — Neige en certains endroits; nuageux; vents violents.

Baie Georgienne. — Vents frais et violents; nuageux; doux.

Région des Grands Lacs. — Vents frais et violents; partiellement nuageux; doux.

LES JOURS SE SUIVENT...

"Le Canada" écrivait, il y a vingt-cinq ans...

Le lundi 4 février 1918 — Le procès de Bolo-Pacha, accusé de trahison et de connivence avec l'Allemagne, commence aujourd'hui à Paris... Mort de Mme Georges Gonthier, épouse du financier bien connu... Les Allemands fêtent le premier anniversaire de la guerre sous-marine à outrance contre les Alliés. Les chefs des grévistes de Berlin, qui ont été arrêtés hier, seront probablement condamnés à mort.

* * *

"Le Canada" écrivait, il y a dix ans...

Le samedi 4 février 1933 — La province de Québec a distribué cette année $11,000,000 aux chômeurs et projette de créer une commission d'administration des secours... M. Maurice Gabias, président du comité exécutif, s'embarque ce matin pour un séjour de convalescence en France, son pays natal... La duchesse d'Uzès, célèbre féministe et sportive française, est décédée à 60 ans.

J.-E.
FOURNIER
Limitée
MANUFACTURIERS
D'ARTICLES
DE VOYAGE
10 magasins

Le Canada

Journal du matin — Fondé en 1903

Membre de la Canadian Press
Membre de l'Audit Bureau of Circulations
Membre de la Canadian Daily Newspapers Association

Le Canada est publié par la Compagnie de Publication du Canada Limitée, au numéro 23 ouest rue Saint-Jacques, à Montréal

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL

Par la poste

Canada (sauf Montréal et banlieue)	$ 7
Etats-Unis et Empire Britannique	$ 9
Union Postale	$12

Livraison à domicile

Montréal et banlieue	$ 9

Tous les abonnements sont payables d'avance

Rédacteur en chef : Edmond Turcotte

JEUDI, 4 FEVRIER 1943

Une flotte qui s'illustre

Une autre bataille navale est en perspective dans la Mélanésie, autour des îles Salomon dont les Japonais disputent l'occupation aux Américains qui s'y sont installés pour mettre un terme aux conquêtes de l'Axe. Cet engagement n'est qu'à son début, ne donnant lieu encore qu'à ce que M. Frank Knox, secrétaire de la Marine, appelle des "escarmouches de sondage". Attendons l'issue avec confiance.

Jamais, dans toute son histoire, la flotte américaine n'a été soumise à autant d'épreuves; jamais, elle ne s'était mesurée avec une puissance navale de la force du Japon. Les coups qu'elle a reçus, ceux qu'elle a donnés dans le Pacifique ont été terribles. Et malgré l'anéantissement de part et d'autre de belles escadres, et le torpillage de gros croiseurs de bataille et de porte-avions, les deux marines continuent d'aligner dans leurs combats, de puissantes unités qui déterminent souvent la témérité de leur stratégie respective.

Le conflit actuel consacre la grande tradition de la flotte des Etats-Unis. Sans doute, cette flotte avait déjà à son crédit des coups d'audace fameux; mais, dans le passé, par son action souvent isolée et d'un éclat passager, elle ne pouvait porter le même panache que la flotte britannique ou même la flotte française. Il restait à ces imposants cuirassés qu'on voyait évoluer au cinéma à faire leurs preuves dans une lutte majeure. C'est ce qu'ils font aujourd'hui, malgré l'infériorité où les place la forte diversion de la bataille de l'Atlantique.

Et quand ils sortiront vainqueurs des provocations japonaises, ils pourront prendre le même rang dans le défilé maritime de l'histoire que leurs glorieux émules qui ont servi sous les Nelson, les Collingwood, les Beatty, les Sturdee et les Fisher.

Les nerfs se calment

Il y a deux ans, les titres des journaux, les flèches sur les cartes et la discussion des mouvements enveloppants de l'ennemi nous livraient une terrible guerre des nerfs. Il ne nous suffisait pas de concentrer toute notre énergie pour tenir. Il fallait aller presque jusqu'à nier l'évidence et supporter dans notre entourage le chavirement quotidien de telle ou telle autre cervelle que les succès fascistes réjouissaient.

La Cinquième Colonne agissait méthodiquement dans nos rangs, et les esprits faibles se laissaient emporter à proférer à sa dictée les pires hérésies patriotiques. Ce délire n'a pas encore été surmonté tout à fait. Un esprit faible ne se renseigne jamais, et s'il tire matière à délectation dans les journaux et à la radio à chaque fois qu'il y a un semblant d'offensive ennemie, il ne croit plus à ces mêmes sources d'information dès que les victoires sont du côté de sa patrie.

Aussi bien, l'on comprendra que nous employons ici un euphémisme en disant de cette sorte de gens qu'ils ne sont que des esprits faibles. Ils sont parfois autre chose d'inqualifiable. Mais ce n'est pas le moment de leur faire la guerre puisque, justement, les titres des journaux, les flèches sur les cartes nous calment les nerfs au lieu de nous exacerber.

"Stalingrad, désastre pire que Verdun; un sort semblable attend les Nazis à Rostov", dit un journal. "Hitler a trouvé son Waterloo", dit un autre. Et tout cela était entouré dans la presse d'hier après-midi de bulletins réconfortants. "L'Allemagne a perdu 4,000,000 de soldats" — "L'anxiété allemande s'accentue" — "Une terrible averse d'explosifs à Cologne" — "Moscou sur le point d'annoncer d'imposants succès à Leningrad" — "Goebbels ordonne la fermeture des théâtres et de toutes les salles d'amusement en raison de la défaite de Stalingrad" — "Les opérations alliées menacent la jonction des forces de l'Axe en Tunisie".

Décidément, quand tout cela figure en première page, à la place même où, il y a deux ans, nous étions atterrés de trouver les menaces d'invasion de la Grande-Bretagne et de l'Egypte, les raids monstrueux de la Luftwaffe sur les Iles Britanniques et en Atlantique, les pillages et les exécutions en territoires occupés, les préparatifs maritimes pour une domination du monde, il y a de quoi nous rasséréner un peu.

Et si, par aventure, nous croisons dans la rue, l'esprit faible ou le colonnard qui jubilait il y a deux ans de nos mines déconfites, nous l'entendons dire, et le mot nous a été rapporté comme authentique : "Ca va mal, ça va ben mal pour nous autres." Pourtant, ce n'est là qu'un commencement. Nous avons le devoir de continuer jusqu'à ce que la reddition sans conditions, arrêtée par nos chefs à Casablanca, ait été amèrement mûrie et dégustée par les bourreaux de l'humanité, ces puissances de l'Axe qui ont trouvé tant d'insolites complaisances chez certaines classes pourries de tous les pays.

Du côté de chez "Bertie"

Depuis le premier de l'An, le papier-journal est rationné aux Etats-Unis et au Canada. C'est onéreux, mais les journaux se soumettent de bonne grâce à une nécessité patriotique.

Il n'en est pas ainsi de la *Chicago Tribune*, puissante feuille isolationniste du Middle West, propriété du colonel Robert R. McCormick, une espèce de multimillionnaire mégalomane qui a voué une haine implacable au président Roosevelt.

La *Chicago Tribune* fabrique son propre papier dans ses usines canadiennes de Thorold (Ontario) et de la Baie Comeau (Ontario Paper et filiales : Quebec-North Shore Paper et Quebec and Ontario Transport). C'est dire que "Bertie" McCormick s'y connait en fait de papier-journal.

S'y connaissant à fond, le colonel McCormick n'hésite cependant pas à inspirer dans son journal à grand tirage une attaque qu'il sait profondément injuste contre la politique de rationnement du papier-journal que les gouvernements d'Ottawa et de Washington se sont vus dans l'obligation d'instaurer par mesure de guerre.

Dans un éditorial intitulé : "*About paper*", la *Chicago Tribune* entreprend de démontrer que le rationnement du papier-journal est injustifié, et pour faire sa preuve, elle a recours au vieux truc qui consiste à démolir les uns après les autres des arguments que personne n'a jamais invoqués.

La feuille à McCormick dit que la demande ne dépasse pas la capacité des moulins. C'est vrai. Elle dit qu'aucune matière première essentielle à la guerre n'entre dans la fabrication du papier. C'est vrai. Elle dit que l'entretien de l'outillage ne requiert qu'une infime quantité de matières premières essentielles. C'est vrai.

La *Tribune* dit aussi que l'expédition du papier ne gêne pas le transport, puisque les envois se font en direction ouest ou sud, tandis que les convois de guerre se dirigent vers les ports canadiens de l'Est. Personne n'a jamais dit le contraire.

Enfin, la *Tribune* prétend que la main-d'oeuvre est difficilement utilisable ailleurs, parce que la coupe se fait dans des régions isolées où il n'y a pas d'industries de guerre. Comme si, à part les bûcherons, il n'y avait pas *des milliers* d'ouvriers d'usine dans différents centres urbains du Québec ! Plusieurs moulins affectent leurs services mécaniques (*machine shops*) à des travaux de guerre, ce qui prouve qu'une partie au moins de la main-d'oeuvre peut être détournée à cette fin.

Dans toute l'argumentation de la *Chicago Tribune*, pas une fois il n'est question de la raison *principale*, pour ne pas dire unique, du rationnement du papier-journal, qui est *la disette d'énergie électrique*, dont il se fait une très grande consommation dans la fabrication du papier-journal, et que l'on juge plus pressant de consacrer aux industries de guerre.

Mais "Bertie" McCormick a garde de parler de cela. D'ailleurs, gagner la guerre est le cadet de ses soucis. Gagner des piastres l'intéresse davantage.

Isolationniste avant le 7 décembre 1941, la *Chicago Tribune* colportait sans vergogne toutes les consignes entendues à la radio de l'Axe. Après Pearl Harbor, elle dut mettre une sourdine. Mais l'esprit est resté le même et elle met toute son astuce à embêter le gouvernement dans la poursuite de ses buts de victoire démocratique. Elle est même allée, l'an dernier, jusqu'à renseigner l'ennemi en publiant des faits secrets sur la bataille navale de Midway.

Rien ne ressemble plus à un "isolationniste" canadien qu'un "isolationniste" américain. Les mêmes pensées produisent les mêmes désirs.

Autour et alentour

Il n'y a pas plus félon que Béraud

Un journaliste qui, depuis quelques années, envoie sa prose dans plusieurs journaux hebdomadaires sous la rubrique du *Billet du Jeudi*, tente dans un recent morceau de blanchir la réputation du publiciste français Henri Béraud, le plus corrompu, le plus vénal et le plus fréquemment acheté de tous les journalistes de la presse parisienne.

Béraud, c'est archi-connu, a été à la solde de Mussolini dans *Gringoire* pendant assez longtemps. Après la chute de la France, en juin 1940, il a continué dans ce journal à baver ignominieusement contre tout ce qui était français, tout ce qui avait un reste d'honneur dans son pays abattu. C'est le porte-plume félon par excellence et dont les excès gastronomiques révoltent en un temps de noire disette dans son pays.

"On ignore assez généralement son attitude intellectuelle, depuis les malheurs qui fondirent sur son pays, mais ses écrits d'avant-guerre furent toujours d'un patriote éclairé", ose écrire l'auteur du *Billet du Jeudi*.

Il y a tout à reprendre dans ce seul paragraphe, suivi de bien d'autres de la même encre. Béraud n'a pris que l'attitude intellectuelle qui lui convenait : celle de la collaboration cent pour cent avec l'Allemagne et avec Laval. Il la clame dans un langage si vil et si ordurier que nous penserions déchoir en le reproduisant ici. Ce n'est pourtant que la suite de ses écrits d'avant-guerre, avec, en moins, la retenue qu'exigeait de lui autrefois l'ambiance de culture et de civilisation qui caractérisait les dernières années de la Troisième République.

Ce billet sur Béraud est signé l'Illettré, pseudonyme spécial, bien significatif et sûrement exact du moins pour ce qui se rapporte à tout ce que son auteur veut nous faire avaler sur le sujet de son admiration mal dissimulée. Nous ne pouvons que déplorer de lire en 1943 des articles aussi loin de la vérité.

* * *

Skieurs, attention !

Beaucoup d'usagers du tramway se plaignent de l'inconvénient que leur cause le voisinage des skieurs sur la plateforme ou ailleurs dans les voitures. Il est certain que c'est un voisinage fort encombrant, quand même il ne devient pas un danger dans la cohue.

On ne saurait interdire l'usage des voitures aux skieurs. On n'y songe même pas. Mais la Compagnie, dans l'intérêt du service et pour le confort de ses clients, exhorte les skieurs à éviter autant que possible de prendre le tram aux heures d'affluence, soit de 4 à 7 heures du soir tous les jours, sauf le dimanche. Ce n'est pas grand'chose à demander et l'on veut espérer que les intéressés s'efforceront de rendre ce petit service au public voyageur

* * *

Une petite erreur de huit siècles

Dans mon article d'hier sur les incursions des Vikings en Amérique il y a mille ans, le correcteur d'épreuve me fait dire que des expéditions normandes avaient atteint le Groënland au XVIIIe siècle alors que cela se passait au Xe siècle. Mais l'erreur n'a guère d'importance, car tous les descendants de Normands au Canada auront sans doute rectifié d'eux-mêmes. — E. T.

NEWTON

L'article sur Sir Isaac Newton que nous reproduisons dans cette colonne est tiré de la récente livraison de la revue trimestrielle Endeavour, *publiée à Londres dans le but de "tenir registre du progrès des sciences au service du genre humain". Cette revue anglaise paraît aussi en français et en excellent français. On s'en rendra compte en lisant cet article sur Newton dont le troisième centenaire de naissance, à Noël 1942, a passé inaperçu à cause des circonstances nées de la guerre.*

L'année 1942 marque le troisième centenaire de la naissance de Sir Isaac Newton, le plus brillant génie scientifique de l'Angleterre, *primus inter pares* des plus grands hommes de science de tous les temps. Il convient, même au milieu des travaux de la guerre, de s'arrêter un moment pour rendre hommage à la mémoire d'un homme qui "s'il eût fleuri dans la Grèce antique, eût été adoré comme un dieu". Il est inutile dans un journal scientifique de citer en détail l'apport de Newton à l'optique, à la mécanique, à l'astronomie et aux mathématiques. Nos lecteurs le connaissent bien. Il n'est cependant pas sans profit de rappeler que ses travaux ont eu sur les progrès de la science un effet si radical qu'ils ont influé notablement sur le cours ultérieur de la civilisation. Newton s'intéressait aussi à la chimie.

Ce qui caractérise principalement Newton c'est peut-être sa constante habitude de penser par lui-même, qu'il s'agisse de science, de philosophie, de théologie, ou des détails mondains de la vie quotidienne. Doué d'un tempérament flegmatique, dépourvu d'humour, ne prenant intérêt ni à la musique, ni aux beaux-arts, il était "éminemment sensible au défi posé par un problème", et savait fertilement utiliser ou inventer les instruments intellectuels ou matériels nécessaires pour le résoudre. A mesure que le besoin s'en faisait sentir, il pouvait aussi bien créer une nouvelle branche des mathématiques — le calcul infinitésimal — ou construire de ses mains un bon télescope. Ce fut en fait un penseur plein de profondeur et de ressource, avec peu des excentricités de caractère qui accompagnent fréquemment le génie. On reconnut immédiatement en Angleterre, et très vite sur le continent européen, son éminente intuition scientifique. Lagrange décrivait les *Principia* comme le chef d'oeuvre de l'esprit humain et Laplace confirmait ce verdict. De plus la puissance d'abstraction de Newton n'éclipsait ni son aptitude aux affaires, ni son talent d'organisateur, ni son puissant esprit de suite. Ces qualités apparaissent en pleine lumière dans la réforme de la Monnaie Royale qu'il accomplit avec fermeté, accueillant avec mépris toutes les tentatives de corruption. "La capacité, l'ingéniosité et la stricte droiture du grand philosophe provoquèrent rapidement", dit Macaulay, "une révolution complète d'un bout à l'autre du service". Et la tâche urgente du remplacement des monnaies fut accomplie avec succès. Comme exemple de l'efficacité du travail de Newton on peut citer le fait qu'en très peu de temps il fit passer de 15,000 à 120,000 livres la frappe hebdomadaire de monnaie d'argent. Disciple dévoué de la science, Newton devenait et allait rester jusqu'à sa mort, à l'âge de 84 ans, le fidèle serviteur de l'Etat.

Outre son activité scientifique et industrielle, Newton représenta pendant quelques années l'Université de Cambridge au Parlement, mais il ne joua jamais de rôle politique éminent. Il fut pendant près d'un quart de siècle président de la *Royal Society*, il était l'un des huit associés étrangers de l'Académie des Sciences.

Pour nous, il est salutaire de rappeler aujourd'hui "les règles de raisonnement en philosophie" énoncées par Newton au livre 3 des *Principia*. Elles sont fondamentales et l'on n'y saurait échapper plus aujourd'hui qu'en 1687, date à laquelle elles furent énoncées. Si l'on s'y tenait strictement, on dissiperait rapidement les miasmes des hypothèses sans fondement qui de temps en temps vicient encore l'atmosphère de la science :

I)—*Nous ne supposerons pas plus de causes qu'il n'est suffisant et nécessaire pour expliquer les faits observés.*

II)—*Aussi les effets semblables doivent-ils autant que possible être assignés aux mêmes causes.*

III)—*Les propriétés communes à tous les corps que peuvent atteindre nos expériences seront supposées appartenir à tous les corps.*

IV)—*En philosophie expérimentale les propriétés déduites d'une large induction doivent être considérées comme exactes, ou tout au moins comme très proches de la vérité, jusqu'à ce que des observations ou des expériences montrent qu'elles doivent être corrigées ou qu'elles souffrent des exceptions.*

Newton lui-même ne s'écarta jamais lui-même de cette austère discipline qui contrôlait l'énergie dynamique de sa pensée. Que les hommes de science "se réjouissent qu'une si grande gloire soit apparue dans la race humaine" et se soumettent à la même austérité intellectuelle.

Le travail intellectuel...

Les écrivains et les journalistes suisses réclamaient une ration supplémentaire de vivres.

Mais leur requête a été repoussée par la Centrale de l'économie de guerre qui, en Suisse, joue le rôle du ministère du ravitaillement.

Le motif donné par la Centrale vaut d'être cité : "Le travail intellectuel nous est fourni gratuitement par l'organisme et, n'entraînant aucune fatigue, ne mérite en rien l'adjuvant d'une nourriture particulière."

TRIBUNE LIBRE

La Pologne et la paix

Un article de M. Donald Bell publié dans le Canada *du 11 janvier 43 montre la Pologne sous un bien mauvais jour. Un ami polonais me prie d'y répondre et je le fais d'autant plus volontiers qu'il importe d'insister sur l'importance primordiale, pour la paix future, des deux problèmes suivants: celui de l'Allemagne dans l'Europe de l'après-guerre et celui de la reconstitution de l'Etat polonais.*

Ces questions peuvent paraître lointaines et même sans grand intérêt pour un Canadien. Il n'en est rien, bien au contraire, si nous voulons éviter le retour des guerres périodiques de caractère mondial qui se succèdent à chaque quart de siècle. C'est par une opinion publique éclairée faisant pression sur nos représentants aux conférences de la paix que nous risquerons moins de compromettre les résultats de la défaite des armées de l'Axe. Au devoir de résister à l'agresseur s'ajoute celui de participer à la reconstruction intelligente du monde de l'après-guerre. Il faut, bien entendu, le faire à bon escient.

L'article de M. Bell, injuste pour la Pologne, peut égarer l'opinion canadienne-française sans compter aussi qu'il tend, par ses conclusions, à compromettre la solidarité des Nations Unies.

M. Bell prête à l'Etat polonais des ambitions territoriales démesurées parce que le gouvernement de la Pologne réclame, pour l'après-guerre, la Prusse orientale, la Haute Silésie et la Silésie Opole. Ce serait violer le principe des nationalités, écrit M. Bell, que de rattacher à la Pologne la Prusse orientale dans laquelle on trouve trois millions d'Allemands. Depuis quand y a-t-il trois millions d'Allemands en Prusse orientale ? Les derniers chiffres du recensement officiel du Reich n'en donnent que deux millions environ. En outre, le territoire n'est pas germanique mais slave. Il est, pour la Pologne, ce qu'est l'Alsace-Lorraine pour la France. Il est d'autant plus impérieux que cette région fasse retour à l'Etat polonais qu'elle est sa seule issue vers la Baltique. S'il fallait déplacer deux millions d'Allemands en les renvoyant chez eux, où serait le mal ? Le Reich se gêne-t-il pour déporter ou massacrer des populations entières ? Le programme du "nouvel ordre" européen de l'Allemagne ne comporte-t-il pas l'extermination systématique de dix millions de Polonais de Poméranie, de Posnanie et de Silésie ?

Quant à la Haute Silésie, qui fit retour à la Pologne en 1922, il n'y a là qu'une proportion d'Allemands de 7%. Cette proportion atteint 50% dans la Silésie Opole. Pourquoi reprocher à la Pologne de revendiquer ce qui lui appartient historiquement ?

Quant aux frontières orientales de la Pologne, la question est réglée par l'accord polono-russe du 30 juillet 1941 et par la déclaration conjointe des gouvernements polonais et soviétique du 4 décembre 1941. En vertu de ces textes, les deux pays reconnaissent qu'ils n'ont pas de revendications territoriales à faire valoir l'un contre l'autre. L'article 1er de l'accord de juillet annule expressément les dispositions du traité russo-allemand de 1939.

C'est donc le traité de Riga de 1921 qui délimite les frontières orientales de la Pologne. Ce traité comportait, de la part de la Pologne, des abandons de territoires qui furent siens jusqu'au bout de l'ère des partages, à la fin du XVIIIe siècle. Les quelques régions réincorporées à la Pologne en 1921, en vertu du traité de Riga, avaient une proportion de Russes qui n'atteignait pas un pour cent de la population.

M. Bell accuse les Polonais d'être divisés et de ne pouvoir assurer leur propre défense. Que valent ces affirmations ? Les faits démentent M. Bell. La Pologne n'a pas de régime genre Quisling et n'a pas, non plus, signé d'armistice avec l'envahisseur. Devant mobiliser en vingt-quatre heures, la Pologne aligna un total de trente divisions et soutint un choc des armées allemandes pendant trente-cinq jours. La France disposait d'environ cent quarante-quatre divisions, y compris dix divisions britanniques, vingt belges, douze hollandaises et deux polonaises.

La Pologne n'avait pas, sans doute, le matériel requis pour faire face à l'aviation et aux armées motorisées de l'Allemagne. Quel était le pays allié, y compris les Etats-Unis, qui disposait d'un armement moderne capable de rivaliser avec celui des armées du Reich ? La Pologne a été héroïque en septembre 1939 et elle l'est encore. Son armée de plus de 100,000 hommes, bien entraînée, équipée, aguerrie, combat sur plusieurs fronts et servira de cadres aux centaines de mille autres Polonais qui reprendront les armes lorsque les Nations Unies envahiront l'Europe.

La Pologne est unie, l'histoire du patriotisme polonais le montre clairement. L'aide que reçoit ce malheureux pays ne doit pas prendre fin avec la guerre actuelle à moins que les puissances démocratiques ne prennent le risque tragique de recommencer les erreurs d'il y a vingt-cinq ans. La Pologne, après 1920, fut virtuellement laissée à ses propres moyens tandis que la "pauvre Allemagne" trouvait toujours des mains secourables et maladroites pour l'aider à se relever de ses désastres. D'après M. George Creel (2), l'Allemagne versa en réparations la somme de 4,362,976,000 de dollars mais pour bénéficier, par ailleurs, d'une aide financière de 6,438,000,000 de dollars. Ce sont de pareilles erreurs qu'il faut éviter en ayant soin, au surplus, de désarmer l'Allemagne et de surveiller l'utilisation qu'elle fera de ces matières premières et de son industrie lourde. Pour assurer la paix et éviter d'autres interventions militaires du continent américain en Europe, il faut enlever aux Allemands les moyens de réarmer et aider matériellement et moralement les nations capables d'assurer une surveillance active sur les masses germaniques lorsqu'elles sont prises du mal d'entreprendre une poussée soit à l'est ou au nord vers la Russie et la Baltique, soit à l'ouest vers les pays ensoleillés de la Méditerranée et de l'Atlantique. Ce n'est pas à dire qu'il faille, littéralement, étrangler l'Allemagne que Charles Maurras — les idées du théoricien de la monarchie ont évolué depuis 1940 — appelait jadis le "chien enragé de l'Europe". Mais en quoi la Germanie serait-elle plus malheureuse si les vainqueurs de demain l'empêchent de fabriquer des avions, des cuirassés, des sous-marins, des canons et des tanks ?

M. Bell adresse, en outre, à la Pologne le reproche tendancieux d'aspirer à devenir "la puissance dominante en Europe centrale et orientale". Une pareille affirmation est dénuée de tout fondement. La Pologne, par l'intermédiaire de son gouvernement et de son Conseil National, n'a jamais hésité à définir ses buts de guerre qui sont en complète harmonie avec ceux des Nations Unies. Elle a un intérêt vital au règlement définitif des nombreux problèmes politiques et économiques de l'Europe centrale et orientale. Dans un discours du 26 novembre 1942, le ministre polonais de l'Information se rallie au projet de fédération des territoires situés entre la Baltique et la Méditerranée orientale. Ces territoires comprennent une superficie d'environ un million de kilomètres carrés et ont une population totale d'environ cent millions d'habitants. Cette fédération d'Etats, organisée de façon à respecter les aspirations nationales des peuples intéressés, ferait un contrepoids excellent aux soixante-cinq millions d'Allemands contenus dans un territoire d'environ un demi-million de kilomètres carrés.

Quelle serait l'attitude de la Russie soviétique en présence d'un tel groupement d'Etats ? Personne ne le pourrait dire en ce moment, car il faudrait savoir comment finira la guerre et qui la gagnera, du moins, sur le continent européen. A première vue, la Russie ne peut que gagner à la constitution d'un bloc solide d'Etats qui forment une barrière entre elle et l'Allemagne.

La Pologne n'aspire pas, comme le prétend M. Bell, à l'hégémonie dans le cadre de la fédération projetée parce que les pays associés seraient tous sur un pied d'égalité.

Il est trop tôt pour épiloguer longuement sur la situation future de l'Europe. Ce qui importe, pour le moment, du moins, c'est de ne pas diviser les esprits ou tenter de le faire en mettant en doute la bonne foi d'un de nos plus héroïques alliés, la Pologne martyre, qui, espérons-le, renaîtra grande et forte comme elle le fut déjà dans le passé.

(1) Service de l'Overseas News Agency.

(2) American Mercury, livraison de janvier 1943.

Jean-Marie NADEAU

Ce qu'il oublie

Comme s'il croyait encore apprendre quelque chose à quelqu'un, le directeur du *Devoir* prenait, samedi dernier, trois grandes colonnes de son journal pour expliquer à ses quelques lecteurs "exclusifs" que la guerre coûte formidablement cher au Canada et aux Etats-Unis.

Il y avait là, comme le remarquait, dès lundi, le *Canada*, des dissertations oiseuses sur la danse des millions et les voltiges des milliards, mais il n'y avait rien de propre à exhorter nos gens à persévérer dans leurs louables et nobles efforts en vue de la victoire. La feuille nationaliste, c'est curieux, aime mieux jongler puérilement avec les milliards que de mettre en lumière le véritable but de guerre des Nations Unies. On disait même que dans ce conflit, ce sont les propres milliards de M. Georges Pelletier qui sont en jeu et non le sort des valeurs humaines et les principes de la civilisation chrétienne.

Après d'autres, après bien d'autres, le directeur du *Devoir* apprécie ce que la guerre nous a déjà coûté et ce qu'elle nous coûtera encore dans l'avenir. Il ajoute même qu'avec les milliards déjà dépensés, tant chez nous que chez nos voisins, on aurait pu bâtir de luxueuses institutions, donner du luxe à presque tous les citoyens, en quelque sorte rendre tout le monde riche... En un mot, le directeur du *Devoir* glose longuement pour nous rappeler ce que la guerre nous arrache et nous arrachera encore d'argent, sous forme d'impôts ou autrement, mais il oublie une chose, une chose infiniment plus importante : il oublie d'apprécier, même approximativement, ce que nous coûterait la défaite. Il oublie d'ajouter à son article filandreux le petit paragraphe que tout lecteur de bon sens attendait, c'est-à-dire que sans la victoire, c'en serait fait de nos personnes et de toutes les institutions qui nous sont chères, que tout ce que nous pourrions imaginer de beau et de bon, dans une neutralité temporaire et plus illusoire que réelle, se changerait, la victoire de l'ennemi assuré et bien assise, en terre de désolation et de ruines.

Pour éviter cela, ce n'est pas trop de dizaines et même de centaines de milliards, M. Pelletier ! La liberté ne s'achète pas, elle se mérite.

(La *Tribune*, de Sherbrooke)

Deux fois traitre...

Ceci est un apologue ... ne croyez pas que je semble le moins du monde faire allusion à des événements récents du Nord de l'Afrique. Une activité patriotique belge suffit à mes modestes ambitions et il y a dans nos annales un fait précis que nos amis américains ne connaissent pas et qui démontre de la manière la plus probante qu'il ne faut jamais faire confiance à un traître. On peut sur le moment même avoir certaines illusions qui généralement ne durent pas ce que durent les roses!

Je ne sais si mes concitoyens belges se souviennent d'un certain Josué Dedecker. Je me le rappelle avec honte puisqu'il fut mon professeur de rhétorique et avec joie puisque je n'ai pas suivi ses enseignements collaborationnistes. Le grand helléniste Henri Grégoire trouvera à cette petite histoire une saveur maléfique, lui qui eut dès 1916 le courage de traîner son collègue avili dans la boue où le proboche baignait avec délice.

Voici les faits: les Allemands avaient organisé en Belgique une politique flamingante progermaniste et quelques hurluberlus dont Auguste Borms et Josué Dedecker avaient, contre les manifestations unanimes du peuple des Flandres, pactisé avec l'ennemi.

Actuellement, cela ne paraîtrait pas si criminel ni si horrible! Mais tous les Belges les tenaient pour de fieffés traîtres. Ces Judas allèrent, eux aussi, lorsqu'ils se furent assemblés en un groupement appelé le Conseil des Flandres, rendre visite à leurs bienfaiteurs de Berlin. Et on leur tint, à cette époque, le langage approximatif que Goebbels colporte aujourd'hui à tous ceux qu'il veut avilir:

En 1916, ce fut Von Bethmann-Hollweg qui déclara:

"Le peuple flamand a dû suivre pendant des siècles des voies qui l'écartaient toujours davantage de nous, et desquelles des poètes et des penseurs de votre peuple, conscients de leurs origines, ont dit qu'elles furent les voies douloureuses. Aujourd'hui, grâce à Dieu, au milieu des combats sanglants, Allemands et Flamands, ont pris conscience que, dans la lutte contre l'invasion du Welschisme, les mêmes voies devaient conduire au même but!"

La Flandre tout entière répondit à cette provocation outrageante et il est bon de rappeler que vingt-cinq ans plus tard, la haine des Flamands pour les Allemands est encore telle que les villes, de la côte de la mer du Nord au Limbourg, fleurissent d'actes de courage et d'héroïsme comme ceux de la Brigade Blanche dont les exploits font concurrence aux attentats des saboteurs wallons.

Camille Huysmans qui mène aujourd'hui le bon combat à Londres répondit vertement aux Allemands dans "L'Humanité" de 1916.

"L'erreur fondamentale des Allemands a été de se laisser tromper par des apparences. Si la langue néerlandaise est germanique, l'art flamand l'est médiocrement. Depuis le Moyen-Age et à toutes les périodes, notre littérature a subi l'influence des courants de la pensée française et latine. Nos romans de chevalerie viennent de la Gaule. Notre épopée de Reinaert est empruntée à l'une des branches françaises. La prose de Ruysbroeck a des parfums méridionaux. Le sarcasme de Marnix, la poésie amoureuse de Vondel ne nous viennent ni du Nord, ni de l'Est. Et si l'on passe en revue les écrivains modernes, leur filiation est encore plus facile à établir...

"On pourrait dire que l'art flamand est le poste avancé de la pensée latine!"

Josué Dedecker et Borms se souciaient d'ailleurs peu de ces considérations. Ce qui les intéressait, c'était la part des trente deniers que la collaboration pouvait rapporter!

A ce moment, on n'avait pas encore inventé le verbe "faire la planche"! La seule planche que les patriotes réservaient à ces messieurs de la trahison était celle des cercueils, des billots ou des gibets. Ils furent tous condamné à mort.

Mais Josué avait prévu la réaction patriotique. Il s'enfuit en Hollande où il fut accueilli comme un savant malheureux et repentant. Quelques intellectuels hollandais professaient cette générosité qu'il faut oublier le passé pour mieux considérer le présent. Et pendant vingt-cinq ans, Josué Dedecker parut être devenu un excellent Hollandais. Il semblait inconcevable que cet homme qui avait eu des malheurs, ne fut pas devenu un citoyen irréprochable qui témoignerait à la reine Wilhelmine toute la reconnaissance dont il était débiteur.

Il ne faut jamais réchauffer un serpent dans son sein. Les Hollandais en ont fait la cruelle expérience. Josué Dedecker, le traître du Conseil des Flandres, vient de payer sa dette à la charitable Reine de Hollande; il a été appointé à un poste important de l'Université d'Amsterdam rouverte par les Nazis!

Et ce n'est pas le seul exemple, en voulez-vous un second? Il y avait parmi la tourbe de la trahison belge en 1918 un certain Van Genechten qui s'enfuit à Utrecht et devint, malgré ses antécédents, professeur à l'Université d'Utrecht.

Les Hollandais viennent de payer une seconde fois leur excès de bonté. C'est cet ignoble individu qui est actuellement procureur général à La Haye et qui requiert pour ses amis boches contre les bienfaiteurs hollandais. Espérons que ces expériences profiteront à ceux qui sont nos alliés.

La démocratie est un bien indivisible, la trahison l'est également. Il n'y a partout qu'une solution digne des Judas: le poteau.

S'il en était autrement, ceux de chez nous qui réagissent et sabotent seraient vraiment tentés de croire que la meilleure formule de lutter contre l'Allemagne n'est au demeurant que de jouer le tableau nazi, ce que certaines âmes pusillanimes et défaitistes appellent "jouer les deux tableaux" et ce que nous, Belges, nous appelons "trahir."

Robert GOFFIN.

(La Voix de France)

«« HORIZONS FÉMININS »»

Eloge de l'élégance

Beaucoup croient se donner des airs de supériorité en déclarant avec un sourire de mépris que la mode et l'élégance sont affaires de tête sans cervelle et qu'il faut être singulièrement dépourvu du sens des valeurs pour y attacher la moindre importance. Ils se tiennent pour judicieux lorsqu'ils vous disent que l'habit ne fait pas le moine et que le plus beau chapeau n'ajoute pas le plus petit grain d'esprit à une figure sans intelligence. Ils ajoutent encore d'un ton docte que le plus souvent avoir souci de son aspect marque seulement un fonds de stupide vanité. Ils ne semblent pas se douter qu'ils se manifestent ainsi comme des esprits de courte vue. Tandis qu'ils jugent de la sorte, ils ne voient pas qu'ils font eux-mêmes l'erreur dont ils nous accusent et qu'à leur tour, ils manquent de clairvoyance, se laissent dérober l'essentiel en s'attachant aux apparences, et ne savent ainsi discerner en cette occasion ce qui est proprement négligeable de ce qui peut avoir un sens. Il n'est pas douteux qu'ils se trompent ! Car en tout ce qu'il fait, en tout ce qu'il dit, chacun se révèle de quelque façon, trahit ses aversions, avoue ses affinités, dévoile le désaccord ou l'harmonie de sa nature. Que la plupart n'y voient rien ne change rien à la chose !

"D'accord, diront nos sages. Mais pour ce qui est du costume, que pouvez-vous bien en déduire ? De nos jours, les prescriptions de la couture deviennent dictatoriales à faire pâlir de jalousie les dictateurs connus qui ne rencontrent certes pas chez leurs sujets, en dépit de leur autorité, cette docilité des femmes aux édits de la mode. Et puis, comment accorderez-vous vos prétentions, vos subtilités psychologiques et ce magnifique dédain de leur mise que nourrissent de tous temps beaucoup de grands personnages ?"

Nos sages nous entendent mal, vraiment ! L'élégance dont on parle n'est pas forcément celle dont les revues mondaines font leur succès. Sans doute, le vrai visage de Madame du Grand-Chic se distingue aussi mal, sous le maquillage astucieux et savant du spécialiste en beauté, que son nom-même, perdu qu'il est parmi ceux du parfumeur, de la modiste, du fourreur, de la lingère et du bottier, de la manucure et du bijoutier auxquels elle doit son allure. Oui, sans doute se trouve-t-il des femmes assez dénuées d'esprit et de fantaisie, assez indifférentes ou dociles pour n'être aux mains de dame mode qu'un espèce de mannequins seulement un peu plus souples que ceux des étalages. Mais on conviendra bien qu'il s'en rencontre peu d'aussi complaisante nature, quand ce ne serait que pour rester fidèle à la tradition et continuer de reprocher aux femmes leur extravagance, leur esprit de contradiction, leur humeur changeante et l'imprévu de leurs caprices. Quant aux personnages exceptionnels dont on invoque le témoignage, eh ! bien, mais ils sont en cela comme ailleurs des exceptions !

Il reste malgré tout que l'élégance a des droits qui ne sont pas simple exigence de la vanité, mais naissent et témoignent du désir d'harmonie et de beauté. L'élégance véritable peut même se passer de faste et d'éclat, et c'est peut-être alors que son charme est le plus sûr et le plus prenant, car on distingue en elle tout ce qu'il y entre d'intelligence, de goût donc de choix, de ressources d'imagination, de sensibilité et de raffinement. Sans ignorer ou mépriser la mode, elle tire le plus souvent de ses règles des règles qui lui sont propres, et que la mode elle-même n'avait pas prévues. Elle est si libre, telle est son indépendance, qu'elle échappe parfois à ce redoutable ennemi de la vogue saisonnière, je veux dire le temps !

C'est alors qu'elle apparaît un peu comme l'ambassadrice de celui qu'elle revêt. C'est à elle que pensait, j'imagine, saint François de Sales lorsqu'il disait qu'on ne la doit point mépriser — et celui-là, il me semble, s'y connaissait en vertu, en humilité et en modestie et savait ordonner dans une vie toute chose suivant ce qu'elle vaut ! C'est d'elle aussi qu'on a pu dire justement : "Il ne faut pas la dédaigner. Au contraire. Car avant de savoir qui tu es, celui que tu rencontres ne connaît de toi que cette image que tu lui offres. Et c'est lui faire injustice que de lui donner prétexte à te méconnaître, que de suggérer par la négligence ou le mauvais goût de ton costume des jugements injustes à ton égard."

Annette Doré

DÉCORATION INTÉRIEURE

Les fleurs, nos jolies amies.

Il est vraiment extraordinaire de constater quel cachet, la plus petite fleur, sait donner aux pièces de votre maison. Reposant bien sages dans leurs vases de porcelaine ou de cristal, elles sont la joie des yeux et du coeur. A les voir on a envie de rire, d'être heureuse, et l'on trouve la vie moins monotone, moins grise!

Vous avez acheté ou vous venez de recevoir des fleurs coupées. Savez-vous comment soigner vos charmantes petites amies, afin de les garder le plus longtemps possible avec vous! Tout d'abord veillez à la propreté, à l'abondance, à la bonne température de l'eau. Disposez-les immédiatement soit dans un vase, ou ce qui est mieux, faites leurs passer une nuit dans l'eau. Pour ce dernier procédé, procurez-vous un seau profond. Les tiges seront immergées, seules les têtes dépasseront. Vous pourrez répéter ce bain profond, quelques jours plus tard, si les fleurs semblent vouloir se faner.

Ne changez pas l'eau tous les jours, à moins qu'elle ne soit trouble. Il suffit d'en ajouter quotidiennement, et voyez à ce que cette eau, soit de la température que celle du vase. Ne plongez jamais les fleurs dans de l'eau froide; mais toujours dans une eau tiède. Cela même en été. Si bizarre que cela puisse paraître vous vous trouverez bien de plonger le bout des tiges dans l'eau très chaude. On revivifie ainsi les tulipes, les roses, les coquelicots et les dahlias.

Enfin pas de courants d'air, ni de brusques changements de température. Et pour terminer saviez-vous que les fleurs de campagnes durent plus longtemps si vous avez la précaution de mettre une grosse pincée de sel de cuisine dans leur eau?

La prochaine fois que vous aurez des fleurs à la maison, suivez ces quelques conseils, qui vous aideront à les conserver deux ou trois jours de plus et ce, pour la plus grande joie de toute votre famille.

On désire mettre un frein à la criminalité à Halifax

HALIFAX, 3. (C.P.) — M. J. J. Conrad, directeur de la police municipale, a déclaré que l'on prendra les mesures nécessaires pour mettre un frein à l'augmentation de la criminalité à Halifax. Il espère que l'on comptera bientôt un agent de police par 1,000 habitants. On compte actuellement un agent de police par 5,000 habitants.

Dans le Monde

Réceptions

Mme Charles Marceau recevait, hier soir, en l'honneur de Mlle Cécile Hainault et du Dr Roger Charette, à l'occasion de leur prochain mariage. Plusieurs réceptions ont été données en l'honeur de Mlle Hainault, entre autres: un thé, par Mlle Gaëtane Charette; un cocktail, par Mlle Pierrette Poitras; une soirée, par Mlle Pierrette Lalonde; un shower par Mlle Suzanne Sicotte; Mlle Georgette Hainault recevait, dimanche après-midi, en l'honneur de sa soeur et de son fiancé.

* * *

Mme Jean Papineau recevait, hier soir, en l'honneur de Mlle Blanche Lapointe, de Québec.

* * *

Prochain mariage

Dans l'intimité, le mardi, 9 février, sera célébré le mariage de Mlle Cécile Hainault, fille de M. et de Mme Arthur Hainault, avec le Dr Roger Charette, fils de M. et de Mme Wilfrid Charette.

* * *

Fiançailles

On annonce les fiançailles de Mlle Pierrette Lafortune, fille du Dr et de Mme Sylvio Lafortune, de la Côte des Neiges, à M. Georges Prince, Ba.O., fils du Dr et de Mme J.-B. Prince, de Montréal.

* * *

M. et Mme Gustave Forget annoncent les fiançailles de leur fille, Gérardine, au Dr R.-O. Despatis, fils de M. et de Mme J.-O. Despatis.

* * *

M. et Mme Léo Guay, de Ste-Anne de Bellevue, annoncent les fiançailles de leur fille, Cécile, à M. Xavier Miron, fils de M. et de Mme Ernest Miron, de Lachine.

* * *

Déplacements

Mme Julius Griffith, qui est partie vers la mi-janvier pour Nassau, l'invitée de sir Frederick et de lady Williams-Taylor, y prolongera son séjour et ne reviendra à Montréal que dans plusieurs semaines.

* * *

Mme Louis St-Laurent, de Québec, passera quelque temps à Ottawa.

* * *

Le Dr et Mme A. Destrempes, de Québec, ont passé une dizaine de jours au "Ste-Adèle Lodge", à Ste-Adèle-en-Haut.

* * *

M. et Mme Raymond Thivierge sont retournés à Québec après avoir passé la fin de semaine à Montréal.

* * *

M. et Mme Jean-Paul St-Laurent, de Québec, ont fait un bref séjour en notre ville.

* * *

Mme John-H. Price et sa famille sont retournés à Québec après avoir passé quelque temps à Montréal.

* * *

Mme Miville-Deschênes, de Québec, fait un séjour au Chalet Cochand, à Ste-Marguerite.

* * *

M. et Mme Charles de Lotbinière Harwood et leur famille ont quitté Québec pour habiter Montréal.

* * *

Mme Paul Malouin, de Québec, a fait un bref séjour en notre ville.

* * *

Mme Arthur Price, de Québec, est actuellement à Montréal, l'invitée de Mme John-W. Cook.

* * *

M. et Mme Walter Manning ainsi que leurs deux enfants, de Québec, font un séjour en notre ville, les invités du Dr et de Mme Maurice Légaré.

* * *

M. et Mme Francis St-Pierre et leur fils, le lieutenant d'aviation Jean St-Pierre, partiront vendredi matin pour le Club Seigneurial où ils passeront une semaine.

* * *

Mlles Simone Chartrand, Jeannette Ostiguy, Jacqueline Lalumière et Jacqueline Quenneville ont passé la fin de semaine à Ste-Agathe des Monts, les invitées de M. et de Mme A.-H. Quenneville.

* * *

Les Disciples de Massenet

Les Disciples de Massenet donneront un grand concert à l'auditorium du Plateau le dimanche soir, 21 février, auquel assisteront: MM. et Mmes Gérard Lamarre, J.-R. Carmel, Guy Carmel, Aristide Bastien, Henri Coursol, le Dr Paul Trépanier, Mmes Bernard Trudeau, M. Charette, Mlles Bernadette Lefebvre, Jeanne Paradis, Louise Terreault, Gabrielle Gingras, Gilberte De Serres, Rachel Carmel, Françoise Malo, M.-Thérèse Malo, Gisèle et Lucile Malo, Antoinette et Juliette Cécyre, Corinne Fradette, Thérèse Robichaud, Mariette Gagnon, Adrienne Vadeboncoeur, Fernande Des Groseillers, Yvonne Rose, Jeanne d'Arc Baillargeon, Mme Agnès Dansereau, Mlles Béatrice Desrosiers, Flo. Baillargeon, M.-A. Lépine, Madeleine Bélanger, Jeanne Dansereau, M.-Reine Tailleur, Blanche St-Laurent, Agathe Tailleur, Irène Côté, Jeannette et Béatrice Coursol, M.-J. Giroux, Berthe Rhéaume, Cécile Jacob, A. Coursol et Annette Lemay, MM. Napoléon Lussier, Jacques et R. Robichaud, Arthur Lamoureux, Léopold Bisaillon, Raoul Hébert, Isidore Comtois, Roland Tremblay, Henri Boissonnault, Antoine Falardeau, Tancrède Lamanque, A.-H. Hébert, Fred Granary, J.-U. Barbeau, Rosario Gagnon, Charles Rho, Lucien Bourbonnais, J.-Louis Myette, Philippe Durand, P.-E. Plouffe, Octave Cadotte, Roger Hadd, Albert Lapierre, Léandre Lafontaine, Oswald Lamanque, Jos. Lavallée, Armand Hétu, Lionel Tessier, J.-H. Duquette, Robert Desjarlais, Donat Saulnier, Alfred Goyer, Roland Bibouleau, Marcel Bouchard, Gérard et Henri Poirier, Marcel Chevalier, Jean Bastien, Aimé Deschamps, Maurice Massy, L.-P. de Grandpré, Albert Daoust, Albert Boucher, Willie Lagacé, Léandre Marcil, Marcel Savaria, Paul-Emile Hayeur, Paul Nantel, Camille Tailleur, Georges Desjardins, Marc Lacoste, Oscar Daoust et Lucien Hébert.

* * *

A l'Hospice Auclair

C'est cet après-midi, à 2 h., dans les salles de l'Hospice Auclair, qu'aura lieu la partie de cartes organisée en faveur des oeuvres de cette institution, qui consistent à donner un peu de joie et de doucours aux enfants sans foyer. Cette partie de cartes est placée sous le distingué patronage de l'abbé P.-E. Coursol, curé de St-Jean-Baptiste, et sous la présidence de Mme E.-S. Prévost, présidente de la section Delorimier de la Société canadienne de la Croix-Rouge. Tous les amis de l'oeuvre y sont cordialement invités.

Le lieutenant W.-THEO LAURIN, des Fusiliers Mont-Royal, et Mme LAURIN (Suzanne Leduc), dont le mariage a été célébré, samedi matin, à 10 h. 30, en la chapelle du Sacré-Coeur de l'église Notre-Dame. Mme Laurin est la fille du Dr et de Mme J.-A. Leduc, d'Outremont, et le lieutenant Laurin est le fils de M. et de Mme J.-C. Laurin, décédés. (POSEN)

La classique oratoire Montréal-Ottawa-Laval aura lieu en février

Jeudi le 18 février, aura lieu la grande classique oratoire entre nos trois universités canadiennes-françaises pour le trophée Villeneuve. Le débat s'intitule: "L'argent fait-il le bonheur?"

Soutiendront l'affirmative à Montréal: MM. Guy Godard, e.e.d. et Pierre Laporte, e.e.d. contre MM. Jacques Lacoursière, e.e.d. et Jean-Paul Martel, e.e.g.f., de l'Université Laval.

Pendant que Montréal et Laval s'affronteront à l'Auditorium du Plateau, deux autres étudiants en Droit de Montréal, MM. Marcel Laurin et Ls.-Ph. Dupuy soutiendront la négative à Ottawa. Les orateurs seront accompagnés de M. Gabriel Marchand, président de la Société des débats de l'Université de Montréal.

Robe juvénile

Patron no 9323

Cette robe de maison en cotonnade imprimée boutonnée devant est l'un des modèles les plus jeunes et les plus gais de la nouvelle saison. Accentuez la courbe des découpes à l'encolure et au corsage par du galon picot (ric-rac). La taille est ajustée par deux petites ceintures sur les côtés. Ce patron numéro 9323 est établi pour les tailles 12, 14, 16, 18, 20, 30, 32, 34, 36, 38 et 40. La taille 16 requiert 3 7-8 verges en tissu de 35 pouces de largeur et 2 1-8 verges de galon picot pour la garniture.

Vous pouvez vous procurer ce patron en en faisant la demande au Service de Patrons LE CANADA, 33 ouest rue Saint-Jacques, Montréal, en ayant soin d'inclure la somme de vingt sous en monnaie ou bon de poste. Indiquez clairement votre nom, votre adresse, le numéro du patron choisi et la grandeur exacte désirée. Les patrons ne sont pas en vente aux bureaux du CANADA et ne sont pas échangeables. Les timbres-poste ne sont plus acceptés.

Le contrôle des prix en Abitibi

Nomination de trois agents de liaison et de membres correspondants

Mme Tancrède Jodoin, présidente du comité consultatif régional féminin, Commission des prix, annonce la nomination d'agents de liaison et de membres correspondants dans trois villes de l'Abitibi.

A Amos, Mmes A. Lalonde, P. Mayer et E. Montambault sont nommées agents de liaison; à Val d'Or, Mme Eugène Bérard devient membre correspondant, et Mmes Florent Vanasse et Armand Larocque de même que Mlle Rita Lortie agiront comme agents de liaison; à Malartic, Mlle Fernande Lefebvre sera membre correspondant et Mmes Joseph Lizotte, Charles Magnan, Oscar Courtemanche et Armand Dumontier, agents de liaison.

ÉDUCATION

La mission de la jeune fille.

Il est parmi nous un être exquis, dont le monde ne parle que pour nous le faire connaître sous des apparences futiles. Cet être charmant, qu'il serait temps de présenter sous son vrai jour, c'est la jeune fille. Elle n'est pas seulement un mannequin bien proportionné, sur lequel s'enroulent avec grâce les plis 'une étoffe soyeuse: elle est plus que cela!

La vraie jeune fille vivant en accord parfait avec sa nature possède une personnalité morale et intellectuelle qu'il convient de ne pas négliger. Elle doit vivre sa vie. Pas celle de demain, mais celle d'aujourd'hui en préparation de demain. Le présent vaut par lui-même, il est une fin en même temps qu'un moyen. C'est pourquoi il importe pour la jeune fille de la vivre pleinement

Quelle que soit sa condition une jeune fille doit vivre d'une façon intelligente, c'est-à-dire qu'elle doit être réfléchie, sérieuse et studieuse.

Le temps de l'école est passé mais l'étude s'impose encore à elle. La lecture, l'audition de la belle musique, la visite des expositions d'art, la participation active aux cercles d'études lui donneront cette activité intellectuelle nécessaire à sa culture générale.

La liberté chez la jeune fille (ne confondons pas liberté avec licence) doit être à l'emploi volontaire et choisi de ses facultés en vue de la perfection de son être. La libre activité sera donc en conformité parfaite avec les devoirs qui lui sont propres. Devoirs envers elle-même, devoirs envers sa famille, devoirs envers la société.

La vie sociale sera le prolongement direct de sa vie personnelle et domestique, le rayonnement de sa personnalité. D'instinct, elle participera aux mouvements sociaux qui ont un but intellectuel ou moral de conservation, de progrès, de bienfaisance et d'humanité.

Rayonner partout, dans tous les milieux; rayonner par son esprit, son coeur sa foi, telle est la mission de la véritable jeune fille.

Mgr A.-O. Comtois clôture la semaine antialcoolique

TROIS-RIVIERES, 3. (Du correspondant du *Canada*). — S. Exc. Mgr A.-O. Comtois a clôturé la semaine antialcoolique à la salle du Séminaire S.-Joseph en appuyant fortement l'oeuvre des cercles Lacordaire et Jeanne d'Arc.

On notait la présence de Mgr H. Trudel, v.g., de S. H. le maire et de Mme Arthur Rousseau, M. Alphonse Lacombe, président des cercles Lacordaire; de l'abbé A. Magnan, aumônier, etc.

Mme GUY-L. HUDON (Marguerite Gauvreau), fille du lt-colonel et de Mme J.-Roméo Gauvreau, d'Outremont dont le mariage avec le lieutenant Hudon, R.C.A., fils de M. et de Mme Paul Hudon, de Westmount, a été célébré, mardi matin, à 10 h., en la chapelle du Sacré-Coeur de l'église Notre-Dame. (LA ROSE)

Feuilleton du "Canada"

Le Curé aux Abeilles

par ARTHUR BERNEDE

No 98 — 4 février 1943

L'ange et le démon

(suite)

"Mon François, je prie pour toi !"

La pauvre femme ne pouvait rien dire de plus. N'avait-elle pas juré à son fils le secret le plus absolu ? N'était-elle pas devenue sa plus directe complice... dans l'oeuvre d'abnégation sublime à laquelle il s'était voué ? Si bien qu'elle avait perdu le droit de prendre sa défense et même de lui écrire qu'il était innocent !

Mais ces simples mots, en lui indiquant dans quelle communion d'âme il était resté avec elle, suffirent pour lui démontrer combien il avait eu raison de ne pas sous-estimer l'héroïsme de cette sainte et grandirent encore la tendresse et la vénération qu'il avait pour elle.

Le jeune avocat d'office, Me Origny, qu'on lui avait donné et qui s'était passionné pour la défense de cet inculpé dont il n'avait pas encore deviné le secret et qu'il croyait coupable, mais vers lequel, cependant, il se sentait attiré par une mystérieuse sympathie, lui avait donné les meilleures nouvelles de Mme Richebourg, qu'il était allé visiter.

—Elle n'a rien voulu me dire expliquait-il, mais elle m'a paru résignée à tout. Enfermée, cuirassée dans sa croyance, elle a soutenu le choc avec une vaillance morale et physique qui font l'admiration de tous. Elle a déjà reçu de nombreuses offres d'hospitalité au cas où elle devrait quitter le presbytère. Mais il n'en est pas question pour l'instant. Aussi, ne vous tourmentez pas pour elle.

Me Origny avait voulu communiquer à son client les coupures de journaux relatives à son procès. Les uns se montraient envers lui d'une implacable sévérité. D'autres semblaient incliner vers une perte momentanée de la raison. Mais nul d'entre eux ne se déclarait partisan de son innocence.

Cependant, une feuille sans nuance politique marquée émettait timidement l'avis que tout n'était peut-être pas dit et que le drame de Mesnil-sur-Andelle cachait certainement un mystère.

Le prisonnier avait reçu également la visite de l'abbé de la Perrières, auquel il avait demandé de le confesser. Que s'était-il passé entre eux? Nul n'aurait pu le dire, car l'entretien avait eu lieu hors de la présence de tous, et les gardiens s'étaient contentés de stationner discrètement devant les portes closes.

Tout ce que l'on put savoir, c'est qu'en quittant la prison, les yeux du vicaire général étaient pleins de larmes. Un journaliste local, qui tentait de l'interviewer, fut vertement éconduit et l'abbé de la Perrières repartit immédiatement en auto pour Evreux, où il eut, dès son arrivée, avec son évêque, un long et confidentiel entretien dont le prélat était sorti visiblement bouleversé.

Pendant ce temps, Simone s'était installée au chevet de Pierre Cravant.

Ainsi que l'avait annoncé le docteur Nangis, le misérable avait assez promptement repris possession de ses facultés mentales. Il avait d'abord manifesté un certain étonnement de se trouver tout à coup transporté dans une clinique particulière au lieu d'un hôpital.

Simone, qui s'était fait passer à ses yeux pour une infirmière authentique, lui dit que c'était des amis de sa famille qui en avaient décidé ainsi, car il fallait à tout prix l'empêcher de soupçonner que, en réalité, il était chambré, et lui laisser, au contraire, l'illusion qu'il ne pouvait être inquiété pas plus pour l'assassinat de M. Thiberville que pour tout autre méfait.

Il parut se contenter des explications de la jeune fille, et lui demanda seulement si elle savait ce qu'était devenue la femme avec laquelle il vivait.

Prudemment, Simone lui répondit qu'elle l'ignorait. Alors Cravant, d'un ton haineux, lui dit:

—C'est elle qui m'a tiré un coup de revolver. Tâchez donc de savoir si on l'a arrêtée!

Maintenant qu'il avait retrouvé ses facultés intellectuelles, Cravant n'était pas sans redouter que sa maîtresse ne se livrât sur son compte à des révélations dont les conséquences le faisaient frémir; mais il allait être vite rassuré.

Le soir même, un inspecteur de la police judiciaire, venu pour l'interviewer au sujet du drame de l'hôtel de Namur, lui annonçait que Ludmilla s'était fait justice. Il respira. Il n'y avait que deux êtres au monde qui connaissait son crime: elle et le curé aux abeilles. Elle était morte sans avoir rien dit. Quant au prêtre, le fait de s'être accusé d'un forfait qu'il n'avait pas commis, afin de sauver un innocent, n'était-il pas la meilleure garantie de son silence ?

Loin d'inspirer au bandit le moindre remords, le sacrifice sublime de son ancien sergent acheva de le consolider dans sa criminelle quiétude. Il ne s'en faisait pas. Il se laissait soigner par le docteur, l'interne et son infirmière improvisée, qui avait réussi à se faire passer à ses yeux pour une professionnelle. Tout à la joie d'avoir échappé au revolver de Ludmilla et à la certitude qu'il ne serait jamais inquiété au sujet de l'assassinat du vieux chanoine, il se contentait de demander à Simone quels étaient les amis de sa famille qui s'étaient intéressés à lui.

Fidèle à la ligne de conduite qui avait été décidée entre les défenseurs de l'abbé Richebourg, la jeune fille lui répondait qu'ils désiraient garder l'anonymat. Recroquevillé dans son monstrueux égoïsme, Pierre Cravant ne songeait plus qu'à prolonger le plus possible son séjour dans cette maison, où il était si bien traité.

Avec le tact et la prudence dont elle était douée, Simone se gardait d'éveiller les susceptibilités du convalescent, en lui posant des questions qu'il aurait pu trouver indiscrètes.

Elle s'efforçait, au contraire, de gagner de plus en plus sa confiance.

N'était-ce point pour elle le moyen le plus sûr de découvrir le point sensible grâce auquel elle pourrait attendrir, ou surprendre l'ex-amant de Ludmilla ? Mais, à mesure que le temps s'écoulait, à sa vive déception, elle constatait que Pierre Cravant semblait de plus en plus muré en lui-même, et de moins en moins capable du moindre repentir.

De son côté, Robert Marsault évitait de se montrer à lui. Car il pouvait avoir vu son portrait dans les journaux, et le fait de le voir apparaître tout à coup à son chevet ne pouvait manquer de l'ancrer encore davantage dans son mutisme.

Sous prétexte de l'interviewer, Jacques Picheron était venu le voir. Tout en évitant la moindre allusion au drame de Mesnil-sur-Andelle, le journaliste s'efforçait d'obtenir de son interlocuteur quelques détails sur son passé. Mais, malgré toute son habileté, il ne put rien en tirer.

—Ce n'est pas un homme, déclarait-il à ses amis, c'est un bloc d'acier! Il est de la race de ces criminels qui n'avouent jamais. Et je suis convaincu que, s'il avait vécu à l'époque où l'on employait la torture il eût résisté aux plus cruels supplices.

(a suivre)

Musique - Cinéma - Lettres - Radio - Théâtre

Au St-Denis

Jacqueline Delubac qui incarne le rôle de Marie Stuart dans le film de Sacha Guitry, "Les Perles de la Couronne" qui prendra l'affiche samedi au cinéma S.-Denis.

"Les Perles de la Couronne" de Guitry au Saint-Denis

Une oeuvre aussi importante que "Les Perles de la Couronne" qui prendra l'affiche samedi au Saint-Denis (première fois au Canada) réclame de la réflexion, du respect... et cependant elle s'impose tout de suite à l'admiration tant elle possède un style franc, direct, une fantaisie étourdissante, perceptible, sans détours, par une sorte de génie clair, génie bien français, celui de Guitry, celui de tous ceux qui l'ont aidé à transmuter en film les véridiques ou imaginaires histoires de sept perles fines à travers l'histoire d'Europe, de 1518 à nos jours.

Les divers liens de ces histoires sont obtenus par le récit d'un écrivain français à sa femme, et par les récits jumeaux d'un camérier du pape (personnage parlant italien) et d'un dignitaire anglais (qui parle dans sa langue). C'est donc un voyage dans le passé avec bonds et reculs parmi les siècles, parmi un luxe éblouissant de décors, dans une débordante et spirituelle fantaisie et une prodigieuse drôlerie.

Le second film sera la réjouissante comédie de Danielle Darrieux, "Mademoiselle ma mère", avec Pierre Brasseur et Alerme. Un programme sensationnel.

L'horaire des spectacles

SAINT-DENIS
"Les Trois Mères"
12 h. 50, 4 h. 08, 6 h. 46, 10 h. 04.
"Sept Hommes et une Femme"
2 h. 03, 5 h. 21, 8 h. 39.

PRINCESS
"The Navy comes Through"
11 h. 20, 2 h., 4 h. 40, 7 h. 15, 9 h. 55.

"The Falcons Brothers"
10 h. 05, 12 h. 40, 3 h. 20, 6 h. 00, 8 h. 40.

LOEW'S
"The Black Swan"
10 h., 12 h. 10, 2 h. 40, 5 h. 05, 7 h. 35, 10 h. 05.

PALACE
"Once Upon a Honeymoon"
10 h. 40, 1 h. 25, 4 h. 10, 6 h. 55, 9 h. 40.

CAPITOL
"Gentlemen Jim"
10 h. 10, 1 h. 05, 4 h., 6 h. 50, 9 h. 45.
"Secret Enemies"
11 h. 50, 2 h. 45, 5 h. 40, 8 h. 55.

Bernard Piché, soliste à la Société Casavant

En plus d'être un brillant organiste de concert, M. Bernard Piché est compositeur. Bien que jeune encore, il a déjà créé plusieurs oeuvres vocales et instrumentales. Pour orgue, notons spécialement, trois pièces d'un style très moderne, révélant l'heureuse influence de ses deux derniers maîtres, Paul de Maleingreau et Charles Tournemire: "Variations sur des Noëls" dédiées à son premier professeur, M. Hervé Cloutier; un "Scherzo" et une "Fugue sur l'Ite Missa est de Pâques". Cette dernière oeuvre, dédiée à M. Georges-Emile Tanguay, figure au récital d'orgue que M. Piché donnera le 18 février prochain, à l'église Trinity Memorial, sous les auspices de la Société Casavant, 5220 ouest, rue Sherbrooke.

AU LOEW'S

"The Black Swan" a obtenu une telle faveur auprès des cinéphiles ces derniers jours, que la direction du cinéma Loew's a décidé de le retenir à l'affiche à compter de vendredi prochain. Tyrone Power et Maureen O'Hara en sont les vedettes. Cette glorieuse production en couleurs nous reporte au temps des pirates de haute mer.

Le film est rempli de scènes à effet tournées en extérieurs. Les scènes de combat sont des plus réalistes, et nous ramènent au temps du cinéma muet où abondaient les films de grande envergure et à grand déploiement. Depuis le début de la guerre, on aura remarqué que de tels films sont excessivement rares. Raison de plus pour aller applaudir "The Black Swan" pour lequel les producteurs n'ont rien ménagé. La figuration est des plus nombreuses, et les accessoires font songer aux jours où l'opulence régnait dans les studios d'Hollywood. Plusieurs sujets courts du plus haut intérêt terminent le programme.

AU CAPITOL

"Gentleman Jim" sera retenu à l'affiche du cinéma Capitol à compter de demain. L'histoire de "Gentleman Jim" débute en 1880 à San Francisco, époque à laquelle les parties de boxe étaient bannies par la loi, mais approuvées par la foule. James J. Corbett, employé de banque ambitieux, et son ami Walter Lowrie étaient des enthousiastes de l'arène.

A l'occasion d'une exhibition, Corbett décroche le titre de champion dans un match contre un boxeur anglais célèbre, au fameux Olympic Club. C'est le début d'une carrière au cours de laquelle Corbett rencontrera les meilleurs boxeurs du temps, gagnant et des batailles et le coeur d'une adorable femme.

C'est cette biographie que l'écran a voulu ressusciter. Errol Flynn, Alexis Smith font partie d'une forte distribution.

Plusieurs sujets courts complètent le programme du cinéma Capitol.

AU PALACE

"White Cargo", tel est le titre du film qui prendra l'affiche dès demain au cinéma Palace et dont les vedettes sont: Walter Pidgeon, Hedy Lamarr et Frank Morgan. "White Cargo" est une délicieuse histoire qui se déroule dans l'atmosphère chaude et humide des tropiques et plus précisément au sein d'une plantation de caoutchouc.

Hedy Lamarr est plus ravissante que jamais dans cette production qui a connu un grand succès au temps du muet.

C'est avec un réalisme vraiment étonnant que les décors tropicaux ont été évoqués dans ce film d'aventures et d'amour.

Chose curieuse, "White Cargo" a été tourné entièrement à Hollywood, car la guerre ne permet plus le déplacement des acteurs. Ce sera l'occasion pour l'amateur de cinéma de constater quel progrès la technique cinématographique américaine a accompli.

Sanroma au Ritz-Carlton

Cet après-midi, Jesus-Maria Sanroma, pianiste, donnera un récital au Ritz-Carlton, sous les auspices du Ladies' Morning Club. Cet artiste est reconnu comme un des premiers pianistes du monde et son récital compte parmi les plus importantes manifestations musicales de l'année à Montréal.

A l'Impérial

Rita Hayworth et Fred Astaire dans une scène de "You were never lovelier", brillant film musical qui prendra l'affiche dès vendredi au cinéma Imperial.

Oeuvre de Félix Leclerc chez les Compagnons

Les Compagnons créeront à la scène, à l'occasion de leur spectacle de Molière, un poème dramatique de Félix Leclerc, ce jeune qui s'est imposé en peu de temps aux auditeurs radiophoniques par la verve drue et l'authentique poésie de son écriture.

Et puis ce sera "Le Mariage forcé", joué dans un rythme ébouriffant de grosse bouffonnerie. La preuve a été faite souvent que c'est ainsi qu'il faut jouer une bonne partie de l'oeuvre de Molière, en particulier ces farces impromptues. Le spectacle sera donné au complet avec ballets et divertissements. Les habitués de l'Ermitage liront connaissance avec une chanteuse (air de la Beauté) qui sera à plusieurs une révélation. Elle étudia le chant à New-York et fut pendant ce temps l'amie de Marion Anderson qui l'aida sympathiquement.

Soirées: les 11, 12 et 13 février. Matinée: le 13. (Billets chez les Amis de l'Art.)

Récital d'Ellen Ballon au Town Hall de New-York

Ellen Ballon, célèbre pianiste canadienne, donnera un récital au Town Hall de New-York, le 13 février. Elle interprètera trois Contes de Medtner, la Sonate en Si bémol mineur et le Nocturne en Do mineur de Chopin, les Trente-Deux variations en Do mineur de Beethoven, une Chacone en Ré mineur par Bach et la Valse Méphisto de Liszt.

A L'IMPERIAL

Pour trois jours seulement à compter de demain, le film principal au cinéma Impérial sera "You were never lovelier" avec Rita Hayworth, Fred Astaire, Adolphe Menjou.

La critique n'a pas tari d'éloges pour cette production de musique, de danses, de chants et d'amour. Les complications de l'intrigue sont des plus amusantes. "You were never lovelier" est essentiellement un film gai. Ceux qui y chercheront une intrigue forte seront déçus mais chacun se reposera à entendre la musique brillante qu'il contient.

Le second film à l'affiche sera "Omaha Trail" avec James Craig, Pamela Blake. Ce film d'action a trait à la construction du chemin de fer dans les Etats du Kansas et du Nebraska. C'est un film aux rudes images comme les gens qui y voluent.

Des bobines d'actualités et autres sujets courts complètent le programme.

AU PRINCESS

"Whistling in Dixie" mettant en vedette le comédien Red Skelton, Ann Rutherford et Diana Lewis débutera demain au cinéma Palace. C'est une comédie pleine de piquant où les péripéties s'enchaînent à un rythme endiablé. Les autres vedettes de ce film sont: Peter Witney, Celia Travers, Lucien Littlefield, Louis Mason, Mark Daneils, Pierre Watkin, Emmett Vogan.

Le scénario est basé sur une oeuvre de Nat Perrin. Sylvan Simon a dirigé la prise de vues.

Le second film au programme sera "Northwest Rangers" avec James Craif et Patricia Dane dans les rôles principaux. C'est un film d'aventure des plus excitants qui se déroule dans des décors grandioses et que chaque cinéphile goûtera à sa juste valeur.

D'abondants sujets courts compléteront le programme du Princess.

Réunion des gardes-malades de l'hôpital du S.-Coeur

Les membres de l'Association des gardes-malades graduées de l'hôpital du Sacré-Coeur, sont invitées à une assemblée générale à l'hôpital, à Cartierville, le 9 février, à 8 h. du soir. Le R. P. Langlois, s.j., aumônier, sera le conférencier.

CHRONIQUE OUVRIÈRE

L'élection à la présidence du Conseil des métiers, ce soir, sera très contestée

L'élection à la présidence du Conseil des métiers et du travail a lieu ce soir, à 8 h., à la salle de l'Assistance publique. Il est difficile, du moins en ce moment, de prévoir qui ralliera la majorité. Les deux candidats: M. Paul Fournier, président du Conseil des métiers, et M. Marcel Francq, secrétaire de la Fédération provinciale du travail, sont également bien connus dans les milieux des Unions internationales, et tout laisse prévoir une lutte très contestée.

Il y aura aussi élection pour le choix du comité exécutif et du comité de la fête du travail. On compte une vingtaine de candidats aux postes de membres de ces comités. Les autres directeurs et les comités ordinaires du conseil ont été élus lors de la mise en nomination le 21 janvier dernier.

L'Association fédérée des facteurs demande la collaboration du public

L'Association fédérée des facteurs du Canada (succursale No 10) tient à s'excuser auprès du public de l'impossibilité dans laquelle se trouvent ses membres de continuer à lui donner le service accoutumé dans les quartiers où l'unique livraison quotidienne a été mise en vigueur.

Elle veut cependant dissiper l'impression actuellement répandue que le facteur a désormais moins de travail. Bien au contraire, il doit maintenant se rendre au bureau à une heure beaucoup plus matinale qu'auparavant, dit M. Lucien Contant, 1er vice-président. Il lui faut classifier la malle accumulée depuis la veille et partir pour sa distribution avec une charge d'autant plus écrasante. Dans l'après-midi, loin d'aller se reposer, comme on le prétend, il lui faut recommencer la tâche du matin, mais, cette fois-ci, dans une autre route où aucune livraison n'a été faite dans la matinée et qu'on a divisée en trois ou quatre parties, ce qui revient à dire que trois facteurs font maintenant l'ouvrage de quatre."

La F.A.L.C. (succursale No 10) ne récrimine pas contre les exigences actuelles du service postal bien que les facteurs soient les seuls à en porter tout le poids, car elle comprend que chacun doit faire sa part dans l'effort de guerre que nous soutenons actuellement. "Cependant, nos membres savent fort bien qu'ils failliront à la tâche, s'ils ne reçoivent pas du public la plus entière collaboration, ajoute-t-il. C'est pourquoi, nous prions tous et chacun de bien vouloir nous aider à partager le fardeau actuel. En y mettant tous de la bonne volonté, nous éviterons les frictions nécessairement amenées par tout changement radical et nous aiderons, par le fait même, nos autorités postales à donner quand même le meilleur service possible avec un personnel de plus en plus restreint par les exigences de la guerre."

L'Association des employés de bureau a le droit d'émettre des permis de travail

L'Association des employés de bureau a obtenu récemment du Service national sélectif le droit d'émettre des permis de travail. Elle annonce que ce nouveau service donne d'excellents résultats et qu'il permet d'épargner un temps appréciable à tous les membres qui peuvent en profiter.

L'Association tient, toutefois, à faire remarquer que seuls ses membres peuvent bénéficier de ces avantages. Les autres doivent s'adresser au Service national sélection ou à la Commission d'assurance-chômage.

Le président, M. A. A. Cameron, informe, d'autre part, les employés de bureau que l'on peut devenir membres de l'Association en s'adressant le jour au No 411, 1253 McGill College, ou en téléphonant LA. 8214, le jour, et FA. 1709, le soir.

M. O.-A. Neveu donnera une causerie samedi soir, de 9 h. 30 à 10 h., à CHLP

M. O.-A. Neveu, secrétaire-trésorier du local 790 de l'Union internationale des employés de tramways, donnera une causerie samedi soir prochain, de 9 h. 30 à 10 h., au poste C.H.L.P. M. Neveu traitera de la valeur de l'Union internationale et des avantages qu'elle a obtenus aux employés de traways depuis sa fondation en mars 1918.

Cette causerie fait partie d'une série d'émission données à la radio à l'occasion du 25e anniversaire de l'Union internationale. Le local 790 a l'intention de célébrer dignement cet événement. Il a déjà entrepris l'organisation d'un souper-dansant qui réunira les principaux chefs ouvriers et les employés de tramways de Montréal.

Autres nouvelles du monde ouvrier

Assemblée des plâtriers remise à plus tard

M. J.-E. Lamoureux, agent d'affaires de l'Association des plâtriers, donne avis que la réunion de demain soir est remise à une date ultérieure. Il y aura par contre une représentation cinématographique à laquelle les membres et leurs épouses sont invités.

Avis aux opérateurs de machines à vapeur

L'Union nationale des opérateurs de machines à vapeur tiendra une réunion demain soir, à 8 h. au Monument National, situé au No 1182 boulevard St-Laurent. Elle procédera à l'initiation de plusieurs nouveaux membres. Le président, M. T. Prézeau, donnera divers renseignements au sujet de l'augmentation de salaires réclamée récemment.

Avis du Cercle Léon-XIII des syndicats catholiques

Le Cercle Léon-XIII des syndicats catholiques donne avis que sa séance ordinaire de ce soir est remise au 18 courant. Tous les membres sont priés d'en prendre note.

Réunion des contremaîtres et des surintendants

L'Association des contremaîtres et des surintendants du bâtiment tiendra une réunion ordinaire ce soir, à 8 h., sous la présidence de M. A. Mathieu, à la Palestre Nationale, 840 rue Cherrier. On y discutera diverses questions d'un intérêt exceptionnel. L'agent d'affaires, M. Aldéric Gosselin, rendra compte de ses travaux.

"La Traviata" avec Gérard aux Variétés Lyriques

Ceux qui ont entendu Jacques Gérard, dans le rôle de Gérald de l'Opéra "Lakmé" présenté par le Metropolitan Opera de New York, savent quel extraordinaire régal leur annoncent les Variétés lyriques en présentant le grand ténor canadien dans "La Traviata" de Verdi, aux prix habituels d'admission. Les amateurs de musique ont en perspective un spectacle de première grandeur. Jacques Gérard s'est conquis une gloire universelle. Après avoir brillé d'un vif éclat en France et en Belgique, il est venu au Canada pour y retrouver les siens. Après quelques mois parmi nous il était appelé au Metropolitan Opera de New York.

Il sera entouré d'une brillante distribution qui comporte Caro Lamoureux, Lionel Daunais, Anita Guinard, Gisèle Phaneuf, Robert Lussier, Léopold Simoneau, Marcel Peterson et Paul Bertrand. L'oeuvre sera donnée exactement dans les mêmes décors que ceux que lui réserve le Metropolitan. M. Goulet a séjourné spécialement à New York pour étudier la mise en scène dans ses moindres détails. Le public de Montréal et de la province sera donc convié les 4, 6, 7 et 9 mars à une représentation de la "Traviata" comme celle qu'il ne peut d'habitude attendre que de la métropole des Etats-Unis.

On veut encourager l'industrie minière

TORONTO, 2. (C.P.) — L'inauguration d'un mouvement national dans le but d'accélérer et d'étendre l'industrie minière a été annoncée aujourd'hui par la Prospectors and Developers Association. Ce mouvement prendra la forme d'une série de conférence donnée en divers centres du Canada en février et en mars.

Question des salaires payés sur la route de l'Alaska

EDMONTON, 2. (C.P.) — Le Conseil des métiers et du travail d'Edmonton a chargé aujourd'hui son exécutif d'aller étudier les différences dans les salaires payés aux ouvriers canadiens et américains sur la route de l'Alaska. Le Conseil a l'intention de préparer un rapport qui sera envoyé au Congrès des métiers et du travail du Canada afin qu'il puisse demander au gouvernement des salaires égaux pour les ouvriers canadiens.

Mme Jane Hamblen, 99 ans, est la plus vieille citoyenne de Bishop's Cleevem dans le Gloucestershire. Elle a travaillé toute sa vie sur la terre. L'automne dernier, elle a travaillé à la culture des pommes de terre.

ON ENTENDRA À LA RADIO...

Aujourd'hui

A.M.

10 h. 30—Baby Institute. Causerie du Dr Milton Levine intitulée "Physical care of sick children". CFCF.

P.M.

1 h. 30—The Riddle of Life. Causerie de M. Ralph Meadowcroft intitulée: "The guiding principle". CFCF.

2 h. 30—Le pianiste Carl Friedberg dans un récital d'oeuvres de Chopin: Nocturne en Fa dièse majeur; Ballade, opus 47, en la bémol majeur; Impromptu, en la bémol majeur; Etude, opus 10, en fa mineur; Mazurka en si bémol mineur, et Scherzo, opus 20 en si mineur. CBF.

3 h. 30—Symphonie d'Indianapolis. Soliste, Arno Mariotti, hautboiste. CKAC.

4 h. 30—Radio-Collège. Causerie sur "L'Homme et la forêt". Protection contre les incendies, les insectes, contre l'exploitation abusive, etc., etc. Le nom du conférencier sera donné à l'heure de l'émission. CBF.

4 h. 45—Les visites de Radio-Collège. A la pépinière forestière de Berthierville. Narrateur Aurèle Séguin. CBF.

8 h. 30—Mémoires du Dr Lambert. Sketch intitulé: "La femme enchaînée".

9 h. 00—Radio-Théâtre-Français. Pièce à l'affiche: le Fantôme de l'Opéra. CKAC.

9 h. 30—Ensemble russe sous la direction d'Ivan Romanoff avec un quatuor vocal. CFCF.

Horaire des émissions — Jeudi, 4 février 1943

	CKAC	CBF	CBM	CFCF	CHLP
7.00	Ouverture			Réveil	
7.15	NOUVELLES et...	NOUVELLES	NOUVELLES	"	
7.30	"	"	"	"	
7.45	"			Tante Jemina	
8.00	Disques	Radio-journal	Radio-journal	NOUVELLES	
8.15	"	Elévation mat.	Prières	Mélodies	Bonjour voisins
8.30	Coffee Club	Pot-pourri musical	Pot-pourri	Texas Jim	Rigolades
8.45	Orchestre	"	"	Fanfare	
9.00	NOUVELLES	Musique	Musique	Breakfast Club	Gaîtés du matin
9.15	Guy de Courcy	"	"	"	"
9.30	Sans cérémonie	Chansons	Morning Moods	Musicale	NOUVELLES
9.45	Radio-Entrevues	Pays des Tisans	Happy Jack	"	Tango
10.00	Valses	Moulin de la...	Columbia School	NOUVELLES	Bulletin des fermiers
10.15	L'heure récréative	Courrier du jour	"	Musicale	Pour vous plaire
10.30	Courrier d'Odette	Vie de famille	Causerie	Baby Institute	Question chanceuse
10.45	Studio	G. Duranceau	Winston Curry	Gene et Glenn	
11.00	Courrier du jour	Grande Soeur	Life can be...	Your fortune	Morton & Kaye
11.15	La vie commence...	Métairie Rancourt	Vic and Sade	Novelty	Joue Tzigane
11.30	Mélodies	Joyeux troubadours	Soldier's wife	"	Chansons françaises
11.45	L'heure ensoleillée	"	Tante Lecie	Men of Note	Musique de danse
12.00	NOUVELLES	Jeunesse dorée	NOUVELLES	Noon melody Time	L'heure féminine
12.15	Musique	Jovette Bernier	Road of life	Musicale	L'art dans les fleurs
12.30	Grande Soeur	NOUVELLES	La ferme et ses...	Soldier's wife	L'heure féminine
12.45	Histoire d'amour	"	"	Luncheon highlights	"
1.00	Les fermiers	Rue Principale	NOUVELLES	NOUVELLES	NOUVELLES
1.15	Mélodies	NOUVELLES	Happy Gang	Musique	
1.30	Huguette Oligny	Tante Lucie	"	Riddle of Life	"
1.45	Métairie Rancourt	Orch. Lopez	Adj. Borghys	Lopez	
2.00	Art vocal	"	Big Sister	"	L'heure précise et class.
2.15	Un peu de tout	Chansonnettes	Programme musical	Mystery Chef	Variétés
2.30	Radio-concert	Carl Friedberg	Récital Belland-Trudel	They Tell Me	Orch. Walsh
2.45	"	"	"	Hollywood news...	Variétés
3.00		Music-hall	Mary Martin	Stars of week	Poèmes symphoniques
3.15	Trio Landt (CBS)	"	Ma Perkins	Voice of Memory	"
3.30	Orch. d'Indianap.	Chefs-d'oeuvre	Pepper Young	John Harcourt	"
3.45	"	"	Right to Happiness	Music Box	"
4.00	Evénements soc.	"	Intermède	Club matinee	NOUVELLES
4.15	C.K.A.C. ce soir	Chant	Causerie	"	Variétés
4.30	Pour vous Mmes	Radio-Collège	Beaux disques	"	C.H.L.P., ce soir
4.45	Moutain music	"	"	"	
5.00	Tante Lucie	"	Front line family	Tea Time	Thé-dansant
5.15	Pierre et Pierrette	NOUVELLES	C.B.M., ce soir	Hop Harrigan	Nécrologie
5.30	La rue Principale	Manoir de St-Cri...	Le thé	Secret service	Radio-Spécial
5.45	Madeleine et Pierre	Protection civile	Choix de l'auditeur	Today's Adventure	"
6.00	Vie de famille	C.B.F., ce soir et sport	"	Supper Dance	NOUVELLES
6.15	Quelles nouvelles ?	NOUVELLES	NOUVELLES	NOUVELLES	Mêli-Mélo
6.30	Variétés	Major Garneau	Musique	Lucky Melodies	Musique sur demande
6.45	NOUVELLES	Coffret musical	NOUVELLES, B.B.C.	Dr. Mac	Chronique sportive
7.00	Originalités	Un homme et son péché	Bob Robertson	Danse	L'heure familiale
7.15	Le Don Juan	La vie commence...	Leon Pommers	Lum and Abner	"
7.30	Nazaire et Barnabé	Chant	Musique	Oncle Troy	Orch. Mainek
7.45	Lionel Parent	Mélodies masquées	Vlastos et Parks	Opéra	Oncle Troy
8.00	Dr. Lambert	Je me souviens	Concert Victor	Lest we forget	Roméo Mousseau
8.15	"	"	"	Sweet and Swing	Orch. Martin
8.30	Que feriez-vous ?	Ici l'on chante	Famille Aldrech	C.F.C.	Coeur de Bohême
8.45	"	"	"	"	"
9.00	Radio-Théâtre Lux	Variétés	Music Hall Kraft	New Bridge	Studio
9.15	"	"	"	"	"
9.30	"	"	Mexicana	Sinfonietta	Tune-in
9.15	"	"	"	Sweet and Swing	"
10.00	Muriel Millard	NOUVELLES	NOUVELLES	Orgue et violon	Métairie Rancourt
10.15	Images de guerre	Concertos	Concerto	Musique de danse	Studio
10.30	Denis Harbour	"	"	NOUVELLES	L'heure de la danse
10.45	NOUVELLES	"	"	Jos. Morois	"
11.00	Nouvelles sport.	Musique variée	"	Musique de danse	Fin des émissions
11.15	Frank Sinatra	Musique de danse	Fin des émissions	"	
11.30	Orch. Cavallero	Fin des émissions			
11.45	"				
12.00	"		NOUVELLES, BBC	Fin des émissions	

Les MOTS CROISÉS du "CANADA"

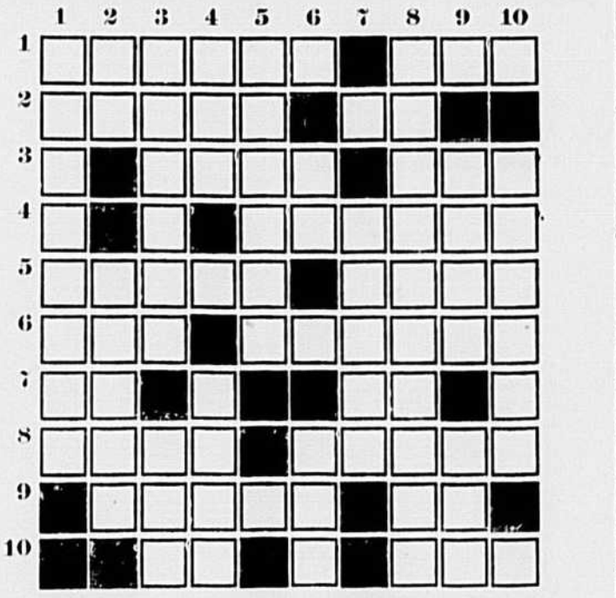

HORIZONTALEMENT

1—Terre nouvellement mise en valeur. — Point cardinal.
2—Grosse pluie. — Fleuve d'Italie.
3—Pronom. — Bison d'Europe.
4—Sentier rectiligne peu large.
5—Battre excessivement. — Songe.
6—Manière, façon. — Se détacher.
7—Pronom personnel. — Symbole chimique du sodium.
8—Elément gazeux en infime proportion dans l'air. — Genre de mammifères africains du groupe des chevaux.
9—Parmi. — Article simple.
10—Pronom démonstratif. — Saison.

VERTICALEMENT

1—Fretin qu'on jette dans un étang pour le repeupler.
2—Métal précieux. — Héros grec, roi des Locriens.
3—Prix élevé. — Jamais.
4—Durée ordinaire de la vie. — Manche d'un pinceau.
5—Appât factice attaché à un hameçon.
6—Lettre grecque. — Une des Cyclades.
7—Oxyde d'uranium.
8—Qui peut être supporté.
9—Bord d'un fleuve. — Mammifère rongeur à longue queue annelée.
10—Abattu.

SOLUTION DU PROBLEME PRECEDENT

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	R	U	■	P	U	G	I	L	A	T
2	E	L	A	■	S	U	R	A	H	■
3	A	M	I	E	■	E	U	S	■	P
4	■	■	■	R	I	■	N	■	R	A
5	A	S	P	E	C	T	■	M	I	L
6	L	U	I	■	I	O	D	A	T	E
7	O	C	■	I	■	I	O	■	■	■
8	I	■	I	T	E	■	T	U	B	E
9	■	I	S	E	R	E	■	S	O	T
10	F	R	O	M	E	N	T	■	T	É

CHRONIQUE JUDICIAIRE

par Adolphe NANTEL — Prix David 1932

La maison de Petito en train de tomber sur la tête des occupants

Cas typique de demande d'éviction d'un locataire devant le juge Alfred Forest—Les savoureuses coquilles de l'Italien qui parle le français

La rareté des logis à louer a été illustrée de façon savoureuse hier, devant l'hon. juge Alfred Forest, de la Cour supérieure, présidant à l'audience de la division de Pratique. Un proprio, M. Guessepe Petito, veut faire expulser son locataire Samuel Ettinger d'un logement de la rue Papineau, 6590. Le locataire refuse de partir, au risque d'y perdre sa peau, si l'on en croit un inspecteur du bureau municipal d'hygiène appelé à témoigner par Me Georges E. Loiselle, avocat du requérant.

Le témoin déclassa, sans commentaires :

—"J'ai visité le logis. Le réservoir à eau chaude coule. La toiture est perforée à un endroit, les murs sont à la veille de tomber et la plâtre s'effritte partout. Les planchers du rez-de-chaussée sont enfoncés. Dans deux chambres il ne reste plus de plafond et enfin la chantepleure ne fonctionne pas".

De son côté, Petito, qui habite au rez-de-chaussée, veut reprendre son logis pour le réparer (à qui le dis-tu!). Il héberge une veuve et sa fille qui prennent soin du ménage, si ménage il y a, dans pareille bicoque. Le requérant appelé à témoigner, casse le français mais trouve le moyen de s'écrier :

—"C'est un ben, ben vieux maison monsieur le jouge."

—"Vous y habitez?" demande la Cour.

—"J'ai rien qu'un chambre mais le ploutte, (plâtre Josette), y tombe partoute."

—"Etes-vous marié?"

—"Nenni! Je souis malade et je garde une veuve et son fille pour moi-même."

La Cour sursaute, sourit puis demande :

—"Expliquez-vous?"

—"La chambre de mon maison je la garde pour moi-même."

—"Louez-vous?"

—"La fille?"

—"Non, non, la maison."

"C'est Ettinger mon loucataire. Il remplit ma cour de vieux matelas. Ça sent pas bon pan toute."

—"Vous l'avez acheté pour y demeurer?"

—"La fille?"

—"La maison", disent à l'unisson et le juge et le greffier, Me Henri Bourdon.

L'intimé qui tient tant à rester dans ses "meubles" a plaidé que l'avis d'éviction est irrégulier, ayant été envoyé trop tard. Me Loiselle, avec Me Georges Gauthier, à titre de conseil, a soumis que cet avis ne compte pas lorsqu'un propriétaire décide de réparer un immeuble qui peut devenir son tombeau, un de ces soirs, s'il ne commence pas immédiatement à le réparer. Hier après-midi, dans un jugement rendu sur le banc, le juge Forest a accordé la requête en soulignant que le propriétaire a donné un avis suffisant en demandant à son locataire de partir parce qu'il voulait réparer sa maison pour l'habiter définitivement après. La Cour dit que l'avis n'a rien de sacramentel et accepte le témoignage de l'inspecteur sanitaire ayant déclaré que cet immeuble menace de crouler. S'il est regrettable de mettre dans la rue une famille de six membres, il serait encore plus pénible d'apprendre qu'un des membres de cette famille a été assommé par une poutre, une planche ou un pan de mur.

Le passeport fatal et les deux hommes de Miss Henriette

Une accusation de bigamie qui devient tout un problème — Prévenue libérée sur parole

Le 11 décembre 1934, Henriette Gauthier voulait aller en pique-nique à Buffalo mais il lui fallait un passeport. Un copain, Donat Perron, lui suggéra le mariage. Elle accepta. De cette façon la ligne de la frontière était franchie sans aucune difficulté. Puis quatre jours plus tard au retour dans notre pays les époux se séparèrent pour ne plus se revoir.

Cinq ans plus tard Henriette épousait Léo S.-Jules devant un pasteur de Toronto, puis faisait de nouveau bénir son union à Montréal par un prêtre. Hier la pauvresse passait devant le juge en chef Gustave Perrault sous une accusation de bigamie. Me Henri-Masson Loranger, avocat de la défenderesse, demanda un ajournement au 10 février et expliqua au tribunal :

—"Nous sommes en face d'un vrai problème. La prévenue n'a jamais cohabité avec le mari numéro Un. Elle se croyait encore fille lorsqu'elle épousa S.-Jules. Ce dernier mariage a été annulé l'an dernier par la Cour supérieure. Le jugement déclarait valide la première union. Je dois prendre des procédures aujourd'hui même pour une demande en annulation du mariage avec Perron et je crois qu'il n'y a pas de péril en la demeure si la prévenue est libérée sur parole."

La prisonnière s'écrie :

—"Laissez-moi sortir. J'ai une bonne "job" et je ne veux pas la perdre."

—"Vous serez libérée sur parole dans quelques instants", souligne le juge.

—"Je vous remercie pour ma "job", dit Henriette avec son plus séduisant sourire.

Action de $500

TROIS-RIVIERES, 3. (Du correspondant du *Canada*) — M. Emile Bourbeau, de Grand'Mère, vient d'inscrire au greffe de la Cour supérieure une action de $500 en dommages contre le sergent de police Hector Boucher, de la même ville. M. Bourbeau prétend que le 21 janvier 1942, à la suite de fausses déclarations, sa fillette Thérèse, âgée de 11 ans, fut publiquement cherchée et accusée d'avoir volé des couvre-chaussures appartenant à une demoiselle Hubert et qu'elle fut forcée de remettre ces effets à la jeune Hubert. Plus tard, on se serait aperçu qu'il y avait eu méprise.

Vol de 43 manteaux et désespoir d'un brave fourreur!

Moses Abramovitch évalue à $3,000 les fourrures disparues de son magasin

Le procès de Willie Bercovitch, rue Hôtel-de-Ville, 4293, accusé du vol de 43 manteaux de chat sauvage, évalués à $3,600 s'est instruit hier, devant le juge Armand Cloutier, des Sessions de la Paix. Le tribunal, après avoir écouté le plaignant Moses Abramovitch, boul. S.-Laurent, 3656, et quelques autres témoins du ministère public, représenté par Me Roger Ouimet, a ajourné le tout au 25 février. Il se peut qu'une Commission rogatoire soit nommée afin d'aller à New-York, interroger un témoin des plus importants.

Abramovitch a expliqué au juge Cloutier que le 16 août 1942, un samedi, il ferma son magasin de fourreur pour aller passer la fin de semaine à S.-Lin, en Terrebonne. A son retour, le lundi, le marchand trouva le cadenas d'une porte massive, à l'arrière de son atelier brisé puis constata, à son grand désespoir, que 43 de ses plus beaux manteaux étaient disparus. Ce pauvre Abramovitch en tremblait encore dans la boîte aux témoins, en expliquant, avec des gestes "séculaires", sa mésaventure.

Quelques jours plus tard Bercovitch aurait visité le plaignant pour lui dire qu'il pouvait lui ravoir ses manteaux. Le marchand lui aurait donc offert $25 la pièce mais Bercovitch, en homme pratique, aurait exigé $60 pour chaque manteau. Abramovitch refusa puis fit appréhender son compatriote en l'accusant de recel. Mary Abramovitch, fille du plaignant, expliqua ensuite avoir vu le prévenu au magasin après sa libération provisoire, sous cautionnement. Bercovitch était furieux et aurait dit à son papa: "Tes manteaux vont te coûter beaucoup plus cher que leur valeur maintenant".

Pour une fois un jeune prévenu a trop parlé!

Jean-Louis Choquette, 22 ans, rue Adam, 4048, accusé de dommages à la propriété, protestait de son innocence, hier, devant le juge C.-E. Guérin. Le procès était fixé au 8 février. A sa sortie de la salle d'audience l'inculpé se vanta, pour son malheur, de ne pas avoir répondu à deux avis du registraire lui enjoignant de se présenter à son service militaire. Un agent de la police municipale entendit Choquette et en avertit aussitôt la Gendarmerie canadienne. A la porte du Palais le jeune homme était coffré pour revenir devant le même juge, cette fois pour ne pas avoir avisé qui de droit de son changement d'adresse, comme le veut la loi de mobilisation du Service sélectif national.

Choquette s'est déclaré coupable. Le juge Guérin imposait une amende de $25 et le paiement des frais. Puis, après l'admission qu'il avait ignoré deux avis d'entraînement, le prévenu était gardé dans les cellules pour être remis aux autorités militaires

Cour Supérieure

Division de Pratique

le 3 février 1943

Président: l'hon. juge Forest.

Les jugements suivants furent rendus :

Dame H. Lieltke contre C. Funk — jugement autorisant à ester en justice.

Z. St-Jean contre H. Langelier; jugement autorisant examen avant défense.

W. Lauzon contre W.-J. Prince; jugement accordant requête et mettant fin au bail.

Sam Cohen contre G. Bourassa; jugement autorisant examen avant défense.

P.-E. Grégoire contre A. Sarault; jugement autorisant examen avant défense.

Jeanne Auclair contre F. Desrochers; jugement accordant congé défaut de motion pour péremption.

International Harvester of Canada Ltd contre Ernest Chalifoux et Ville de Ste-Agathe des Monts, tierce-saisie; jugement déclarant saisie-arrêt bonne et valable, etc.

Dame Mamie Dorothy Benson contre Walter Andrew Choules et Canadian National Railways, tierce-saisie; jugement déclarant bon et valable l'arrêt en cette cause, etc.

Dlle Alice Leduc contre R. J. Sheasgreen et Defense Industries Limited, tierce-saisie; jugement déclarant saisie-arrêt bonne, valable et tenante, etc.

Dame S. Lapointe contre G. Leblanc; jugement suivant consentement.

J.-S. Lalonde contre E Burns; jugement accordant requête et mettant fin au bail.

H. Thuot contre dame L. Bonin et Paradis Transport Enregistré et C. Desjardins & Cie (ltée), tierce-saisie; jugement accordant motion pour substitution.

A. Chodos contre L. Beaulac et M. R. Rubenstein, distrayant; jugement suivant 697 1 C.P.C.

N. Thibaudeau contre A. Angrignon et autre; jugement autorisant examen avant défense.

N. Thibaudeau contre A. Angrignon et autre; jugement autorisant examen médical avant défense.

I. Swalsky contre L. Gaston; jugement autorisant examen avant défense.

André Leroux & Fils (ltée) contre Conrad Beauchemin et Canadian Industries Limited, tierce-saisie; jugement donnant acte à la tierce-saisie de son dépôt, etc.

Gérard Legault contre Georges Gauthier et autres; jugement donnant acte aux parties de la déclaration de règlement et condamnant les défendeurs à payer au demandeur ladite somme de $1,250.00.

Frédéric Lécuyer contre Ian Macaskill; jugement donnant acte au demandeur de sa déclaration qu'il se désiste de sa demande avec dépens, et en conséquence déboutant le demandeur de son action, avec dépens.

Raymond Paquet contre Paul Chabot et La Sauvegarde, tierce-saisie; jugement déclarant tenant l'arrêt pratiqué ès-mains de la tierce-saisie, etc.

Emile Sauvé contre Joseph Robert; jugement accordant requête et mettant fin au bail.

W. Giguère contre G. Riley; jugement accordant requête et mettant fin au bail.

J. Lenetsky contre Bell Mar Dress Reg'd; jugement ordonnant au demandeur de nommer un nouveau procureur.

P. Hébert contre R. Gélineau; jugement déclarant faits et articles pro confessis.

R. Vaillancourt contre P. Caplette; jugement accordant motion pour substitution, sans frais.

Patrick-T. Lynch se défend et témoigne toute la journée

Le témoin souligne maints détails en sa faveur et explique pourquoi ses employés auraient donné de fausses adresses

Patrick-T. Lynch, président de la compagnie Engine Works and Trading Inc., accusé de conspiration, avec trois de ses associés, pour frauder le gouvernement fédéral et trois compagnies industrielles, d'une somme de $200,000 a continué hier son témoignage commencé la veille, juste dix minutes avant l'ajournement. A la reprise de l'audience, à 2 heures 15 Me John Ahern, c.r., avocat de la défense avec Mes James Crankshaw et R. L. Calder, montre au témoin un diagramme illustrant un nouveau mode de comptabilité. Lynch explique alors au jury:

—"Je dis à M. Dubé que ma compagnie venait de débourser $3,000 et que je ne voyais pas la nécessité d'un changement dans ce domaine. Puis je référai Dubé à Me John Long, alors vice-président."

Expliquant ensuite le taux des heures de travail et le coût des pièces manufacturées, le témoin dit que son usine manquant de main-d'oeuvre. Il faillait donc faire travailler les ouvriers d'avantage. La duplication des heures s'explique par le fait qu'il fallait entrer dans les livres le matériel fourni et l'usage des outils. Le témoin ne croit pas avoir avisé les Sorel Industries. D'ailleurs il était juste pour la compagnie Engine Works de se rembourser pour le matériel employé et fourni. En cas d'erreurs découvertes aux Sorel Industries dans les factures soumises les inculpés étaient toujours prêts à faire les remboursements exigés.

M. Lynch ajoute que d'après lui les mécaniciens employés sur les bateaux et dans les ateliers de guerre ont les mêmes qualifications et aptitudes. Le témoin souligne la critique faite par M. Buchanan pour le travail exécuté le dimanche. Les contrats comportant des travaux à la pièce il était juste de payer temps double à ceux qui travaillaient ce jour là.

Ces 21 employés

Le président de la Engine Works déclare ensuite qu'il a été obligé de garder une équipe d'expets, composée de 21 mécaniciens pour attendre l'ouverture de la navigation. C'est la Northern Electric qui l'avisa de la venue à Montréal d'une quantité considérable de transatlantiques. A une réunion tenue à l'hôtel Windsor, entre arrimeurs il a été convenu de demander des subsides au gouvernement fédéral. Avec un octroi il eût été possible de payer des mécaniciens $35 et $40 par semaine, exigés par l'office des Ports nationaux, Lynch souligne que chaque employé de sa compagnie assigné à des réparations sur les vaisseaux dans le port était muni d'un permis. Les employés avaient à se rendre souvent sur des quais différents, le même jour.

Le problème des adresses fausses ou inconnues se résoud par le fait que plusieurs employés, craignant d'être ennuyés par la Commission du chômage ou les tribunaux civils, pour jugements contre eux, ne se sont pas inscrits sous leurs vrais noms et ont donné des faux numéros de domiciles. Il est arrivé souvent qu'à minuit, dans des cas pressés, les contremaîtres n'ont pu obtenir les hommes voulus, toujours à cause de ces fausses adresses données par les employés de la Engine Works. Quant aux employés ayant négligé de payer l'impôt sur le revenu, la liste fait voir que ces ouvriers étaient embauchés temporairement et tous les montants dûs sont insignifiants. Ici le témoin explique:

—"Je me souviens qu'un jour un paquebot devait subir des réparations urgentes, ayant à partir dans un bref délai. J'eus recours au fameux "livre noir" si souvent mentionné pendant le procès pour trouver 40 mécaniciens. Je n'en pus trouver un seul, toutes les adresses étant mauvaises. Je pris le livre et le jetai par la fenêtre."

Patrick-T. Lynch ajoute que ses livres ont été saisis par la Gendarmerie canadienne le 16 septembre 1942. A cette date la compagnie Engine Works avait fabriqué des pièces diverses au total de $99,800 pour le compte des Sorel Industries.

Salaire de $30,000

A l'ouverture de l'audience, hier matin, Me John Ahern rappelle Patrick-T. Lynch et lui demande:

—"Dans le procès-verbal d'une réunion des directeurs de votre compagnie je vois que votre salaire est porté à $30,000 par an?"

—"Oui à une assemblée tenue le 26 juin 1941. On m'alloua aussi $50 par semaine pour mes dépenses. J'avais d'ailleurs consulté Me Long. A cette époque les directeurs et le personnel du bureau reçurent des augmentations.

Le témoin déclare aussi que c'est à la suggestion de Me Long que la maison de vérificateurs McDonald et Currie a été substituée à la maison Charles Shannon et Compagnie. L'Engine Works paya $3,000 à McDonald et Currie pour l'installation d'un nouveau système de comptabilité. On demanda à ces comptables agréés de donner plus de leur temps aux livres de la compagnie. Les nouveaux comptables firent remarquer alors que le personnel du bureau n'était pas assez nombreux. On décida donc de nommer M. René Dubé contrôleur, sans qu'il soit question du salaire à lui être payé. Ici Lynch explique:

—"J'eus une conversation avec Dubé pour lui dire que je ne connaissais rien en comptabilité, puis j'ajoutai que je devenais vieux et que j'aimerais à laisser mon usine à mes trois fils. Je demandai donc à Dubé de s'occuper plus spécialement de Donald. Il me le promit et je lui donnai pleins pouvoirs sur tout le personnel. Le 21 mai 1942, M. Dubé se plaignit de ne pas avoir le contrôle sur certains services et je lui répondis ceci: "Pourquoi recevez-vous $8,000 par année si vous ne pouvez vous occuper de mon fils Donald et de mon neveu, Patrick Noonan? Vous préparez les listes de paie et vous avez le contrôle de toute l'administration".

M. Lynch parle ensuite d'un travail exécuté à l'office des Ports nationaux par sa compagnie pour le compte des Sorel Industries. La facture comporte 216 pour cent de taux d'emputation et de frais de fabrication avec 10 pour cent pour le pointage des heures de travail et 6 pour cent pour frais d'administration. Me John Ahern souligne:

—"Est-ce de la conspiration?"

—"Nous en parlerons en temps et lieu", répond Me Gérald Fauteux, c.r., avocat du ministère public.

Privilège et contrôle

M. Lynch lit une lettre du 26 juin 1942 dans laquelle il donne à M. Louis Wolfe l'entier contrôle de la liste de paie et le privilège d'embaucher ou de congédier les employés. A cette époque tout ne marchait pas sur des roulettes et M. Dubé aurait déclaré au témoin: "Me Forsyth est maintenant le patron et je vais me plaindre à lui".

Toujours d'après M. Lynch il était difficile de faire enregistrer le temps au moyen d'horloges automatiques pour la bonne raison que 60 pour cent des employés travaillaient à bord de navires dans le port. Le témoin a lui-même aidé à réparer des navires endommagés par des torpilles de sous-marins allemands, dans le S.-Laurent.

Jugement du juge Wilfrid Girouard

TROIS-RIVIERES, 3. (Du correspondant du *Canada*). — Dans un jugement rendu hier, l'hon. juge Wilfrid Girouard a accueilli en partie une inscription en droit de la part du défendeur, dans la cause de M. Edmond Pothier contre Louis Cyr, de Shawinigan.

Le demandeur réclame dans cette cause la somme de $6,881.10 en dommages par suite de la mort de son épouse survenue dans un accident d'automobile.

Le bateau-passeur reprend son service à Ste-Angèle

TROIS-RIVIERES, 3. (Du correspondant du *Canada*). — A 10 heures, hier matin, le "La Vérendrye", servant de brise-glace, réussissait à détacher un gros embâcle qui empêchait les bateaux-passeurs d'aborder au quai de Ste-Angèle. Il faut ajouter, cependant, que le brise-glace "Ernest-Lapointe", qui travaillait à trois ou quatre milles plus bas contribua largement à ce résultat. Hier matin, le "Cité des Trois-Rivières" fit le service régulier entre le quai de la ville et la batture, pendant que le "La Vérendrye" manoeuvrait devant le quai de Ste-Angèle pour libérer les approches du quai.

Après 10 heures, le service reprit régulièrement entre les deux rives, ce qui ne s'était pas produit depuis quelques semaines.

QUEBEC, 3. (C.P.) — Le lieutenant Jean-Jules Gagnon, directeur de la police municipale et chef du comité de protection civile de Québec, a annoncé, aujourd'hui, que les agents de police de la vieille capitale porteront bientôt le casque d'acier.

Un cou qui craque et la chiropratique devant le tribunal

Le juge C.-E. Guérin appelé à décider si la science des massages constitue une pratique illégale de la médecine

Le juge C.-E. Guérin, des Sessions de la Paix, décidera le 23 février si la chiropratique est illégale dans notre province. Ce mode de traitement des maladies par le massage de l'épine dorsale est reconnu dans quatre provinces canadiennes et dans la plupart des Etats de la république américaine. Ce tribunal décidera dans deux cas typiques, celui de J.-E. Lesage, 4125, rue St-Denis, qui subissait son procès la semaine dernière, sous une accusation de pratique illégale de la médecine, et celui de Wilfrid Chénier, rue Châteauguay, 2144, traduit devant le tribunal hier après-midi.

Avant l'audition des témoins de la poursuite Me A. H. Tanner, c.r., avocat de la défense, met au dossier la preuve faite dans l'affaire Lesage et plus spécialement les témoignages de M. A. Gaudet, président de l'Association des Chiropraticiens et du Dr A.-L. Guertin, puis décline la juridiction du tribunal parce qu'à sa face même l'accusation serait nulle. Le juge Guérin accepte cette objection sous réserve. Me Ariste Brossard, c.r., avocat du Collège des médecins, fait entendre M. Léon Davignon, investigateur en chef du Collège qui a préparé l'enquête, l'agent P. Ouellette qui saisit certains documents et un appareil électrique, au logis du prévenu, puis Mme Angelina Patenaude, rue Joseph, 374, Verdun, qui relate:

—Le 20 août 1942 je me rendis chez Chénier pour me faire soigner. Je souffrais de douleurs dans le cou. Il m'a reviré le cou, ça a craqué, puis il me passe un instrument électrique dans le dos. Il me demande une piastre mais écrit un reçu pour deux piastres en disant qu'il avait l'habitude de charger ce montant. Je ne suis pas retournée le voir.

—Vous a-t-il fait du bien ? demande Me Brossard.

—Non, j'étais encore malade le soir.

—Vous a-t-il invité à y retourner?

—Non.

—A-t-il vu les bandages qui vous entouraient le corps ?

—Oui. Il me conseilla de les enlever deux jours plus tard."

—"Etiez-vous couchée lors de l'examen ?"

—"Votre Honneur, j'étais assise."

—"Lui avez-vous dit pourquoi vous le visitiez ?" s'informe le juge.

—"Je lui dis que j'avais mal au côté. Le lendemain je retournai voir mon docteur qui me reprocha d'être allé chez Chénier."

—"Vous rappelez-vous ce qu'il a dit au sujet de votre mal ?"

—"Il m'a donné un nom que j'ai oublié. Je ne suis pas habituée dans ces affaires là."

—"Avez-vous vu des malades chez lui ?" continue Me Brossard.

—"J'ai vu gros de gens mais je ne savais pas pourquoi ils étaient là."

—"Avez-vous vu une annonce sur sa porte ?"

—"Non. Je m'informai à une voisine et elle me dit: "C'est juste à côté."

Me Tanner contre-interroge le témoin.

—"Votre mémoire semble faire défaut ?"

—"Je ne suis pas habituée à me faire soigner comme ça."

—"Pouvez-vous jurer positivement que Chénier vous a dit ce que vous aviez ?"

—"Non."

—"Vous a-t-il donné un massage ?"

—"Il m'a travaillé avec une "machine".

—"Un vibrateur ?"

—"Ça doit être cela. Ça faisait du bruit."

—"Dans le dos ?"

—"Oui, seulement qu'en arrière."

L'inculpé Chénier

Le prévenu dit qu'il est chiropraticien depuis 16 ans, puis explique:

—"Je traite avec un vibrateur seulement."

—"Avez-vous fait craquer le cou de madame?" demande Me Tanner.

—"Non, je lui ai donné un massage."

—"Vous n'avez pas donné de consultation ni fait de diagnostic?"

—"Non".

—"Avez-vous vu si elle avait deux côtes d'enfoncées, comme elle le prétend?"

—"Je n'ai pas vu ses bandages".

—"Pourquoi avez-vous fait craquer le cou de madame?" demande Me Brossard.

—"C'est de la chiropratique."

—"Vous donnez alors un traitement?"

—"Non pas, je me contente d'ajuster."

—"Pourquoi un massage?"

—"Pour la soulager de ses malaises".

—"Prétendez-vous guérir avec des massages?"

—"Non, mais ils aident à faire disparaître les malaises."

Après avoir écouté les plaidoiries jusqu'à 6 heures du soir, le juge Guérin ajourne l'affaire au 23 février pour jugement.

Environ 35,000 trains, ayant servi à transporter des troupes, des ouvriers de guerre, des vivres, du charbon, du fer et des armements ont roulé sur les voies du London and North Eastern Railway durant la semaine qui s'est terminée le 27 décembre dernier.

Avis Légaux

PROVINCE DE QUEBEC,
DISTRICT DE MONTREAL.

THE HOME REALTY COMPANY

Re: ABANDON DE CHARTE

Avis est, par les présentes, donné que, conformément aux dispositions de la loi des Compagnies de Québec, The Home Realty Company, s'adressera au lieutenant-gouverneur en conseil de la province de Québec, pour obtenir la permission d'abandonner sa charte à compter de telle date qu'il plaira au lieutenant-gouverneur en conseil de fixer.

Montréal, le 1er février 1943.

YVES LAURIER,
Avocat de
The Home Realty Company.

AVIS

Avis public est, par les présentes, donné que The Gurney Foundry Company Limited, ayant une place d'affaires dans la ville de St-Laurent, s'adressera à la Législature de Québec, à sa prochaine session, pour demander une prolongation de la période couvrant les privilèges au sujet des taxes municipales de certaines de ses propriétés situées à Ville St-Laurent.

Montréal, le 8 janvier 1943.

BUCHANAN & DALME,
Les Procureurs de la Requérante.

PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL
COUR SUPERIEURE
No 215,796.

JEAN-BAPTISTE CADIEUX, employé de chemin de fer, des cité et district de Montréal,
Demandeur
vs
DAME MARIE-BERTHE MASSIE, épouse commune en biens du dit Jean-Baptiste Cadieux, autrefois de Dawson City, territoire du Yukon, et maintenant de lieux inconnus,
défenderesse.

Il est ordonné à la défenderesse de comparaître dans les délais d'un mois.

Montréal, premier février 1943.

THEBERGE & RICHER,
Procureurs du demandeur.

AVIS LEGAL

RE: SUCCESSION VACANTE LUCIEN VAILLANCOURT, en son vivant, gentilhomme, de la cité et du district de Montréal.

Avis est présentement donné que le soussigné a été nommé curateur à la succession vacante ci-dessus suivant une ordonnance rendue par l'honorable juge E.-F. Surveyer le 14 janvier 1943, dossier No 1949 Cour Supérieure, District de Montréal.

Créanciers et débiteurs de la dite succession sont avisés d'avoir à présenter leurs réclamations ou à payer leurs comptes suivant le cas dans les trente jours en l'étude du soussigné, 10 ouest, rue St-Jacques, Montréal.

Montréal, le 4 février, 1943.

Notaire GERALD ROBERT

Cartes PROFESSIONNELLES

AVOCATS

Geoffrion & Prud'homme
AVOCATS et PROCUREURS
Aimé Geoffrion, c.r.
J.-Alex Prud'homme, c.r.
C.-Antoine Geoffrion, LL.L.
Paul-S. Major, LL.B.
Guillaume Geoffrion, LL.L.
112, rue Saint-Jacques
Tél.: HArbour 8177 - MONTREAL
Adresse télégraphique "Geoffrion"

Téléphone : HArbour 0123
BRAIS & CAMPBELL
AVOCATS et PROCUREURS
Hon. F.-PHILIPPE BRAIS C.L., C.R.
A. J. CAMPBELL
L. P. de GRANDPRE
Edifice Banque Royale
360 ouest, rue St-Jacques
MONTREAL

FAUTEUX & MATHIEU
AVOCATS et PROCUREURS
Gérald FAUTEUX, C.R.
Auguste MATHIEU C.R.
Edifice Transportation
132 ouest, rue St-Jacques
Téléphone : PL. 8601★ Montréal

4 est, rue Notre-Dame - HA. 7206
Chambre 501
JACQUES PATENAUDE
AVOCAT
Rue: Suite 1588 Amherst - CH. 8825

HArbour 7323
GEORGES-F. REID
Substitut du procureur général
AVOCAT
Edifice Versailles,
60 ouest, rue St-Jacques Montréal

ENRÔLEZ-VOUS dans le Corps d'Aviation Royal Canadien . . . assumez votre tâche dans la plus vaste entreprise au monde. Remplacez un homme qui combattra dans les airs.

Beaucoup de recrues féminines du Corps d'Aviation ont sacrifié une situation d'avenir, quitté un foyer confortable pour jouer un rôle plus actif dans ce grand conflit. Dans quelques années elles diront avec fierté: "Moi aussi j'ai fait la guerre, j'étais dans l'aviation et j'ai aidé mon pays à vaincre et à rester libre."

À la RCAF on ne travaille pas toujours . . . il y a un temps pour les distractions . . . beaucoup de choses intéressantes à voir . . . des voyages . . . de la gaieté . . . de nouveaux visages. Vous goûterez la franche camaraderie qui règne dans ce milieu . . . vous élargirez votre horizon . . . vous acquerrez une expérience précieuse dont vous tirerez profit après la guerre.

La RCAF, Section féminine, accepte les recrues ayant plus de 18 ans et moins de 41 ans qui ont au moins complété leurs études primaires. Adressez-vous au prochain centre de recrutement et apportez vos extrait de naissance et diplôme d'études si possible. Les aspirantes sont interviewées sans retard. La RCAF vous offre de l'avancement et un bel avenir.

ON DEMANDE IMMÉDIATEMENT DES VOLONTAIRES POUR REMPLIR LES OCCUPATIONS SUIVANTES ET BEAUCOUP D'AUTRES:
Commis, ouvrières en tissus, cuisinières, sténographes, conductrices d'automobiles, etc.

Procurez-vous cette jolie brochure illustrée contenant tous les renseignements utiles sur la RCAF, Section féminine.

Heures de Bureau:—Lundi et jeudi, 9 h a.m. à 9 h p.m.; mercredi 9 h a.m. à 6 h p.m.; mardi et vendredi, 9 h a.m. à 9 h p.m. (6 h. à 9 h p.m. pour les femmes seulement); samedi, 9 h a.m. à 4 h p.m.

Réalisez vos ambitions dans
LA SECTION FÉMININE
DU
RCAF

CORPS D'AVIATION ROYAL CANADIEN
CENTRES DE RECRUTEMENT:—Section féminine: 1234, rue Bishop, Montréal ou 53, rue Buade, Québec,
Autres centres: Vancouver, Calgary, Edmonton, Saskatoon, Regina, Winnipeg,
North Bay, Windsor, London, Hamilton, Toronto, Ottawa, Moncton, Halifax.

11SF

Québec, Aviateurs et Ottawa sont vainqueurs dans la Ligue Senior

QUEBEC ET LES AVIATEURS SONT VAINQUEURS DANS LA LIGUE SENIOR

Les As triomphent des Royaux 4-2 tandis que les Aviateurs battent l'Armée 5-1 — Jack Dotten et Roger Bessette se signalent

Les As de Québec ont prouvé une fois de plus qu'il faudrait compter avec eux dans la course au championnat de la ligue Québec Sénior en triomphant des Royaux par le score de 4-2, hier soir au Forum dans la première partie d'un programme-double. Dans l'autre partie, les Aviateurs de Don Penniston ont battu l'Armée par le score de 5-1.

Les As ont grandement impressionné les quelque 4,000 spectateurs présents par leur cohésion et leur rapidité. Ils ont pris une avance de deux buts dans la première période et quoique menacés vers la fin de la deuxième période, ils ont su effectuer un ralliement et remporter une victoire bien méritée.

Lionel Bouvrette dans les filets des visiteurs et Bill Durnan dans la cage des Royaux se sont livré un intéressant duel. Pour les As, Jack Dotten s'est tout particulièrement signalé avec deux buts, celui qui a redonné un avantage aux As à la fin de la deuxième période et le seul but de la troisième période. Robinson et Rossignol ont compté les deux autres buts des vainqueurs.

Jerry Heffernan et Tag Millar ont compté les deux buts des Royaux dans la deuxième période alors qu'ils ont égalisé le score. Deux minutes ne s'étaient pas écoulées dans la première période lorsque Robinson a compté le premier but pour les As sur une passe de Stahan. Quelques minutes plus tard Rossignol a compté à son tour sur une passe de Billy Reay et Mike McMahon, donnant au Québec une avance de 2-0. Durant le reste de la période les Royaux ont vainement tenté de reprendre le terrain perdu.

Durant quatorze minutes dans la deuxième période la lutte a été corsée. Gerry Heffernan a compté le premier but des Royaux après une mise au jeu dans le territoire des visiteurs en trompant la vigilance de Bouvrette sur des passes de Ernest Laforce et Bobby Lee. Exactement deux minutes plus tard, tandis que Billy Reay purgeait une punition, une offensive générale des Royaux a porté ses fruits lorsque Tag Millar a égalisé le score avec l'assistance de Laforce et Heximer. Dès le retour de Reay sur la glace, les As ont déclanché une autre offensive générale et un but de Jack Dotten au cours d'une mêlée générale en face des filets de Durnan ont redonné aux As une avance de 3-2.

La troisième période a vu les Royaux redoubler d'efforts à l'offensive tandis que les visiteurs se contentaient de protéger l'avantage acquis. Durnan et Bouvrette ont brillé tour à tour dans leur cage respective. Environ deux minutes avant la fin, tandis que la lutte se faisait dans le territoire des Royaux, Majeau purgeant une punition, l'instructeur Frank Carila a retiré Durnan de ses filets pour le remplacer par un avant mais dès que la rondelle eut été lancée en dehors de la ligne bleue, occasionnant un hors-jeu, Durnan est retourné à son poste. C'est alors que Jack Dotten, interceptant une passe parfaite de Lude Cheek en face des filets, a compté le dernier but de la partie.

Aviateurs gagnent

Dans la deuxième partie, les Aviateurs de Don Penniston ont remporté une facile victoire de 5-1 sur le club de l'Armée de Montréal. Les Aviateurs ont pris une avance d'un but dans la première période, ils ont compté à deux autres reprises dans la deuxième période et deux autres fois dans la dernière reprise tandis que Fred Thurier obtenait le seul, épargnant un blanchissage aux militaires.

Roger Bessette a été le gros canon des vainqueurs avec deux buts et une assistance. Mosdell, Haggarty et Pete Morin ont compté les autres buts des vainqueurs.

QUEBEC — Buts: Bouvrette; déf., Stahan, McMahon; centre, Dotten; ailes, Molenko, Cheek; subs., Baldwin, Robinson, Gaudreault, Rossignol, Rozzini, Reay, Bruneteau.

ROYALS — Buts: Durnan; déf., Brown, Van Daele; centre, Lee; ailes, Heffernan, Morrison; subs., Carthy, Laforce, Kowcinak, Millar, Sheppard, Heximer, Majeau.

Arbitres: Bennett et Mullins.

Première période

1—Québec: Robinson (Stahan) 3.57
2—Québec: Rossignol (Reay, McMahon) 6.02
Punition: Lee, Robinson.

Deuxième période

3—Royals: Heffernan (Laforce, Lee) 11.28
4—Royals: Millar (Laforce, Heximer) 16.28
5—Québec: Dotten (Cheek) 18.28
Punition: Reay.

Troisième période

6—Québec: Dotten (Cheek, Stahan) 10.33
Punitions: Van Daele, Reay, Majeau.

ARMEE — Buts: R. Bessette; déf., Egan, Goupille; centre, Mahaffy; ailes, Fillion, Doran; subs., Smith, Reardon, MacDonald, Kuntz Dozois, White, Thurier.

C.A.R.C. — Buts: Bourque; déf., Brennan, Eddels; centre, Mosdell; ailes, M. Bessette, Morin; subs., Trace, MacNichol, Haggarty, Shaw, Mullins, Planche, Grubin.

Arbitres: Bennett et Mullins.

Première période

1—C.A.R.C.: Bessette (Mosdell, Morin) 9.35
Punitions: Egan, Mullins.

Deuxième période

2—C.A.R.C.: Mosdell (Morin) 13.01
3—C.A.R.C.: Haggarty (MacNichol) 19.59
Punitions: Bessette, Mahaffy, Mullins.

Troisième période

4—Armée: Thurier (Doran, Fillion) 5.50
5—C.A.R.C.: Bessette 14.19
6—C.A.R.C.: Morin (Bessette) 14.55
Punitions: Egan, Thurier.

Le Canadien est prêt pour la visite des Bruins samedi

Les Habitants continuent leurs pratiques—2 joutes ce soir dans la N.H.L.

Les pratiques quotidiennes au Forum ont préparé les Canadiens pour la visite des Bruins de Boston samedi soir, et les Habitants seront en parfaite condition pour faire face aux meneurs de la N.H.L., qui leur ont donné moins de fil à retordre que certains autres clubs du circuit cette saison.

Les chances des Habitants de participer aux éliminatoires ont été améliorées lorsque les Bruins ont défait Chicago mardi soir à Boston, et les Rangers de New-York auront ce soir l'occasion de donner eux aussi un coup de main aux Canadiens. Les Rangers recevront la visite des Black Hawks à New-York, et comme ils n'ont pas abandonné tout espoir de participer aux éliminatoires, les joueurs de Lester Patrick feront sans doute tout en leur possible pour battre les Hawks.

S'ils gagnent ce soir, les Rangers remporteront leur première victoire de 1943. Ils n'ont pas triomphé en 13 matches depuis le 29 décembre. Dans l'autre match au programme de la N.H.L. ce soir, les Red Wings de Détroit feront face aux Maple Leafs à Toronto. Les Canadiens ont tenu une pratique, de 6 à 7 heures, hier soir, et ceci a permis aux membres du club qui sont employé dans des usines de munitions de participer à l'exercice. L'instructeur Dick Irvin espère obtenir la permission de se servir d'un joueur de défense amateur samedi soir, mais on ne sait quel joueur sera choisi.

Léo Lamoureux restera probablement au centre, où il a fait excellente figure dimanche à Détroit, entre Gordie Drillon et Dutch Hiller.

Leaky Boates a été emprunté de l'Armée pour garder les buts à un bout de la glace dans la pratique hier, Paul Bibeault était dans l'autre filet. Les lignes d'avants étaient composées comme suit: Getliffe, O'Connor et Sands; Drillon, Meronek et Smart; Dheere, Lamoureux et Hiller, Toe Blake, Jos Benoit et Elmer Lach n'ont pas pratiqué et ne se remettront à l'oeuvre que demain.

Indianapolis bat Pittsburgh 6 à 2

PITTSBURGH, 3. (P.A.) — Le club Indianapolis a mis fin à une série de six défaites en remportant une victoire de 6-2 sur le club Pittsburgh dans la ligue Américaine, ce soir, devant 3,200 personnes.

INDIANAPOLIS. — Buts, Perras; défenses, Ross et Quackenbush; centre, C. Brown; ailes Fisher et A. Brown. Subs.: Jackson, Sherritt, McAtee, Jennings, J. Brown, Patterson, Thomson, H. Kilrea et Richard.

PITTSBURGH. — Buts, Teno; défenses, Shannon et Bessone; centre, Mann; ailes, O'Flaherty et Schultz. Subs.: Howard, Allen, Currie, Doubell, Kelly, Mercer, Pozzo, Corrigan et Dewey.

Arbitres: McVeigh et Schooley.

Première période

1—Indianapolis: Thomson 7.45
2—Pittsburgh: Mann, (O'Flaherty, Shannon) 12.08
Pun.: Mann et Ross.

Deuxième période

3—Indianapolis: A. Brown, (C. Brown) 0.43
4—Indianapolis: Ross 10.05
5—Pittsburgh: Corrigan, (Schultz, Currie) 12.11
6—Indianapolis: H. Kilrea, (Thomson) 19.24
Pun.: Quackenbush, Puzzo, Thomson, Jackson.

Troisième période

7—Indianapolis: A. Brown (Ross) 12.59
8—Indianapolis: Thomson, (J. Brown) 18.33
Aucune punition.

Hershey triomphe 5-3 à Cleveland

CLEVELAND, 3. (A.P.) — Les Bears de Hershey ont pris une avance de quatre buts dans les deux premières périodes et ils ont défait les Barons de Cleveland 5-3 ici ce soir devant 6,209 amateurs.

Cette victoire a permis aux Bears de porter à neuf points leur avance en première place du classement dans la ligue Américaine.

HERSHEY — Buts: Damore; défenses: Jenkins, Lauzon; centre: Hergert; ailiers: O'Neil, Sorrell. Subs: Johnson, Kilrea, Daley, Graboski, Smith, Levandowski, Frost, Depew.

CLEVELAND — Buts: Ceryance; défenses: Foster, Robertson; centre: Cuningham; ailiers: Leswick, Locking. Subs: Cook, Matte, Ferens, Bartholome, Trudel, Hergesheimer, Burlington, Horeck, Giroux.

Arbitres: Lee et Brophy.

Première période

1—Hershey, Daley, (Levandowsky, Jenkins) 17.41
Punition: Aucune.

Deuxième période

2—Hershey, Frost, (Kilrea) 1.47
3—Hershey, Depew, (Daley, Johnson) 5.23
4—Hershey, Depew, (Levandowski, Johnson) 6.40
Punitions: Graboski, Leswick 2, Jenkins, Hergert.

Troisième période

5—Cleveland, Hergesheimer (Trudel) 11.40
6—Cleveland, Leswick, (Cunningham) 15.57
7—Cleveland, Trudel, (Bartholome, Hergesheimer) 16.30
8—Hershey, Sorrell, (Hergert, O'Neil) 17.31
Punitions: Hergesheimer, Graboski.

Red Dutton dirigera la ligne Nationale jusqu'au 1er mai

Mervin "Red" Dutton a accepté de continuer à remplir les fonctions de président intérimaire de la ligue Nationale de hockey, pendant la maladie de Frank Calder, jusqu'au 1er mai prochain, à une assemblée des gouverneurs de la ligue hier.

Dutton sera aidé d'un comité exécutif composé de Lester Patrick, des Rangers de New York et E. W. Bickle, des Maple Leafs de Toronto.

Dutton dirige la ligue depuis que Calder a subi une syncope au cours d'une assemblée à Toronto, il y a 10 jours. Les médecins ont ordonné un repos complet de trois mois à Calder.

POTINS DE HOCKEY

Alfie Pike, le joueur de défense et allier des Rangers de New-York, qui est au repos depuis six semaines, reviendra probablement dans l'alignement des Rangers pour leur match contre les Black Hawks de Chicago ce soir à New-York. Pike soigne une dislocation d'une épaule ... Alfie patine depuis plusieurs jours, mais l'instructeur Frank Boucher hésite à l'envoyer dans la mêlée, craignant que la blessure ne soit pas guérie complètement...

Les années ont changé Art Ross, le gérant des Bruins. Ross ne ménage pas ses prédictions d'habitude, mais aujourd'hui, quoique ses Bruins aient une avance de six points en tête du classement, il refuse de prédire quelle sera la position du club à la fin de la saison ... "Le hockey est trop incertain cette saison, a dit Ross quand on lui a demandé son opinion."

... Art songeait probablement à la situation qui existe maintenant à Toronto...

Les Maple Leafs étaient choisis comme le club à battre au début de la saison, mais ils ont perdu Syl Apps, qui s'est fracturé une jambe samedi, et Gaye Stewart se rapportera pour son service dans la Marine le 10 février ... De plus, Bobby Copp et Jack McLean ne peuvent participer aux joutes disputées aux Etats-Unis ...

Les Leafs devront se fier à Carr, Schriner et Taylor pour conduire leur offensive maintenant, et leurs adversaires n'auront donc qu'une ligne d'avants à surveiller de près dans leurs matches contre Toronto ..

Malgré sa maladie, Frank Calder était anxieux de retourner à l'oeuvre et de continuer à diriger la ligue Nationale, mais on a finalement réussi à le persuader qu'il valait mieux pour lui de prendre un long repos ... Lester Patrick aurait peut-être été choisi comme président intérimaire, si Red Dutton n'avait pu trouver le temps de rester à Montréal pour s'occuper de la ligue en attendant le retour de Calder ... John Chick, un magnat de hockey qui est vice-président de la ligue Américaine, était aussi un candidat ..

Jack Stewart, le joueur de défense de Détroit, attache son bâton à son poignet droit, au moyen de coton adhésif, parce que son poignet n'est pas très fort, à la suite d'une fracture qu'il s'est infligée il y a quelques années ... Il y a une couple de semaines, Stewart a brisé son bâton dans une joute et il a du aller sur le banc des joueurs, cédant sa place à un autre, en attendant qu'un autre bâton soit attaché à son poignet ... Aucun règlement n'empêche Stewart d'"ajuster" ainsi son bâton, et personne ne peut rien y faire ... Incidemment, le gérant Jack Adams des Red Wings dit que Stewart est le meilleur joueur de défense de la ligue ... Ceci donnera probablement lieu à une autre discussion...

LE HOCKEY

Hier soir

LIGUE SENIOR

Québec 4, Royaux 2
C.A.R.C. 5, Armée 3
Ottawa 5, Cornwall 3

LIGUE AMERICAINE

Indianapolis 6, Pittsburgh 2
Hershey 5, Cleveland 3

Ce soir

LIGUE NATIONALE

Détroit à Toronto
Chicago à Rangers

LIGUE AMERICAINE

Pittsburgh à Indianapolis
Providence à Buffalo
Hershey à Cleveland

Les classements

LIGUE NATIONALE

	J	G	P	N	P	C	Ps
Boston	38	20	12	6	146	120	46
Détroit	34	15	9	10	113	83	40
Toronto	33	16	12	5	152	105	37
Chicago	33	12	11	10	111	112	34
Canadiens	**34**	**11**	**15**	**8**	**114**	**136**	**30**
Rangers	31	7	22	5	104	175	19

LIGUE AMERICAINE

	J	G	P	N	P	C	Ps
Hershey	38	23	7	8	141	109	54
Buffalo	38	20	13	5	125	84	45
Pittsburgh	40	20	18	2	127	137	42
Indianapolis	40	18	19	3	141	132	39
Providence	39	18	19	2	149	156	38
Cleveland	38	16	17	5	141	131	37
Washington	37	9	22	6	112	160	24

LIGUE SENIOR

	J	G	P	N	P	C	Ps
Cornwall	26	17	5	4	134	81	38
Québec	28	14	11	3	114	102	31
C.A.R.C.	27	13	11	3	108	120	29
Ottawa	28	12	13	3	123	109	27
Armée	28	11	13	4	113	131	26
Royaux	30	9	16	5	97	130	23

CORNWALL EST DEFAIT 5-3 PAR LES COMMANDOS

Sid Fenn et Eddie Slowinski participent à 3 points chacun

OTTAWA, 3. (C.P.) — Les Commandos d'Ottawa ont amélioré leurs chances de participer aux séries éliminatoires de la ligue Québec Senior en disposant des soldats de Cornwall 5-3 ce soir.

Les Commandos ont pris une avance 4-0 dans la première période et leur victoire n'a jamais fait de doute après cela, malgré les assauts répétés de Cornwall dans les deux derniers engagements.

Cette défaite laisse Cornwall avec une avance de sept points en première place du classement, comme les As de Québec, qui son en deuxième position, ont défait les Royaux de Montréal ce soir à Montréal.

Sid Fenn et Eddie Slowinski ont mené l'attaque des vainqueurs. Fenn a compté une paire de buts et une assistance, et Slowinski, qui jouait avec le Canadien senior avant de s'enrôler dans l'Armée active, a obtenu trois assistances.

Les autres buts des vainqueurs ont été comptés par Alex Shibicky, Gordie Poirier et Neil Colvile. Larry Thibeault, Jerry Brown et Frank Mario ont compté les points de Cornwall.

CORNWALL — Buts: Bastien; défenses: Ritchie, Drummond; centre: Imlach; ailiers: Brown, Woodward. Subs: Knot, Church, Latoski, Thibeault, Fasano, Mario.

OTTAWA — Buts: Henry; défenses: Barnes, Reardon; centre: N. Colville; ailiers: Shibicky, M. Colville. Subs: Fenn, Murray, Drouin, Cooper, Poirier, Saunders, Slowinski.

Arbitres: Happy Shouldice, Harry Fleming, Ottawa.

Première période

1—Ottawa, Fenn (Slowinski) ... 5.20
2—Ottawa, Fenn (Slowinski) .. 7.16
3—Ottawa, Shibicky, (N. Colvile) 11.10
4—Ottawa, Poirier, (Fenn, Slowinski) 19.35
Punition: Aucune.

Deuxième période

5—Cornwall, Thibeault (Brown) 11.45
6—Cornwall, Brown, (Imlach) .. 15.04
Punitions: Church, Cooper.

Troisième période

7—Ottawa, N. Colville, (Shibicky, Reardonc 9.40
8—Cornwall, Mario, (Fasano, Knotte 16.44
Punition: Church.

Les Leafs achètent Jones et DeMarco

TORONTO, 3. (C.P.) — L'instructeur Happy Day des Maple Leafs de Toronto a annoncé aujourd'hui l'achat du joueur de défense Buck Jones et du centre Ab DeMarco des Reds de Providence.

Jones est acheté sans condition, et DeMarco a été obtenu sous option pour le reste de la saison. En échange pour ces deux joueurs, les Maple Leafs ont prêté Bucko McDonald, défense et Jack Forsey, ailier gauche, aux Reds. Le joueurs de défense George Boothman ira aussi à Providence pour le reste de la saison.

Jones, qui a déjà joué avec les Red Wings de Détroit dans la N.H.L., jouera à la défense en compagnie de Bob Copp. Il fera face aux Wings ici demain soir. DeMarco, qui a appris son hockey à North Bay et qui a déjà joué avec les Black Hawks de Chicago, sera à l'avant.

DeMarco formera une ligne d'avants avec Mel Hill et Bob Davidson, prenant la place de Syl Apps, qui s'est fracturé une jambe samedi et ne jouera plus cette saison. DeMarco est actuellement en deuxième place des compteurs dans la ligue Américaine.

Le hockey de la semaine

	J.	V.	N.	D.	L.	M.	M.
NATIONALE							
Boston	—	—	5	7	—	5	—
Canadien	—	—	3	4	—	—	—
Chicago	10	—	—	3	—	3	—
Détroit	—	—	9	3	—	—	—
Rangers	1	—	3	2	—	—	—
Toronto	—	—	3	3	—	—	—
AMERICAINE							
Buffalo	—	—	1	5	—	—	—
Cleveland	—	—	6	6	—	—	3
Hershey	—	—	6	—	—	—	5
Indianapolis	8	—	1	—	—	—	6
Pittsburgh	4	—	2	—	—	—	2
Providence	—	—	—	4	—	—	—
Washington	—	—	3	—	—	—	—

Festival des anciens de St-François-Xavier

C'est dimanche prochain, le 7 février, que les anciens de Saint-François-Xavier donneront leur festival sportif. De magnifiques attractions sauront intéresser les invités. Quelques numéros comme les suivants:: "Image de guerre", "Epreuve des chars d'assaut canadiens", "Polo homobile", "Homme sans chaise", "Ballon perdu", "Partie de hockey entre l'ancien club de 1921, club où jouait Armand Mondou écolier, et le club actuel de l'académie", seront pour tous d'agréables surprises. Donc, anciens de Saint-François-Xavier, tous à l'académie dimanche à deux heures p.m. Pour renseignements, téléphonez au Rév. Frère Denis, CH. 2863.

Bivins vs Mauriello

NEW-YORK, 3. (A.P.) — Jimmy Bivins, poids-lourd de Cleveland, et Tami Mauriello, de New-York, ont signé aujourd'hui leurs contrats pour un match de 10 rounds qui sera disputé au Madison Square Garden le 12 mars prochain. Ce combat sera probablement le dernier de Mauriello avant son entrée dans l'Armée. Bivins rencontrera Anton Christoforidis à Cleveland le 23 février.

Vouloir mettre vos économies en sécurité, c'est vouloir du même fait la sécurité du pays.

POTINS ET COMMENTAIRES

par Paul PARIZEAU

Hockey

Léo Dandurand a définitivement abandonné le hockey il y a sept ans et n'a pas l'intention d'y revenir ... Le nom du populaire sportsman montréalais a été mentionné récemment comme successeur du président Frank Calder de la ligue de hockey Nationale durant la maladie de ce dernier ... Dandurand a toujours coopéré avec Calder et il a même empêché ce dernier d'être démis de ses fonctions à Boston lorsque les gouverneurs s'étaient ligués contre son autorité ... Aujourd'hui Dandurand a trop d'occupations pour assumer le poste qu'on désire lui confier.

* * *

L'instructeur Dick Irvin des Canadiens a raison quand il prétend que le record de trois buts en 37 secondes enregistré par le Tricolore à Détroit est sans égal... Il est vrai que les Maroons ont déjà compté trois buts en 24 secondes mais il y avait deux hommes des Rangers au pénitencier lorsqu'ils ont accompli cet exploit.

* * *

Les Bruins de Boston feront leur dernière apparition régulière à Montréal lorsqu'ils rencontreront les Canadiens, samedi soir au Forum. Le Tricolore n'a perdu que trois de ses quatorze dernières parties. Il n'a subi aucune défaite au Forum depuis le 19 décembre ... Dick Irvin escompte beaucoup de sa première ligne d'attaque et c'est pourquoi il a donné congé à Toe Blake, Joe Benoit et Elmer Lach jusqu'à vendredi ... Le trio ne chaussera pas les patins pour les pratiques d'ici là.

* * *

A Toronto les Maple Leafs viennent de faire signer contrat professionnel à Jackie Hamilton, ailier de 17 ans des Rangers juniors de Toronto. Happy Day a déclaré qu'il croyait que Hamilton est le meilleur joueur dans les rangs juniors de l'Ontario Hockey Association. Hamilton ne pèse que 160 livres. Il a compté 25 buts, soit le tiers du total de son club en 16 parties. On sait que les Leafs ont perdu récemment les services de leur centre-étoile et le capitaine Sylvanus Apps lorsqu'il s'est fracturé une jambe dans la partie contre Boston samedi soir.

* * *

L'ordre de la ligue de hockey Nationale empêchant Gaye Stewart des Leafs de jouer à Détroit et Jimmy Orlando des Red Wings de jouer à Toronto est maintenant levé. La fin de la suspension a été signée par Mervyn (Red) Dutton, président intérimaire de la N.H.L. durant la maladie de Frank Calder. Les deux joueurs avaient été suspendus à cause d'une bataille dans une partie Détroit-Toronto le 7 novembre. Ils ont dû par ailleurs payer une amende de $100 chacun à une oeuvre de charité de guerre.

Turf

Les handicappers semblent en parfait accord en classant Count Fleet comme le champion des trois ans de 1943 et favori du prochain derby de entucky. Ils basent leur opinion sur sa performance de l'an dernier, mais il y a quelque divergence d'opinion quant au cheval qui mérite la deuxième place. Quelques-uns prétendent que le meilleur après Count Fleet est Occupation; un autre groupe nomme Devil's Thumb tandis que d'autres choisissent Blue Swords.

* * *

Les chevaux élevés au Canada ont gagné plus de la moitié des sommes données en bourses sur les pistes canadiennes en 1942 ... Le chiffre exact est de 55.7 pour cent en comparaison de 24 pour cent il y a une décade ... 51.7 des courses courues au Canada ont été gagnées par des chevaux élevés dans notre pays; le chiffre n'était que de 22 pour cent il y a dix ans.

* * *

Un autre as potentiel du turf vient de retourner à l'entraînement. Il s'agit du poulain de quatre ans, Apache, appartenant à William Woodward. Plusieurs entraîneurs le considèrent comme l'un des plus rapides pur-sang qu'ils aient vus ... Après avoir démontré son étonnante rapidité en gagnant les stakes Experimental, Empire City, Yonkers et Wilson (deux en des temps records) sa patte droite d'avant l'a fait souffrir et un repos complet s'est imposé.

Apache était considéré comme un des meilleurs deux-ans en 1941 et au commencement de l'année dernière il courait comme un champion. Bien que sa carrière n'ait pas été longue il a gagné $42,000 en bourses. C'est à Empire City qu'il a fourni ses meilleures performances. Dans un stake en cet endroit il a couru la distance d'un mille et un seizième en un temps de 1:43 1-5, sans précédent dans les annales de la piste et plus tard il a couvert un mille et trois seizièmes en 1:56.

Boxe

Le 20th Century Club vient d'annoncer à New-York que le combat de dix rounds non pour le titre, entre Gus Lesnevich de la garde côtière, et le poids-lourd Mello Bettina, de l'armée, qui devait avoir lieu le 26 du courant au Madison Square Garden a été contremandé parce que Lesnevich n'a pas pu obtenir son congé de la garde côtière. On cherche un autre adversaire pour Bettina.

YVON ROBERT DEFENDRA SON TITRE CONTRE DANNO O'MAHONY CE SOIR

Yvon Robert défendra son titre ce soir au Forum contre Danno O'Mahony ancien champion qui revient essayer de gagner le championnat mondial de lutte. Le match de ce soir sera de deux chutes sur trois et à finir. Tout un gala de lutte a été préparé à cette occasion par le matchmaker de lutte de la Canadien Arena Co., Eddie Quinn.

Voici quels seront les numéros au programme:

Finale de deux chutes sur trois à finir entre Danno O'Mahony et Yvon Robert.

Semi-finale de trente minutes ou d'une chute entre Larry Moquin et Sliding Billy Hanson de Salt Lake City.

Match spécial marquant les débuts ici comme lutteur d'André Vadrais. Vadrais contre Les Ryan; match de trente minutes ou d'une chute.

Deux préliminaires de trente minutes chacune ou d'une chute: Joe DeValteau vs Frank Valois et Jean Pusie contre un adversaire de taille.

O'Mahony et Robert ne se sont pas rencontrés dans l'arène depuis six ans. C'est en 1936 que Robert ravissait à O'Mahony son titre en le battant au Forum dans un match mémorable. L'Irlandais fit une longue tournée en Europe après sa défaite et quand il put obtenir des revanches il ne fut jamais satisfait de la façon dont il fut traité. C'est un des anciens champions qui ont réclamé le plus grand nombre de fouls importants contre Yvon Robert.

Plusieurs magnats de la lutte sont ici aujourd'hui pour assister aux débuts de l'Ange canadien du matelas, André Vadnais dont on parle de la force extraordinaire. On croit qu'il a tout ce qu'il faut pour devenir un fameux lutteur.

Larry Moquin nourrit l'espoir de gagner avant longtemps le championnat du monde et désire ardemment un match contre le champion actuel Yvon Robert. On parle de lui faire obtenir cette rencontre s'il peut triompher de Sliding Billy Hanson ce soir. Hanson est peut-être le plus redoutable adversaire auquel il se soit attaqué jusqu'à présent.

Joe DeValteau est un autre aspirant au championnat mondial. Lui aussi demande une rencontre avec Yvon Robert. Valois est également sur les rangs et son match de ce soir contre DeValteau dira s'il est du nombre des bons aspirants.

Paul Bowser, Tom Paoli et Jerry Monohan sont au nombre des promoteurs qui assisteront au match entre Danno O'Mahony et Robert et qui verront en même temps les débuts de l'Ange canadien-français découvert par l'ancien promoteur Lucien Riopel André Vadnais de l'Ange-Gardien.

YVON ROBERT

Mesner redevient la propriété des Reds

CINCINNATI, 3. (A.P.) — Steve Mesner, le troisième but recrue acheté au mois de novembre par les Reds de Cincinnati et vendu lundi aux Dodgers de Brooklyn pour le prix des "waivers", est de retour avec les Reds, parce que, a dit le gérant général Warren Giles aujourd'hui, "je n'ai pas été aussi ruse que je le croyais."

Giles a dit qu'il a "oublié un règlement qui dit qu'un club doit accorder un essai à un joueur avant de s'en départir."

Les Reds ont exprimé une grande satisfaction de la vente de Mesner lundi, parce que, a dit Giles, le troisième but de Sacramento est dans la catégorie 3-A pour le service militaire, tandis qu'il était supposé être dans la catégorie 4-F quand il avait été acheté de Sacramento. Mesner est marié, mais il n'a pas d'enfant.

LE DOMAINE DU TURF

LES RÉSULTATS

Fairgrounds

PREMIERE COURSE

Formation 110 Rienzi	8.80	5.40	3.60
Nicabe 110 Duhon		20.00	12.20
Uncle Walter, White			3.60

Poppycock, Principalone, Riposte, Prince Derek, Upjack, Chilla Nation, Maisco ont aussi couru.

DEUXIEME COURSE

Keyman 110 Busham	10.80	5.60	4.60
Ava Delight 110 Brooks		6.60	5.40
Lustrous 110 Thornberg			13.80

Arcadian, Valdina Fable, Van Man, Sallymar, Commencement, Allmar, Busy Josie ont aussi couru.

TROISIEME COURSE

Mugs Game, Brooks	8.20	2.60	2.20
Black Fire, Reeves		5.60	3.20
Ed M. 120 Keiper			2.80

Westy Royal, aWee Ann, Delayed, aJames O. Paddy Whack, Straw Warning ont aussi couru

QUATRIEME COURSE

The Fiend, Higley	7.80	3.00	3.00
Haichow 120 Keiper		2.40	2.20
Early N. Smart, Eads			3.00

Shadburn Ibex, Par Avion, Pittstraw ont aussi couru.

CINQUIEME COURSE

Rounders, Zufelt	9.00	3.00	out
Moscow II 117 Higley		2.60	out
Porters Cap, Haskell			out

Paper Boy a aussi couru.

SIXIEME COURSE

Halle 115 Clingman	8.60	2.60	2.20
Sticky Kitty, Seurlock		3.80	3.40
Philadelphia, 113 Eads			3.00

Grenouille Stylus Volcano, Libertyite, Valdina Dust ontaussi couru.

SEPTIEME COURSE

Fuego 110 Rienzi	5.60	3.20	2.80
Bell Reigh 115 Brooks		8.20	5.40
Aldridge 119 Greever			5.00

Heman Valdina Melia, Fair Player, Sweepstaker ont aussi couru.

HUITIEME COURSE

Hillbiond 110 Adams	7.00	5.20	4.00
Agricole 115 Calvert		8.80	5.80
Constant Aim, Seurlock			4.20

Star Back, Memory Book, Azimuth, Scarcy, Star of Padula, Aghanistan ont aussi couru.

CHOIX DU JOUR

A FAIR GROUNDS

1—Good Daughter, Blue Devil, Orange Leaves.
2—Blossom Queen, Spy Ann, Miss Fixit.
3—Peggy Silver, Cumshaw, Magnesium.
4—Tennessee, Chancevive, Door Lock.
5—Navy Cross, Shiny Penny, Colonial Miss.
6—Markell, Pigtails, Air Master.
7—Woodsman, Legal Advice, Franco Saxon.
8—Bouncing, Ardenell, Bloodhound.

LES INSCRITS

Fairgrounds

PREMIERE COURSE, 6 furlongs — Blues Singer 115, Fur Coat 120, Cee Lot 120, Orange Leaves 115, Wickie 115, Apto Play 110, Good Daughter 115, Goo Goo 115, Crystal Torch 120, Suspicion 115, Blue Devil 115, Duke's Pal 120, Swell Kid 115, Doctor Jackie 115.

DEUXIEME COURSE, 6 furlongs — Miranda Z. 105, Hadatime 113, Blossom Queen 105, Blob Del 105, Juliet C. 108, Spy Ann 108, Miss Fixit 105, Lazarus 120, Cloe Flight 103, Gay Trace 110, Carlade 110, Chief Bud 116, Beau Greenock 115, Compton 115.

TROISIEME COURSE, 1 mille et 70 verges — Be Calm 115, Fatal Hour 108, Bit of Sugar 110, Esterita 103, Peggy Silver 110, Cumshaw 120, aFishers Pet 105, Atafa 115, aHope For 103, Venture Cap 108, Magnesium 120.

a—Entrée Mme Al Gaal et E. Waltz.

QUATRIEME COURSE, 2 furlongs — Photogenic 116, aFlying Julia 116, bSmart Sheila 116, Chevalet 116, Pi Chi 116, Judy A. J. 116, Bertha J. 116, bDoor Yock 116, Chancevive 116, Wing O' Blue 116, Two Fronts 116, aOur Advice, Tennessee Maid 116, Dog Daze 116, Czech Lass 116, Ste. Frances 116, Occlusion 116.

a—Entrée Mme Cary Boshamer et C. Boshamer.
b—Entrée Mme L. Lazare et W. O. Hicks.

CINQUIEME COURSE, 5 1-2 furlongs — Flying King 111, Navy Cross 122, Noonday Sun 111, Shiny Penny 106, Tweedy 116, Biloxi Bay 116, Teentee 116, Careless 113, Pharblaze 119, Colonial Miss 103.

SIXIEME COURSE, 6 furlongs — Augury 115, Topnard 113, aPigtails 119, aJoe Schenck 117, bMarkell 113, bDandy Fox 120, Air Master 121, Boom On 120, Taunt 114.

a—Entrée Ferme Woolford.
b—Entrée Ecurie Calumer.

SEPTIEME COURSE, 1 1-8 mille — Newark 110, Cagot 110, Victory March 110, aWhistling Dick 110, Franco Saxon 115, aWoodsman 108, Parade Ground 108, Jay Bee Dee 115, Mad Sweep 115, Masculine 113, High Omar 115, Legal Advice 115, Gay Hour 110, Auld Lang Syne 103, Keene Advice 111, Bull Whip 115, Curiosa 108, Ambo 105.

a—Entrée Mme E. D. Jacobs et J. Bieber.

HUITIEME COURSE, 1 1-16 mille — Gooseberry 117, Bloodhound 112, Ardenell 119, Isaroma 117, aHerd Lu 117, Rocky Meadow 110, Bouncing 103, New Englander 110, aMilk Route 117, Black Time 117, Roman Hero 117, Betty's Bobby 112, Constant Aim 120.

a—Entrée G. Williamson.

Pari-double

A Fair Grounds—$51.80.

POUR UNE FIN DE SEMAINE AGREABLE

"The Edgewater", Goûtez à notre excellente cuisine près du foyer. Taux de fin de semaine $4.00 et plus. Hôtel chauffé à la vapeur.
Téléphone: Pointe-Claire 450.

FORUM
CE SOIR à 8 h. 30
CHAMPIONNAT DU
LUTTE
YVON ROBERT vs DANNO O'MAHONEY
3 AUTRES GRANDS COMBATS
Prix populaires
60c., 90c., $1.25, $1.75
Toutes taxes incluses.

On prend un grand soin des petits en Grande

Rumeurs et mensonges sur le rationnement et l'alimentation

Ce que les Canadiens doivent croire et ne pas croire — La propagande ingénieuse des Allemands — Durant la dernière guerre ! — La campagne de nutrition vient à son heure

Cette semaine, nous parlerons des rumeurs, des mensonges et de tous les bobards d'inspiration nazie qui visent à attaquer notre programme d'alimentation et de rationnement. Il est évident que la propagande allemande s'efforce de saboter la confiance des peuples alliés par toutes sortes de moyens, tous plus ingénieux les uns que les autres. Connaissant fort bien le rôle vital que joue la nourriture dans la guerre totale, elle cherche à diminuer l'efficacité des mesures prises pour épargner les vivres tout en assurant aux populations une saine alimentation. Goebbels n'ignore pas que les histoires de gaspillage de denrées alimentaires, tant chez les militaires que chez les civils, ont pour effet de décourager les ménagères et de les inciter à ne pas économiser, comme on leur demande de le faire.

Au cours de la dernière guerre, les Canadiennes se faisaient un point d'honneur d'accepter volontairement des jours sans viande et sans beurre. Mais dans le présent conflit, les choses ne se passent pas de la même façon. Cette fois, le rationnement est intervenu pour assurer la conservation des aliments essentiels pour nourrir les armées et les populations civiles. Les ménagères sont invitées à préparer des menus qui permettent d'obtenir les maximums de rendement des vivres disponibles. Il importe qu'elles ne soient pas empêchées de collaborer de cette manière à l'effort de guerre, par des rumeurs insidieuses lancées à l'inspiration des sympathisants de l'Axe.

La campagne canadienne de nutrition vient à son heure et mérite toute notre attention. Chacun sait que la santé est essentielle pour remporter la victoire et que la cuisine peut jouer un rôle vital dans ce sens. Quand 50,000 ouvriers manquent une journée de travail à cause de rhumes, fatigue ou malaises divers, il est évident que la production de guerre se trouve ralentie d'autant. Et quand ces absences se renouvellent durant plusieurs jours, les pertes subies sont énormes. Avec une alimentation plus soignée, ouvriers et ouvrières seraient en meilleure condition physique et il se perdrait beaucoup moins de temps dans les usines.

La propagande nazie a donc tout intérêt à semer le doute et la défiance à l'égard de notre programme d'alimentation et l'on peut être certain qu'elle néglige aucune occasion de le faire. On peut avoir une idée de ses tactiques par l'extrait suivant d'un article paru récemment dans un journal de la Nouvelle-Angleterre. Nous l'empruntons de la Clinique des Rumeurs publiée régulièrement par le **Boston Herald.**

"Samedi dernier, une ménagère se présentait dans un de ces vastes marchés qu'exploite l'une des plus puissante compagnies d'épicerie à succursales d'Amérique. Elle venait acheter ses provisions pour la fin de semaine. Il n'y avait ni porc, ni veau, ni agneau, seulement une quinzaine de tranches de steak d'une livre chacune qui ne pouvaient être vendues qu'une seule par client. A part cela, on ne pouvait se procurer que du coeur, du saucisson de Bologne et du jambon pressé — des choses qu'on met rarement sur la table le dimanche midi.

"Au même moment, de l'autre côté de la frontière, les bouchers canadiens annoncent du boeuf à des prix au moins deux fois inférieurs à ceux qu'on nous demande ici quand on peut obtenir de cette viande. Au Canada le beurre se vend trois livres à la fois, tandis qu'il y a abondance de café, thé, lait et oranges. Il est assez difficile de comprendre cette situation et cette différence de prix, quand nous devons ici nous priver de ces choses, peu importe ce que nous sommes disposés à payer. Ce n'est pas que nous sommes jaloux de nos voisins les Canadiens, mais nous nous demandons comment ils peuvent jouir d'une telle abondance, eux qui sont en guerre depuis beaucoup plus longtemps que nous."

Il y a dans cette article des inexactitudes flagrantes que nous sommes bien en mesure de juger. De telles rumeurs sont évidemment lancées dans le but de mettre la désunion entre les pays alliés. Il faut s'en défier!

Une rumeur

"Pourquoi se priver pour ménager la nourriture, puisqu'on la gaspille dans la marine. On jette les aliments par dessus bord à Halifax et au large d'Halifax. Ce ne sont pas des restes, mais bien de la bonne nourriture qui se perd ainsi chaque semaine ou chaque mois parce qu'on veut renouveler les rations.

La vérité

Du ministère de la Défense nationale, service naval: "Le rationnement de la nourriture ne s'applique pas aux navires de la Marine royale canadienne. Tout bateau est approvisionné au dépôt central d'Halifax ou à d'autres ports pour la période de temps durant laquelle il doit être absent de sa base d'approvisionnement. On lui accorde même un excédent de vivres au cas où il serait forcé de rester en mer ou de changer son cours."

"On enregistre à tous les jours ce qui reste de nourriture. Avant d'approvisionner un navire, on vérifie ce qu'il a déjà dans ses magasins. A intervalle régulier, un officier visite les navires; vérifie les denrées qu'ils ont en leur possession et examine les comptes. Il arrive rarement que certains item gâtés par le froid et la mauvaise température ne puissent être consommés. Par exemple, du pain qui moisirait. Dans de tel cas, un certificat émis par l'officier commandant fait mention de la cause."

Une rumeur

"En vue de créer une disette de viande, le gouvernement paie les cultivateurs de la province de Québec pour qu'ils gaspillent leur viande".

La vérité

Le bureau de l'administration des denrées: "Cette rumeur est si bête que même Goebbels ne pourrait pas en imaginer une pareille !"

Une rumeur

"Dans les restaurants on remplit les poubelles à vidanges d'aliments sains et utilisables que nombre de gens ont peine à se procurer".

La vérité

M. Roger Charbonneau, directeur provincial de la récupération: "C'est absolument faux. Les hôtels et restaurants remettent aux institutions de bienfaisance et de charité le surplus de provisions qu'ils ne peuvent utiliser dans leurs établissements. De plus, des comités, autorisés sous contrat, par la municipalité de Montréal, à fouiller les dépotoirs de la ville de Montréal rapportent qu'il leur arrive très rarement de trouver de la bonne nourriture parmi les vidanges".

Une rumeur

"La rareté du beurre provient du fait que la dernière cargaison de beurre destinée à l'Angleterre fut coulée".

La vérité

M. E. H. Hodgson, président de la Montreal Provision Trades Association: "On n'a pas fait d'expéditions commerciales de beurre à l'Angleterre depuis 1939. Au nom des membres de la Montreal Provision Trades Association, qui comprend de nombreux exportateurs de produits laitiers du Canada, je déclare qu'à part quelques envois de petite quantité à la Croix-Rouge ou à des organisations du genre, nous n'avons pas exporté de beurre commercialement depuis deux ou trois ans".

Une rumeur

"La réduction des prix du lait, du thé, du café et des oranges fut mise en vigueur pour nous préparer à une hausse dans le prix de plusieurs autres denrées".

La vérité

La Commission des prix déclare ce qui suit: "On a diminué le coût du thé, du café, du lait et des oranges parce que ce sont là des denrées que l'on utilise à tous les jours dans nos foyers. On pouvait réduire les prix de ces produits beaucoup plus facilement que ceux du boeuf ou des fruits et légumes frais. Il fallait agir vite. On a de plus considéré la valeur nutritive de ces aliments et l'économie qu'ils apportent aux familles nombreuses".

Des faits...

L'Alimentation: "En établissant un service de l'Alimentation à Ottawa, en 1941, le gouvernement canadien a contribué à aider les industries de guerre à mieux nourrir leurs ouvriers. Au 1er juillet 1942, le service de l'Alimentation avait visité 150 industries de guerre, où sont employés plus de 200,000 ouvriers. Le nombre augmente considérablement chaque semaine. Lors de ces visites dans les usines les représentants du service rencontrent le haut-personnel de l'usine, inspectent le service médical, les cantines et les établissements où l'on sert les repas".

Fromage: "En 1942, un record fut établi dans la production du fromage au Canada. 125,000,000 de livres furent expédiées en Grande-Bretagne et il en est quand même encore resté une quantité considérable pour l'utilisation des Canadiens. Le fromage est un aliment particulièrement nourrissant qui contient des protéines et est très riche en calcium".

* * *

Comité éditorial de la Clinique des rumeurs: M. F. Cyril James, principal et vice-chancelier de l'Université McGill; M. Paul Vaillancourt, secrétaire honoraire de la Croix-Rouge pour la province de Québec; le juge C. Gordon Mackinnon; M. Paul Fournier, président du Conseil des métiers et du travail de Montréal; le lieutenant-colonel W. C. Nicholson, D.S.O., C.M., vice-président de la Légion Canadienne; M. Alfred Charpentier, président général de la Confédération des travailleurs catholiques du Canada; l'hon. Wilfrid Bovey, conseiller législatif; le Rév. G. G. D. Kilpatrick, D.D., directeur, United Theological College.

* * *

Vous pouvez aider. Ne répétez pas les rumeurs, signalez-les. Ecrivez à: La Colonne canadienne, Immeuble Transportation, Montréal.

Grève de sympathie, hier, à Wallaceburg

Les grévistes retournent au travail après une heure d'absence

WALLACEBURG, (Ont.) 3. (C. P.) — Des employés de la Wallaceburg Brass Company Ltd., ont déclaré la grève ce matin pour aider les grévistes de la Dominion Glass Company, mais ils sont retournés au travail une heure plus tard à la demande de M. George Burt, directeur canadien de l'Union des ouvriers de l'automobile d'Amérique. Les grévistes sont au nombre de 600.

Une trentaine d'agents provinciaux sont dans la ville. Ils se tiennent à l'entrée de l'usine de la Dominion Glass Company. Ils sont venus à Wallaceburg à la demande du maire A. L. Gilhuly afin d'assurer le maintien de l'ordre et le respect de la loi. Il y avait aussi un piquet de 200 grévistes à l'entrée de l'usine ce matin.

Les grévistes réclament la reconnaissance de leur union par la compagnie.

Les métallurgistes ne recevront pas leur 55 sous de l'heure demain

Sydney, N.-E., 2. (C.P.) — Les métallurgistes de Sydney ne recevront pas vendredi prochain l'augmentation de salaires pour laquelle ils ont fait dernièrement une grève de deux semaines. La compagnie déclare ne pas avoir encore reçu avis de l'adoption du décret ministériel établissant un minimum de 55 sous de l'heure pour les ouvriers de la Dominion Steel and Coal Corporation.

Le brigadier Edmond-A. Blais visite sa ville natale

Dernièrement, la ville de Thetford Mines, ville natale du brigadier Edmond-A. Blais, M.C., commandant de la 5e région militaire, recevait ce distingué militaire. A cette occasion le conseil de ville et les membres de la chambre de Commerce des jeunes s'étaient réunis. A son arrivée à la gare, où tous ses parents et amis s'étaient portés à sa rencontre, S. H. le maire, M. Gédéon Filion en tête. Cette photo fait voir le maire, M. Filion, félicitant le brigadier à sa descente du train. (L'Armée canadienne)

AVEC LES AMÉRICAINS EN AFRIQUE

par Ernie PYLE

Les aventures incroyables de neuf jeunes aviateurs dans le désert

D'un aéroport d'avant-garde américain en Afrique du Nord. — Neuf jeunes Américains viennent d'avoir un baptême du feu vraiment unique. Partis récemment d'Amérique à bord d'un gros bombardier destiné au front africain, ils sont arrivés ici quelques jours plus tard, à dos de chameau, après une série d'aventures incroyables et une bataille qui les mit aux prises avec des avions de chasse allemands. Voici l'histoire :

Une "forteresse volante", commandée par le lieutenant Harry Dever, de Martinsburg, Virginie occidentale, quitta les Etats-Unis durant le temps des fêtes. Elle traversa l'Atlantique sans incident et atteignit la côte d'Afrique. L'équipage que dirigeait Dever se composait comme suit : le lieutenant Richard Benning, de Britt, Louisiane, co-pilote; le lieutenant Charles Watt, de Jacobsburg, Ohio, navigateur; le lieutenant Victor Coveno, de Cleveland, et les sergents-mitrailleurs W. K. Thames, de Fayetteville, Caroline du Nord; Joseph Obradovich, de Lacrosse, Wisconsin; Richard Hasbrough, de Brooklyn; Harry Alsakar, de Montana, et Robert Oheron, de Cresline, Ohio.

Après s'être posé en Afrique leur gros appareil décolla un beau matin avec deux autres "forteresses" pour se rendre à l'aéroport de première ligne où nous les attentions. Ils volèrent toute la journée. Quand ils arrivèrent au-dessus de l'endroit où ils devaient atterrir, ils n'y trouvèrent aucune trace d'aéroport. Ils continuèrent donc de voler et de chercher. L'après-midi passa ainsi. Le crépuscule venait rapidement.

L'attaque

Soudainement, deux chasseurs plongèrent dans leur direction. On commença de tirer sur eux. C'est de cette façon qu'ils apprirent qu'ils s'étaient aventurés en territoire ennemi. Ça commençait bien.

Nos jeunes gens commencèrent de tirer à leur tour mais les appareils ennemis s'éloignèrent et s'en prirent à une autre forteresse qui disparut. Elle fut probablement abattue car on n'en a plus eu de nouvelles. Les deux autres "forteresses" grâce à la nuit commençante purent semer les adversaires. L'une d'elles décida d'atterrir pour la nuit mais elle s'écrasa au sol. De terre, l'équipage que commandait Denver reçut un signal. On l'avertissait de ne pas chercher à descendre. Plusieurs jours plus tard, des avions de reconnaissance américains découvrirent cette forteresse. On la touait sur une route. Il était évident qu'on l'amenait en territoire italien. Ils lui tirèrent dessus et la mirent en feu.

Des trois "forteresses" il ne restait donc plus que celle de Denver d'intacte. Seule en plein ciel nocturne, elle fit demi-tour et se dirigea vers l'ouest pour s'éloigner du territoire ennemi. Parce que l'obscurité était complète et qu'il était impossible toujours de trouver l'aéroport, le bombardier obliqua ensuite vers le sud afin de s'éloigner des montagnes. Après un bon bout de chemin ils grimpèrent à une altitude de 11,000 pieds et sautèrent, leur provision d'essence étant à peu près complètement épuisée.

Avant le saut, le lieutenant Denver leur avait donné à tous des instructions. On volait vers le sud. Il serait le dernier homme à sauter. Une fois à terre, il se mettrait à marcher vers le nord et ses camarades marcheraient vers le sud. De cette façon ils parviendraient à se rencontrer. Ce plan se montra excellent. Huit des neuf hommes se retrouvèrent le soir même. Le neuvième, le lieutenant Conevo, qui était tombé dans une petite vallée fut rejoint le lendemain matin. Cette première nuit, les jeunes gens la passèrent à la belle étoile. Ils dormirent enveloppés dans la soie de leurs parachutes, ne sachant pas s'ils étaient en territoire ennemi ou non.

Dans le désert

A l'aurore, un vieil Arabe se montra. C'était un berger nomade. Il ne parlait ni anglais ni français. Il fut très bon pour nos compatriotes. Il se mit à leur tête et les conduisit vers le nord. On marcha toute la journée. On fit une vingtaine de milles. La nuit de nouveau revenue, on se recoucha dans les parachutes. On faillit y geler.

Une caravane

Le lendemain matin on se remit en marche et l'on tomba par miracle sur une caravane de quinze chameaux. L'homme qui la dirigeait était un Arabe enrôlé dans l'armée française. Il faisait le tour du désert pour y acheter des chameaux dont les Français avaient besoin. Cet Arabe prit les Américains avec lui. On apprit plus tard qu'il pensa avoir affaire à des parachutistes italiens. Il croyait avoir fait de nombreux prisonniers

A dos de chameau

Les Américains s'installèrent sur les chameaux. Ils ne veulent plus revoir ces bêtes de leur vie. Il leur fallait les monter sans selle et ils assurent qu'il n'est rien de plus dur qu'un dos de chameau. Ils marchèrent donc tant qu'ils purent, n'enfourchant les dromadaires que quand il leur était impossible de faire autrement, c'est-à-dire à peu près tout le temps car le sable était si épais et si mou qu'ils y enfonçaient jusqu'aux genoux. Deux jours et deux nuits ils voyagèrent ainsi dans les sables nus. Il n'y avait pas de sentiers. Il n'y avait pas de routes. Le matin du quatrième jour, ils arrivèrent à un poste français du désert. Ils purent alors s'identifier, le lieutenant Dever parlant un peu le français. Les officiers français leur cédèrent leurs lits et leurs dirent qu'ils s'occuperaient de leur fournir un camion qui irait les conduire jusqu'à un endroit où il y avait des camions américains.

Le soir du cinquième jour, ils arrivèrent enfin à l'aéroport qu'ils avaient vainement cherché cinq nuits auparavant. Ils étaient fatigués mais pas trop épuisés. Ils ne se lassaient pas de raconter leur histoire aux officiers de l'armée. Il nous fallut les mettre au lit presque malgré eux vers 10 heures.

Un bon sommeil ne leur fit pas de bien. Le lendemain matin, ils étaient courbus. Certains d'entre eux avaient même mal à l'estomac. Mais dans un jour ou deux tout sera redevenu normal, lorsque l'excitation qu'ils ont d'être encore vivants se sera un peu apaisée.

Décès de M. Sylvio Leclerc à 70 ans

Le défunt avait fait partie des Queen's Hussars et avait été décoré trois fois

Nous apprenons la mort de M. Sylvio Leclerc, survenue après une courte maladie. Le défunt était né au Cap Rouge en 1872. Il avait fait partie des Queen's Hussars et fut décoré trois fois.

Il a successivement été à l'emploi de la Canadian Rubber, Co. Ltd. et de la maison Daoust, Lalonde & Cie. Il a travaillé pour cette dernière entreprise pendant plus de 40 ans. Il était à sa mort chef d'expédition.

M. Leclerc laisse dans le deuil: son épouse, née Marie-Antoinette Paquin, ses fils: Bernard, lieutenant de section, et Augustin, tous deux du C.A.R.C.; ses filles: Céline (Mme François Deschênes), Thérèse (Mme Anatole Hélie), Paulette, Sylvie, Madeleine et Pierrette; ses deux gendres, François Deschênes, président de la maison F. Deschênes & Fils, et Anatole Hélie, pharmacien, ainsi que huit petits-enfants.

La dépouille mortelle est exposée au salon de la Coopérative des frais funéraires, 7030, rue S.-Denis. Funérailles à l'église S.-Vincent-Ferrier, aujourd'hui, à huit heures.

Disette de conserves en perspective

VANCOUVER, 3. (C.P.) — M. V. B. Robinson, du personnel de la régie des vivres à la Commission des prix, a déclaré que bientôt les civils ne pourront pratiquement plus se procurer de conserves. On doit d'abord penser aux ouvriers du bâtiment, aux industries essentielles ainsi qu'aux membres des forces armées.

Directeurs de Québec qui assisteront à cette séance

QUEBEC, 3. (C.P.) — MM. Jean-Jules Gagnon et Rosaire Beaulieu, respectivement directeurs du service de la police et de celui des incendies de cette ville, sont partis aujourd'hui, pour Montréal, où ils assisteront à une assemblée des directeurs de l'Association des chefs de police et pompiers de la province de Québec.

CHRONIQUE MILITAIRE

Le major Spénard devient commandant en second d'un camp

Récemment promu, il occupera désormais ce poste au centre de Valleyfield

Récemment promu major, le capitaine Frank Spénard, du Régiment de Trois-Rivières, a été nommé commandant en second du centre d'ins-

(Blank & Stroller)

Le major F. SPENARD

truction de Valleyfield. Cette nouvelle vient d'être confirmée au quartier général de la 4e région militaire.

Bien que jeune encore — il est né aux Trois-Rivières en 1908 — le major Frank Spénard a déjà une brillante carrière civile et militaire. Il est entré dans l'Armée en 1930, comme simple soldat, au Toronto Scottish. Il travaillait alors comme traducteur à la Manufacturer Life, de Toronto. Diplômé de l'Insurance Institute, de l'université de Toronto, il consacra dès lors toutes ses activités à l'assurance. Plus tard, secrétaire privé du gérant de la Canada Life, à Montréal, il s'enrôla en 1932 dans les Grenadiers Guards, de Montréal.

De retour à Trois-Rivières, il fondait en 1933, avec son père, M. Arthur Spénard, Les Assurances Spénard Limitée. Il obtint son grade d'officier en mars 1934, dans le Régiment de Trois-Rivières et se qualifia comme lieutenant la même année. Il fut promu capitaine d'infanterie en 1936 et capitaine de tanks en 1938. Il fut mobilisé en septembre 1939, avec son régiment. Par la suite, il a occupé pendant quinze mois, au dépôt de la 4e région No 4, à Longueuil, les fonctions de commandant des renforts du Corps blindé canadien pour ce district.

Le War Office de Londres acceptait en 1937 le major Frank Spénard comme interprète bilingue qualifié de langue française. Le major Spénard est un bachelier ès-lettres de l'Université d'Ottawa. Un de ses frères, le sous-lieutenant Jean-Jacques Spénard, récemment promu à Brockville, est à se qualifier comme lieutenant au centre d'instruction de Farnham. Sa femme, née Yvonne Cinq-Mars, demeure à Montréal.

Garde d'honneur formée de Canadiens français en Colombie canadienne

VICTORIA, 3 (C.P.) — C'est un régiment canadien-français qui a fourni la garde d'honneur, ici, aujourd'huj, à l'ouverture de la session de l'Assemblée législative. C'était la première fois qu'une unité canadienne-française montait la garde à Victoria et une des rares occasions où une unité canadienne-française participait à une telle cérémonie en dehors de la province de Québec.

Mort en service

Le sergent LEO-GERARD BELANGER, fils de M. Alfred Bélanger, de Ste-Ursule, comté de Maskinongé, qui a été tué en service actif outre-mer. Mitrailleur-sansfiliste, il était âgé de 21 ans et faisait partie du C.A.R.C. depuis septembre 1940.

On demande aux anciens combattants de servir outre-mer

Ils pourront permettre aux jeunes de remplir des tâches plus actives

On a envoyé à 5,000 anciens combattants de la 4e région militaire un appel en vue de recruter 500 d'entre eux pour service outre-mer. Cette campagne durera tout le mois de février, a-t-on décidé à une réunion qui eut lieu en décembre au bureau du major Walter H. Scott, M.C.

Les anciens combattants recevront ce matin une lettre signée par un membre du bureau de recrutement de la Garde des Vétérans canadiens, dont les bureaux sont à 1118, côte du Beaver Hall. L'enveloppe contient en outre un questionnaire.

Le lieutenant Joseph-A.-R. Tessier, directeur du recrutement, nous explique que l'on a besoin de 500 anciens combattants pour remplacer outremer les soldats qui peuvent remplir des tâches plus conformes à leur âge et à leurs aptitudes.

En plus du bureau de Montréal, on a établi des centres de recrutement à Trois-Rivières, à Sherbrooke et à Val d'Or.

Cet appel s'adresse à tous les anciens combattants de moins de 55 ans.

Le C.W.A.C. a un besoin croissant de recrues

HALIFAX, 3 (C.P.) — Le lieutenant-colonel Joan Kennedy, officier administrateur du Corps féminin de l'Armée canadienne a déclaré, ici, aujourd'hui, qu'un besoin croissant de recrues pour le C.W.A.C. se fait sentir. L'enrôlement augmente sans cesse, dit le colonel Kennedy.

Des aviateurs canadiens font de la construction

OTTAWA, 3 (C.P.) — Les équipages de terre et de l'air d'une nouvelle escadrille faisant partie du groupe entièrement canadien en Grande-Bretagne montrent leur enthousiasme pour les opérations offensives en se lançant dans la construction. Arrivant à une station toute nouvelle dans le nord de l'Angleterre, on décida que les ouvriers chargés de mettre la dernière main à l'aéroport était trop peu nombreux et qu'il fallait que les travaux aillent plus rapidement. Chacun se mit au travail.

Promu, le major V. Leduc est nommé à un nouveau poste

Il devient officier d'état-major de 2e classe au quartier général de Québec

Le quartier général de la 5e région militaire, annonce la nomination du capitaine Val Leduc au poste d'offi-

(L'Armée canadienne)

le major VAL LEDUC

cier d'état-major de 2e classe et sa promotion au grade de major.

Né à Valleyfield, le major Leduc fit ses études au collège S.-Laurent et à l'Ecole Polytechnique de Montréal. Il s'enrôla dans le contingent du Corps école d'officiers de l'Université de Montréal, en 1933, pour recevoir sa commission en 1936. En 1937, il permuta au Régiment de Maisonneuve et, à la déclaration de la guerre, s'enrôla dans l'active avec le 1er bataillon de cette même unité, ayant obtenu un congé pour toute la durée de la guerre du service des poids et mesures de la Commission du service civil où il agissait comme inspecteur.

En mars 1940, le major Leduc, fut le premier officier de la 2e division désigné pour se rendre à Camberley R.N.C., afin d'y suivre un cours d'officier de liaison, Ayant passé ses examens avec succès, il fut nommé officier de liaison au quartier général d'un corps, puis, d'une brigade d'infanterie.

En juin 1941, il était versé au quartier général d'une brigade blindée, et, en août de la même année, se rendait à Oxford pour y suivre un cours d'état-major administratif à la fin duquel il était nommé capitaine d'état-major d'une brigade d'infanterie.

De retour au Canada, en mars 1942, le major Leduc fut envoyé à Kingston pour se spécialiser dans la branche d'état-major de guerre et être ensuite attaché au bureau de l'adjudant général, à Ottawa. Tout récemment, il recevait sa promotion de major, en même temps que sa nomination au quartier général de la 5e région militaire.

L'enrôlement en Alberta pendant le mois de janvier

CALGARY, 3 (C.P.) — L'enrôlement dans l'armée active canadienne, dans la province d'Alberta, en janvier, se chiffre par 842 hommes et 67 femmes. C'est le plus gros mois depuis janvier 1942.

Dans la liste de pertes de l'Aviation canadienne

OTTAWA, 3 (C.P.) — La 489e liste des pertes du C.A.R.C., publiée ce soir, rapporte que le sergent Jean-Maurice Barbe, époux de Mme M.-J. Barbe, avenue Préfontaine, 1887, Montréal, a été tué en service actif outre-mer.

Nos aviatrices et nos aviateurs prennent leurs ébats dans les Laurentides

Qu'il fait bon être à la chaleur après s'être fait fouetter le visage par le grand vent des Laurentides. Après une excitante journée de ski, officiers, aviateurs et aviatrices du centre de recrutement no 13 du C.A.R.C., à Montréal, se reposent et prennent leurs aises au chalet Cochand, de Ste-Marguerite. On reconnait, de gauche à droite, assis, le caporal Eleanor Hoskinson, l'officier de section Madeleine Fortin et l'aviatrice-chef Joyce Cossman; debout, le chef d'escadrille F. L. McCrea, commandant intérimaire du centre de recrutement; M. Emile Cochand, leur hôte, dont le fils Louis est officier-pilote dans le C.A.R.C., et dont le second fils, Emile, s'enrôlera dans l'Aviation bientôt; le caporal Janet Morissey, l'officier adjoint de peloton P. A. Freeman, le caporal Doris H. Scott, l'officier de peloton Verray Day, de S.-Hubert; l'officier de peloton Celia de Costa, et le lieutenant de section L.-L. Lapointe, adjudant au centre de recrutement. (Le C.A.R.C.)

Prises de bénéfices, difficilement absorbées hier par le marché

POTINS FINANCIERS

Wall Street était irrégulièrement à la baisse hier et les stocks paraissaient aussi portés à s'avilir sur les bourses de Montréal et de Toronto. Quant aux prix du blé, ils fléchissaient quelque peu sur le marche de Chicago, tandis qu'ils demeuraient inchangés à Winnipeg. Sur la bourse de Londres, le ton était plutôt indécis.

* * *

La bourse de N.-Y. éprouvait des difficultés à absorber les nombreuses prises de bénéfices effectuees hier. Rien de plus logique, d'autant plus que maints titres paraissent en position vulnérable à la suite de leur hausse récemment à des cimes inconnues depuis 15 mois et au-delà. Comme les nouvelles de la bataille séro-navale, qui se poursuit présentement dans le sud du Pacifique, paraissent indécises, il se pourrait donc fort bien que Wall Street hésite encore aujourd'hui, d'autant plus que la position technique de ce marché a été affaiblie par le mouvement ascendant prolongé de ces derniers temps. Malgré ces facteurs, il importe de surveiller attentivement les prochaines dépêches d'Extrême-Orient, car qu'elles indiquent une nouvelle victoire des Alliés aux environs des iles Salomon et le monde des spéculateurs en sera d'autant plus enthousiasmé que la récente visite de l'hon. Churchill en Turquie constitue un nouveau coup au prestige d'Hitler, sans compter qu'elle laisse entrevoir une orientation probable de la politique d'Ankara vers Londres, de préférence à Berlin, d'autant plus que la capitale turque est beaucoup mieux placée que toute autre pour savoir ce qui se passe actuellement en Russie et dans les Balkans, où il y aurait déjà beaucoup de mécontentement contre les nazis, à la suite du sacrifice de leurs soldats sur le front russe.

* * *

Le total des émissions d'obligations au pays durant janvier s'est totalisé à $227,334,000, contre $80,952,000 durant le cours du même mois l'an dernier et en regard de $81,686,413 durant le cours de janvier 1941, d'après le rapport que la firme A. E. Ames & Co. vient de publier.

* * *

Les stocks suivants se vendront aujourd'hui ex-dividende ; Penmans 75 cts par action; Rolland Paper 15 cts par action; Silbak Premier, 04 cts et York Knitting 20 cts.

* * *

C'est aujourd'hui que doit avoir lieu l'assemblée annuelle de la Mutual Life Assurance Co. of Canada.

* * *

Les directeurs des entreprises suivantes doivent se réunir aujourd'hui pour considérer la question du dividende; May Department Stores Co. et Crown Cork and Seal Co.

* * *

Comme l'on a laissé entendre récemment que "l'avenir des papiers fins était incertain et même quelque peu obscur et difficile de prévoir" c'est dire qu'il serait grandement surprenant que les titres de Howard Smith, Rolland Paper, Provincial Paper, etc., soient des plus achalandés à la bourse. Par contre, puisque l'on s'attendrait à ce que la production se maintienne à des niveaux satisfaisants, afin de répondre aux besoins essentiels, que les détenteurs de titres de ces entreprises ne s'en fassent donc, pas trop, malgré ces affirmations et, aussi, en dépit des restrictions, dues à la rareté des matières premières.

La Banque de la Nouvelle-Ecosse tient sa 111e assemblée annuelle

La Banque de la Nouvelle-Ecosse a tenu hier sa 111e assemblée générale annuelle. C'est la dernière de nos banques canadiennes à charte fédérale à réunir ses actionnaires, et, c'est pourquoi, nous tenons grandement à faire ressortir les intéressantes remarques qui y furent prononcées, d'autant plus qu'ils le furent par des financiers, dont la renommée n'est plus à faire.

Son bilan reflète particulièrement l'économie de guerre, au dire de M. H. D. Burns

Tout comme nous l'avons dit récemment, le 111e bilan de la Banque de la Nouvelle-Ecosse, présenté hier à ses actionnaires pour adoption par son gérant-général M. H. D. Burns, reflète particulièrement l'économie de guerre. Les fortes sommes dépensées par le gouvernement pour les armements et les achats élevés de certificats de dépôts par les banques expliquent, en effet, maintes progressions à différents postes de ce bilan. C'est ainsi que son actif et ses dépôts entre autres ont atteint, durant le dernier exercice fiscal, des chiffres "sans précédent". Quant à ses profits nets enregistrés, à la suite d'une augmentation de $295,000 dans le total des taxes à payer — $1,357,773 — ils se chiffrèrent par seulement $1,860,262, soit $75,000 environ de moins qu'en 1941, mais soit beaucoup plus que les exigences du dividende, au montant de $1,380,000. Incidemment, nous tenons ici à faire ressortir le fait, qu'au dire de M. Burns, les dividendes payés l'an dernier ne représentaient qu'un rendement de 3.7 pour cent seulement et, à la suite de la réduction récente dans le taux, le rendement actuel n'est plus que de 3.2 pour cent. Ce taux est loin d'être exorbitant et devrait faire taire certains critiques, toujours portés à s'en prendre aux banques, d'autant plus qu'il est à peine plus élevé que le rendement de 3.06 pour cent, payé sur les dernières obligations du 3e emprunt de la victoire.

Comme nous avons commenté au long, le 27 du mois dernier, l'intéressant rapport annuel de la Banque de la Nouvel-e-Ecosse, nous nous garderons de commenter davantage les remarques de son gérant-général sur ce sujet, mais, avant d'aller plus loin, nous croyons opportun de signaler au public que "contrairement à la plupart des autres institutions bancaires, ses prêts commerciaux ont augmenté en 1942, par rapport à ceux consentis en 1941."

Conformément à la politique suivie par les banques à charte du pays, afin de se rendre au désir des autorités gouvernementales, M. Burns a fait remarquer à ses auditeurs que la Banque de Nouvelle-Ecosse avait fermé en 1942 15 succursales et 1 sous-agence, mais, qu'elle était toujours en mesure, malgré cela, de satisfaire pleinement sa clientèle, de plus en plus active à la suite de l'ampleur de l'effort de guerre du pays. Il va sans dire que ce dernier fut cause des fortes hausses dans les taxes et du lancement d'emprunts de plus en plus élevés. Incidemment, nous profitons de ces allusions pour faire remarquer à nos lecteurs, qu'au dire de M. Burns, "les records établis par le Canada sur ces deux points se comparent favorablement avec ceux des Etats-Unis et même de l'Angleterre." A l'instar de maints banquiers, M. Burns s'est aussi prononcé en faveur du paiement des impôts au fur et à mesure, d'après le plan Ruml, mais comme cette question sera débattue en Chambre, nous nous garderons d'en parler, d'autant plus que notre intention de commenter l'allocution, effectuée par le président de la Banque de la Nouvelle-Ecosse, nous oblige à couper court aux intéressantes remarques formulées par son gérant-général, relativement à la politique fiscale et aux vastes efforts, poursuivis par notre pays au cours de ces dernières années.

M. J. A. McLeod fait ressortir la nécessité de la coopération internationale et du renoncement aux choses non essentielles

Si les remarques de nos présidents de banque à charte suscitent ordinairement un vif intérêt dans le public, celles du président de la Banque de la Nouvelle-Ecosse sont attendues particulièrement avec une vive impatience par nos hommes d'affaires, pour la bonne raison que M. J. A. McLeod est reconnu depuis longtemps comme l'un de nos hommes d'affaires et financiers des plus avertis. Une fois de plus, il ne les a pas déçus, puisque cet homme clairvoyant n'a pas hésité à dire, que si "du point de vue économique 1943 sera une année de pression contre les activités civiles" elle sera, par contre, marquée ,"au point de vue international, par des pressions telles contre l'ennemi en Russie, en Extrême-Orient, en Afrique du Nord et, enfin en Europe,, que ces dernières pourraient bien dégénérer en offensives vers Rome, Berlin et Tokio."

Ce n'est pas sans raison que M. McLeod laisse entendre que 1943 sera une année de restrictions dans les activités civiles, car, la pénurie de la main-d'oeuvre et la rareté des matières premières exercent déjà une influence défavorable sur nos industries manufacturières, nos mines, etc. Heureusement qu'il y a toujours un bon côté à toutes choses et c'est ainsi que notre production des métaux usuels a atteint un record l'an dernier, tandis que notre production d'or se contractait. Il va sans dire qu'il y a en contraction dans maintes autres branches de nos activités économiques et qu'il y en aura davantage cette année, même s'il est vrai, qu'en dépit de taxes plus élevées et d'économies plus considérables, les dépenses se poursuivent à un rythme dépassant la production courante. De telles dépenses accrues rendent la lutte contre la spirale inflationnaire fort difficile, mais, comme M. McLeod n'a pas craint de dire hier que "la politique du contrôle des prix, adoptée par Ottawa, était réellement efficace" il ne faut donc pas désespérer de ses succès. On peut juger de ces derniers par le fait que, du 1er novembre 1941 jusqu'au 1er décembre 1942, l'indice officiel du coût de la vie n'a monté que de 2 pour cent environ, contre près de 10 pour cent durant le même espace de temps aux Etats-Unis, et en regard de 20 pour cent durant la même période au pays, lors du dernier conflit. Tout intéressant que soient les succès, remportés à date par la Commission des prix, il n'en est pas moins vrai que ces derniers subiraient une forte pression présentement et l'on ne saurait avoir de plus belle preuve confirmant cet énoncé que les recours de plus en plus nombreux aux subsides et comme ces derniers coûtent fort cher au Trésor public, l'on ne saurait donc les considérer d'un bon oeil. Comme rien n'indiquerait la cessation de la pression actuelle contre les prix, c'est dire que l'avenir demeurerait encore incertain, et ce n'est donc pas sans raison que M. McLeod a insisté hier sur la nécessité pour tous les Canadiens de coopérer avec les autorités dans leur lutte actuelle contre l'inflation, en n'achetant que les choses essentielles et en économisant le plus possible.

S'il importe donc que tous coopèrent avec l'Etat présentement, ce dernier, de concert avec nos corps publics, nos institutions financières, etc., doit, par contre, se préparer, dès maintenant, au règlement des problèmes de rajustement d'après-guerre et il devrait voir à ce que rien n'enraye les activités de la libre entreprise dans le temps, au dire du président de la Banque de la Nouvelle-Ecosse. Comme ce dernier n'a pas hésité à dire que le gouvernement se doit de sévir contre le monopole privé qui ne représente pas la libre entreprise, car, en ce faisant, il voit à la protection des droits des individus, nul doute que ces sages remarques seront prises en sérieuses considérations et que notre pays sera en mesure à l'après-guerre de pouvoir profiter du réveil universel dans les affaires. Pour cela, il faut que l'on consente, dès maintenant, à payer le prix par une coopération internationale, proportionnelle à nos ressources naturelles et humaines.

Marcel CLEMENT

Bourse de MONTRÉAL

Ton indécis hier sur la place locale — Métaux usuels, avilis — Utilités publiques, irrégulières — Spécialités, bien soutenues

La liste locale subissait hier l'influence néfaste de Wall Street et tout comme ce dernier marché, elle était encline à s'avilir hier. Les pertes accusées furent généralement peu prononcées cependant, en égard à l'ampleur des avances enregistrées récemment.

12,500 titres industriels furent échangés hier sur ce marché, contre 15,600 la veille. Quant à l'échange des titres miniers, il formait hier un volume de 17,800 actions, en regard de 9,700 la veille.

Bathurst demeurait inchangé parmi les papiers, tandis que Howard Smith reculait d'une fraction.

Les métaux usuels avaient perdu de leur vigueur antérieure et Nickel à 28¾ perdait ¼ pt, tandis que Aluminium à 123 reculait de ¾ pt. Les actions de priorité d'Aluminium figuraient à 102¼, soit un sommet. Hudson Bay, Smelters et Noranda affichaient aussi certaine lourdeur.

Les utilités publiques avaient l'allure erratique et Brazilian à 15⅝ perdait ⅜ pt, tandis que Bell Telephone se hissait de 1⅜ pt à 145. Int. Power reculait de 1 pt, mais Winnipeg Electric, privilégié, gagnait ½ pt plus bas à 26, bien que son rapport annuel, accusant une contraction de 1 centin dans ses revenus nets, n'ait été publié que ce matin.

Algoma Steel perdait ¼ pt parmi les industriels, tandis que le C.P.R. demeurait inchangé à 8¼, parmi les chemins de fer.

La production de l'acier maintenue

Rendement de 99.5 p.c., malgré toutes les difficultés, écrit le périodique "Iron Age"

NEW-YORK, 3. — L'activité industrielle s'est accrue aux Etats-Unis parce que l'Office de la production de guerre a ordonné que l'on donne le plus tôt possible des commandes de produits d'acier qui répondront à des besoins militaires en 1943, dit-on dans la revue hebdomadaire du périodique "Iron Age".

Les aciéries, qui produisaient cette semaine encore à 99.5 p.c. de capacité (le même pourcentage que la semaine dernière), ont eu à rencontrer des difficultés grandissantes au sujet des fours à ruche, ajoute la publication.

Cette situation ne forcera par les grosses aciéries à éteindre leurs hauts fourneaux, mais si elle s'aggravait, la production de fer en général s'en ressentirait et les fours à fer marchand dont le fonctionnement dépend uniquement des approvisionnements de Connellsville devront cesser leur production.

A Washington, on estime qu'il y a suffisamment d'acier Bessemer, de billettes et de rails usagés pour que l'Office de la production de guerre accorde 100,000 tonnes d'acier par mois aux besoins essentiels des civils. Les produits qui seraient fabriqués avec cet excédent d'acier comprennent barres d'armature, des fers d'angle, des traverses, du fil de fer.

En ce qui concerne la sidérurgie dans l'ensemble, les nouvelles commandes de janvier ne sont pas beaucoup inférieures au volume de décembre dernier. Dans quelques districts, les bureaux des ventes régionaux ont reçu peu de commandes. Mais cela importait peu, puisque les aciéries ont eu directement de Washington un nombre considérable de "directives". On a octroyé une grosse quantité d'acier pour l'expansion du programme de construction de navires convoyeurs.

L'amendement au projet du contrôle des matières premières que l'on a annoncé cette semaine et par lequel les octrois seront trimestriels au lieu de mensuels, était prévu par les autorités sur les priorités, qui se sont rendus compte du changement analogue qui se produisait au sujet des besoins de la production.

Le beurre et les oeufs

Il n'est pas arrivé une seule boîte de beurre avant hier sur le marché de Montréal, alors que l'an dernier à pareille date les arrivages atteignaient le total élevé de 2,637 boîtes. Les arrivages d'oeufs se maintiennent toujours en hausse sur ceux de l'an dernier. Avant-hier, il est arrivé 999 caisses d'oeufs, comparativement à 735 caisses il y a un an.

Le prix du beurre est inchangé à 35½ cents la livre à l'offre.

Au marché des oeufs, les prix n'accusent aucun changement, au Canadian Commodity Exchange.

ARRIVAGES

(Non compris ceux par camions).

	Oeufs cais.	Beurre From boîtes	boîtes
Mardi	999		154
Année dernière	735	2,637	638

PRIX DU BEURRE

Marché au comptant:

Québec, 92 points, ... 35¼ of.

PRIX DES OEUFS

Marché au comptant:

	Prix de détail
A-gros	36-36½ — 42-45
A-moyens	32-33 — 38-39
A-poulettes	27-27 — 34-33
B	29-30 — —
C	25½-26 — —

Marché à terme:

Janvier ..... 35 of.

Prix fournis par le gouvernement

Prix de vente au comptant	Au wagon	Petites quantité
A gros	36-36½	41-42
A-moyens	33	38
A-poulettes	27	31-32
B	30	34-35
C	27-28	30-32

A NOTER

D'après certains rapports, les chemins de fer seront les entreprises qui seront les plus éprouvées lorsque cesseront les hostilités. A moins, évidemment, que l'Etat n'intervienne, ils auront grandement à souffrir du progrès intense de l'aviation au cours de la guerre et, même, de l'industrie de l'automobile. Dans de telles circonstances, l'accumulation des titres ferroviaires doit se faire sur une base plutôt modérée.

* * *

D'après M. D. S. Cole, commissaire du commerce du Canada à New-York, la première offre de pelleteries soviétiques en ce pays depuis plus de douze ans a été faite le 11 janvier par une firme locale pour le compte de l'Armtorg Trading Corporation, l'agence officielle du gouvernement soviétique. C'est la deuxième collection importante de pelleteries étrangères qui est offerte sur le marché de New-York.

* * *

Le commerce extérieur de la Jamaïque en 1941 a représenté une valeur totale de £10,484,288, vis-à-vis d'une moyenne annuelle de £10,436,842 durant la période quinquennale de 1936-40, écrit au Ministère du Commerce M. F. W. Fraser, commissaire du commerce à Kingston.

Pour la première fois dans l'histoire, le Canada a monté au premier rang comme source d'approvisionnement de la Jamaïque, lui fournissant des marchandises d'une valeur de £2,109,361 soit 33 pour cent de la valeur totale.

Rapport amélioré de Catelli Food

La demande accrue dans le macaroni contrebalance la réduction dans les produits en conserve — Profits de $1.17 l'action ordinaire vs 12 cts

Le rapport annuel de la Catelli Food Products Limited pour l'année fiscale au 30 novembre 1942 accuse une amélioration de $131,201 dans son fonds net de roulement et une augmentation de $18,055 dans ses bénéfices nets par rapport à l'année précédente dont la dépression avait été anormale.

Les bénéfices d'exploitation furent de $233,009 contre $137,148 en 1941. Les profits nets, déduction faite de toutes autres charges s'élevaient à $82,292 contre $34,237 il y a un an, soit donc, $6.14 par action sur le capital cumulatif de priorité 5 p.c. (75c) et après paiement du dividende régulier privilégié, la balance ressortait à $1.17 par action sur le capital ordinaire. L'année précédente les profits avaient été de 89 cts par action privilégiée et de 12 cts par action ordinaire.

Le fonds de roulement au 30 novembre était de $104,109.

M. Aimé Geoffrion, président des Produits Alimentaires Catelli Limitée, dans ses remarques aux actionnaires, effectuées dans le rapport annuel qui leur est transmis ce matin, déclare en partie ce qui suit:

"Le bilan représentant les résultats obtenus par la société au cours des douze mois terminés le 30 novembre 1942, vous est présenté avec l'approbation de vos vérificateurs.

"La pénurie du fer-blanc nous a forcés à fermer notre fabrique de conserves mais la quantité de macaroni, spaghetti, etc., manufacturée et vendue a augmenté très appréciablement, amenant une diminution correspondante du prix d'exploitation. D'où une amélioration de la position liquide de la compagnie, amélioration représentée par une réduction de $200,000 dans nos emprunts bancaires et par le paiement d'un solde de $15,000 restant dû sur notre propriété de la rue Notre-Dame.

"Nous pouvons raisonnablement prévoir la continuation de nos activités dans le domaine des pâtes alimentaires car nous traversons une période où bien des produits sont rationnés ou ont même complètement disparu du marché.

"Grâce à la collaboration des chefs de service et de tout le personnel, les bâtisses, le matériel et l'outillage ont été l'objet d'un bon entretien. Les inventaires ont été évalués modérément".

COMPTE DES PROFITS ET PERTES

	Année au 30 nov. 1942	Année au 30 nov. 1941
Rec. d'expl.	$293,060	$197,148
Rev. de plac.	4,670	4,433
Profit sur ventes de val.	nil	nil
Autres rev.	35,874	24,902
Total	271,552	166,184
Dépréciation	114,999	73,078
Salaires exec.	28,117	23,200
Hon dir.	5,000	4,150
Frais légaux	1,668	840
Autres dép	92,720	22,461
Taxes	22,161	5,529
Profit net	$2,292	$4,237
Dividende priv.	28,781	28,781
Net sur le commun	63,511	5,456
Dividende ordin.	nil	11,476
Surplus	63,511	d6,020
Surplus ant.	160,116	a175,409
Surplus total	213,627	169,389
Régular.	8,232	nil
Surplus gagné	$200,209	$160,116
Net par action priv.	$2.14	$0.89
Payé sur le priv.	0.75	0.75
Net sur le commun	1.17	0.12
Payé sur le commun	nil	0.25

(a)—Réduction de $26,623 du surplus gagné au 30 novembre 1940, représente un ajustement du profit net pour l'année à cette date, résultant de la révion de la dépréciation, de l'inventaire et des réserves de taxes.

(d)—Déficit.

BILAN

Actif:	30 nov. 1942	29 nov. 1941
	$	$
Encaisse	20,409	14,864
Cptes rec.	231,680	228,612
Hypot.	nil	19,560
Inventaires (b)	175,817	265,451
Placeement	86,022	72,341
Disponibilité	513,922	600,448
Actif immobi.	2,013,550	2,038,935
Charges diff.	36,732	36,172
Achalandage, etc.	1	1
Actif total	$2,564,184	$2,675,556

(a)—Moins réserve $17,000.

(b)—Produits finis au coût de production, matières premières et approvisionnement au coût moins réserve.

Passif:		
Emp. bancaires	260,000	400,000
Prêts dem.	65,000	50,000
Cptes payables	103,884	147,550
Divi. payé payables	nil	14,198
Dep. courues	9,554	7,263
Taxes	33,372	8,529
Exigibilités	409,813	627,540
Dette sur prip. n.-D.	nil	13,000
Déprec.	689,916	604,103
Rev. moulin inact. etc	78,182	97,736
Rés. publicit	15,000	nil
Contingences	50,000	50,000
5 p.c. stock priv. (a)	575,610	575,610
Stock ordinaire (c)	459,020	459,020
Surplus de capital	25,370	25,370
Surpl. distrib.	80,764	80,764
Surplus gage	200,000	140,116
Passif total	$2,564,184	$2,675,556

(a)—58,374 parts de $15

(b)—45,902 parts sans valeurs nominale.

FONDS DE ROULEMENT

	30 nov. 1942	30 nov. 1941
Dispon.	$513,922	$600,448
Exigibil.	409,813	627,540
Fonds net de roul.	$104,109	e$27,092

(e)—Excédent des exigibilités sur les disponibilités.

Le dollar canadien

NEW-YORK, 3. (C.P.) — Le dollar canadien a fermé en mieux de 1-16 de cent à un escompte de 9 13-16 p.c. par rapport à la devise américaine, aujourd'hui sur le marché des changes étrangers. (Le taux du bureau de contrôle du change d'Ottawa est de 9.09-9.91%.) La livre anglaise n'a pas changé à $4.04.

Marché des changes

Par le service des relations étrangères de la Banque Canadienne Nationale

Cours des changes entre banques

Angleterre, livre cable		4 03⅞
Suisse, franc		2332
Suède, couronne		2389
Brésil, milreis		0514

Taux de la Commission du contrôle du change étranger.

$ américain	10%	11% pr
£ sterling	4.43	4.47

Farines, grains et moulées

Northern No 1	1.09
Northern No 2	1.05
Avoine Extra No 2 CW	.62
Orge No 2 fourragère	.73
Farine du printemps	
Première qualité	5 15-5 35
Deuxième qualité	4 80-4 70
A boulangerie	4 40-4 60
(Moins 10 cts au comptant)	
Farine blé d'hiver de choix	
Au wagon	4 80
En petits lots	5 00
Farine de maïs blanche	
Au wagon	7 40
En petits lots	7 90
(Moins 10 cts au comptant)	
Gru	29 25
Son	30 25
Middling	33 25
Foin No 2	18 00
Gruau d'avoine, sac de 80 lbs	3 20-3 25

Vos fonds sont en sûreté dans les mains de l'Etat. Placez vos économies dans les Certificats d'épargne de guerre.

Bourse de TORONTO

Seuls, les pétroles à la hausse hier sur ce marché

TORONTO, 3. (C.P.) — La tendance sur ce marché paraissait se ressentir quelque peu hier de l'allure lourde des stocks sur les bourses de N.-Y. et Montréal.

Le total des échanges, accusés sur ce marché, s'élevait à 581,000 actions, contre 506,000 la veille.

La moyenne des industriels clôturait hier .76 pt plus bas à 104,69 tandis que la moyenne des mines d'or accusait une baisse de .81 point à 76.72. Quant à la moyenne des métaux usuels, elle se fixait hier .10 pt plus bas, tandis que la moyenne des pétroles clôturait .20 plus haut.

	Haut	Clot
Abitibi	35	35
Acme	06	06
A P Grai	24	24
Do P	108	107
Alderma	14⅝	14⅝
Aluminiu	102¼	102¼
Aquariu	22	22
Amm	01¾	01¾
Ang Cdn	52	50
Ang Hur	375	375
Anior	150	150
Bagama	10	10
Bankfiel	05	05
Base Me	11½	11
Bear Ex	16½	16
Beattie	80	80
Bell Tel	145½	145½
Bidgood	15½	15½
Blue Top	10	10
Do P	10½	10½
Bobjo	09	09
Bonetal	14	14
Brazil	16¼	15⅝
B A Oil	19⅝	19⅝
Bri Dom	25	25
Broulan	54	54
Brown	09	08½
Buff An	180	175
Buff Cdn	03½	02½
Bldg Pr	14¼	14¼
Cal Edm	145	145
Calmon	25	23
Can Cem	14¾	14¾
Can Cyc	106	106
C Forn	26	26
Can S S	9¼	9¼
Do P	32¾	32¾
Can W C	81¼	61¼
Cdn Bak	75	75
Cdn Bre	175	175
Do P	30	30
B Comm	134½	133½
Canners	21	21
Do B	11	10¾
Cdn Car	28½	28½
Celanese	20½	20
Cdn Drd	18	18
C Ind Al	11	11
Cdn Loc	10	10
Cdn Mal	52	52
C P R	8¾	8¾
Cariboo	125	125
Cen Pat	110	106
Chester	70	70
Chrom	240	240
Cochenc	85	83
Cockshu	09½	09½
Coll Ter	6	6
Conlaur	102	100
C Smelt	43½	43½
Cosmos	25½	23½
Davies	13	13
Denison	04½	04½
Dist Sea	27	27
Dome	19	19
Dom Bk	150	150
Dom F S	22	22
Dom Sco	100	100
Dom Stl	10	10
Dom Sto	7¾	7
Do Woo	5½	5½
Do P	12	12
East Cr	69½	69½
East Ma	125	125
Easy	4	4
Eldorad	107	102
Falcon	265	265
Fed Kir	04½	04
Ford A	21¾	21
Franco	50	50
Gaul'n	23	23
Do C	90	87
G S War	8½	8½
Gods L	16	15
Goldale	12¾	12¾
Goldeag	03½	03½
Gold Gat	04½	04½
Goodfi	01	01
Gunnar	16	16
Gypsum	53	53
Halliwel	06½	06
Hallinor	310	310
Ham Brj	5	5
Hard Ro	55	53
Harker	03½	03½
Hi Surc	13	13
Hinde	14	14
Holling	925	900
Home	295	295
Homest	04½	04½
Hud Bay	28	28
Hunts	8½	8½
Hur Er	61	61
Imp Oil	13¾	13
Imp Tob	12½	12½
Int Met I	11½	11½
Do P	94	94
Int Mig	112¾	112¾

	Haut	Clot
Int Nick	38⅞	38⅞
Int Pete	18¾	18¾
Jac Wal	08¼	07½
Jacola	01¾	01¾
Jason	11	11
J M Con	01½	01
Kerr Ad	570	565
Kirk L	57	57
L Dufan	65	65
L Shore	11½	11½
Lapa Co	08¾	08¾
L Secord	10¼	10
Leitch	78	77
Lil L L	88	88
Lobla A	20¾	20½
Macassa	282	280
Macleod	170	167
Madsen	95	91¾
Malartic	205	202
Man Ea	01	01
M L Mig	51	51
Do P	12½	12½
Massey	6¾	6¾
Do P	15¾	15¾
McIntyr	48¾	48¾
McKens	93	92
McLella	02¾	02¾
McVitt	05¾	05¾
McWatt	13	13
Mercury	6	8
Min Cor	175	172
Moneta	33	32
Mtl Pow	26½	26
Moore	16½	16½
Nat Gro	6¾	6¾
Nat Pete	60	60
Nat Sew	14¾	14¾
Nat Car	44	44
Negus	88	88
Noranda	43¾	43
Nordon	06	06
Norzold	03½	02½
Normet	96	96
O'Brien	11	10
Okalta	53	53
Ont Nick	09½	09
Pacalta	68	67½
Pamour	65	62
Partena	02½	02½
Paymast	21	21
Perron	102	100
Pick Cro	180	180
Powell	58	58
Preston	190	187
Queenst	41	41
Quemon	09	09
Reeves	67	67
Roche	02¾	02¾
Royal R	136	136
Royalite	23½	22½
Russell	15	15
Do P	150	150
St Anth	05¾	05½
San Ant	215	215
Senator	24	24
Shawin	18	18
Sherritt	100	94
Sigma	625	625
Simpson	91	91
Sladen	41	40
Slave L	02½	02½
S E Pete	01	01
Stan Pa	125	125
Stan Rrd	14	14
Steep Ro	160	158
Sud Bas	190	190
Sullivan	71	71
Sylvan	154	150
Teck H	240	240
Toburn	65	65
Tuch	65	62
Do Bon	35	35
Un Gas	23	23
Unit Fue	37½	37½
Unit Stl	17	12
Upn Can	126	125
Venture	560	455
Vermila	12¾	12
Vulcan	27	27
Unit Cor	83	83
Wai Am	150	145
Walker	198	193
W C Flr	56	56
Wng El	24	24
Do P	35	35
Wood C	64	61
Wri Har	325	315

CURB

Bruck	7	7
Can Vin	23	23
Cdn Mar	145	140
Con Pap	31	31
Do2Brdg	26	26
Pend Or	152	152

Total des ventes: 581,000 actions.

HORS-LISTE

Cours fournis par G. E. LESLIE & Co. 260, St-Jacques Ouest

	Haut	Clot
Abbeville		3
Alba-Ar	4	7
Amal Ki	7	9
Arca	7	9
Argosy	3	6
Athon N	1	3
Barber La	4	6
Beaucourt	5	8
Bercef L	1	3
Big Mast	1	3
Bilmac	1	3
Brock Co	7	9
Cad Exp	2	4
Can Pand	1½	3
Capi Rouyn		1
Cen Mat	2	3
Cheminis	3	4
Chibmac		3
Clerno		3
Courn N	4	5
Crow Sho	3	5
Cunipteau	2	3
Demps Ca		1
De Santis	3	5
Dubisson	13	17
East Laconia		1
Elmes	3	5
Franco O	14	18
Fontana		3
Hiawatha	2	3
Hug Pam	4	6
Hutchis L	1	3
Iroquois		5
Keora		2
Lacoma	½	1½
L Genev	5	7
La Brown	1½	3
Lander		10
L L Lagoo	1	3
Leroy Mine		1½
Louvre		1
Low Pete	33	37
Mag Con	30	36
Martin Bir	4	6
Mag Lak	10	
McMarma	9	11
Moff Hall	1	3
Mosh L L	9	11
Nat Mala	25	27
Numalako	5	7
Norbeau	23	27
N Augerit	7	9
N.A.Moly	3	5
Obalski	1	3
Okland	4	6
O'Leary M	3	4
Opem Cop	6	
Oriole	1	3
Orpit	2	4
Pan Can	4	7
Pascalis	21	24
Plains P		19
Porcupi L	2	3
Polaris	1	3
Pontiac R	3	5
Presdor	2	3
Privateer	40	41
Propriet	450	475
Q Eureka	1	3
Que Manl	23	25
Rand Ma	135	150
Red Gold		3
Ribago N	1	3
Rose G N	5	10
Routt Cad		1
Rouyn Re		1
Ruhee		1
Scott Chi		1½
Shawmaque		3
Shenango	5	7
Siscoe Ext	15	30
Smelt Gol		1
St Pierre C		3
Sprin Stu	21	23
Thom C		2
Tible Island		1
Tonawanda		1
Union Min		6
V D'Or M		10
Walk Pat		1
Wasu	3	5
Wawbano		1
West Cad		2
Winoga	1	3
Woco	1	15
Youn Da	17	19

Moyennes de la Bourse de Toronto

Par le Toronto Stock Exchange

	Ferm. hier	Ferm. ant.	Ch'ge net	Il y a 1 sem	Haut 1943	Bas 1943	Haut 1942	Bas 1942
Ferm. hier	104.69	76.72	70.62	21.19				

COMMERCE et FINANCE

Les revenus nets de Mont. L.H. & P. Cons., maintenus en 1942, malgré les taxes accrues

Ils sont équivalents à $1.87 par action, contre $1.88 en 1941 — Situation financière améliorée — M. J. S. Norris parle des lois d'exception

Les ventes de Montreal Light, Heat & Power Consolidated durant l'exercice terminé le 31 décembre 1942 ont atteint un chiffre record, la compagnie ayant utilisé à sa capacité son outillage de production et de distribution pour répondre aux exigences de la guerre, selon le rapport annuel de la compagnie.

Augmentation des revenus bruts

Les profits n'ont pas augmenté en proportion. Une augmentation de plus de $3,500,000 des revenus bruts a été plus qu'absorbée par l'augmentation des frais d'exploitation, des impôts — ainsi que par la dépréciation. Résultat, le revenu net de $8,401,818, soit $1.87 par action sur les $4,482,033 actions ordinaires sans valeur au pair de la compagnie, a accusé un léger recul par comparaison avec 1941 alors que le revenu net fut de $8,451,631, ou de $1.88 par action.

L'accroissement des revenus de plus de $3,400,000 est dû surtout à l'utilisation plus considérable de l'électricité par les industries de guerre. Les revenus provenant des ventes d'électricité pour fins industrielles se sont accrus de $2,500,000; les ventes d'électricité en bloc et les ventes de gaz pour service industriel ont aussi augmenté. Les ventes d'énergie secondaire ont diminué de quelque $500,000. Les revenus étrangers à l'exploitation sont un peu moindres qu'en 1941 et s'établissent à $951,500.

Fonds de roulement amélioré

Le bilan consolidé de la compagnie et de ses subsidiaires au 31 décembre 1942 accuse une nouvelle amélioration dans la situation financière par comparaison avec l'année précédente. Malgré des dépenses au compte de capital durant l'année, de plus de $3,000,000, et une diminution de $266,000 de la dette obligataire, le fonds de roulement était de $8,887,531 à la fin de 1942, alors qu'il n'était que de $4,568,279 en 1941.

Au chapitre de l'actif disponible, espèces en caisse et prêts à demande à $3,322,837, comptes à recevoir à $3,298,583, et inventaires à $676,396 accusent peu de changement sur l'année précédente, mais le portefeuille d'obligations gouvernementales et autres titres vendables s'est accru de $8,486,341 à $11,561,928 pour donner un actif disponible total de $15,862,745 par comparaison avec $16,192,871 à la fin de 1941. Le passif courant, d'un autre côté, est tombé de $11,624,592 à $10,475,414, grâce surtout à la diminution des comptes à payer et du passif couru, qui recule de $8,488,101 à $7,322,504.

Remarques du président

John S. Norris, le président de la compagnie, dans une déclaration au rapport annuel, explique que l'augmentation des frais d'exploitation, soit $715,153, est surtout due (a) au paiement du boni de vie chère aux employés; (b) à l'augmentation du coût de fourniture du gaz résultant de la hausse du coût du charbon, et (c) à la protection de l'outillage en temps de guerre.

M. Norris attire encore l'attention sur l'injustice des lois fédérales actuelles de l'impôt et s'exprime ainsi:

"Vos administrateurs attirent encore une fois l'attention sur les lois d'exception de l'impôt fédéral qui imposent un lourd fardeau aux abonnés des services d'électricité de la province de Québec alors qu'elles exemptent les abonnés des services d'électricité de la province d'Ontario — le principal concurrent du Québec. Vos administrateurs ne peuvent croire qu'il soit impossible à ceux qui légifèrent en matière d'impôts de trouver une formule équitable susceptible de faire disparaître l'injustice et de répartir le fardeau de l'effort de guerre sur les abonnés des deux provinces".

La provision pour les impôts pour l'année s'est chiffrés par $8,572,094 (dont $270,000 remboursable). Cette somme, qui ne comprend pas plus de $1,250,000 de taxe de vente payées par les abonnés de la compagnie, équivaut à 25.6 p.c. de toutes les ventes d'électricité et de gaz. Et, selon le rapport, l'augmentation de l'impôt fédéral, prévue au dernier budget, ne s'est fait sentir que pendant la dernière moitié de l'année.

Parlant de la situation financière en fin d'année, M. Norris a dit:

"La dette obligataire a été diminuée durant l'année d'un montant de $266,000, les opérations comportant: (a) le rachat de $9,055,150 de billets et d'obligations, et (b) l'émission de $8,789,150 d'obligations de première hypothèque à fiducie collatérale de la compagnie, avec échéance en 1961, échangées au pair contre un égal montant de certificats de billets convertibles comportant échéance en 1949.

"Les dépenses au compte de capital en cours d'exercice se sont chiffrés par $3,002,520, somme affectés principalement à des travaux d'aménagement à notre usine de Beauharnois, etc. Ce déboursé (défrayé à même l'encaisse) porte les dépenses au compte de capital pour les trois années de guerre usqu'à la fin de 1942 à $11,914,050, somme qui a été entièrement fournie par la compagnie et pratiquement toute dépensée aux fins de produire un supplément d'électricité destiné à appuyer l'effort de guerre du Canada.

En passant en revue les opérations des compagnies affiliées, la Montreal Coke and Manufacturing Company et Keystone Transports Limited, M. Norris déclare:

"Notre production de coke a dépassé 350,000 tonnes pour l'année et fut presque entièrement affectée aux fins de guerre, ce qui nous a forcés d'abandonner nos marchés ordinaires que nous avions pris des années à développer; de même le toluol, le benzol, et presque tous les autres sous-produits des fours à coke sont allés à la production de guerre. Disons ici qu'il a fallu, durant l'année, 551,830 tonnes de charbon, soit 1,511 tonnes par jour, pour produire le gaz requis par nos abonnés; ce charbon a été transporté dans les charbonniers Keystone durant la saison de navigation.

"En plus de ses intérêts dans les fours à coke et les charbonniers, votre compagnie possède et entretient des gazogènes auxiliaires et de l'outillage complémentaire, des stations d'emmagasinage et de compression et 815 milles de conduites à haute et basse pression pour distribuer le gaz des fours à coke à ses 210,000 abonnés".

Sur 32,172 actionnaires et détenteurs de billets, 29,196 résident dans la province de Québec et de beaucoup le plus grand nombre de ces derniers vivent dans le territoire desservi par la compagnie.

Voici comparés les comptes de revenu consolidés de 1942 et de 1941:

Revenu - Electricité	1942 $	1941 $
Service domiciliaire	4,867,869	4,545,253
Service commercial	5,341,214	5,376,151
Service industriel	10,570,222	8,470,173
Ventes en bloc	3,070,059	2,316,804
Exportation	1,811,781	1,409,178
Energie secondaire	974,516	1,173,519
Services municipaux:		
Aqueduc	378,717	378,318
Eclairage des rues	622,816	625,138
Revenu - Gaz		
Service domiciliaire	3,862,760	3,680,526
Service industriel	1,390,618	1,271,299
Autres rev. à l'expl.	129,088	153,994
Total	33,168,661	30,033,079
Frais d'exploitation	8,671,685	7,926,261
Impôts	13,502,094	7,417,818
Frais fixes	3,116,355	3,128,611
Dépréciation	5,898,193	4,104,940
Solde	1,150,335	7,366,110
Rev. étrang. à l'expl.	951,513	1,085,521
Revenu net	8,401,818	8,451,631
Dividendes	6,733,519	6,732,559
Solde	1,668,299	1,718,081
Moins sommes aff. à:		
Fonds de pension	20,000	20,000
Dépréc. - supplément	750,000	750,000
Res. pr. ass. & cont.	.....	800,000
Solde rep. au compte de surplus	898,299	148,081

Les disponibilités, telles que révélées au bilan consolidé, se comparent comme suit:

	Année term. le 31 déc. 1942 $	1941 $
Actif disponible	15,862,745	16,192,871
Passif courant	10,475,414	11,624,592
Fonds de roulement	5,387,331	4,568,279

‡—Portion remboursable de la taxe sur l'excédent des profits ($270,000) non comprise.

Le bilan consolidé se compare comme suit:

ACTIF

	Année term. le 31 déc. 1942 $	1941 $
Actif immobilisé	232,201,013	229,528,211
Moins rés. pour dep.	51,618,169	48,121,930
	177,582,604	181,206,281
Int. des subsidiaires	12,327,162	12,319,662
Dépôts en garantie	56,156	56,502
Fonds des obligataires	78,105	.....
Esp. en caisse et prêts à dem.	3,322,838	3,675,951
Obligations gouv. etc.	*11,561,928	‡8,486,341
Comptes à recevoir	3,298,583	3,521,686
Inventaires	676,396	601,892
Port. rem. taxe exc. pr.	270,000	.....
Ch. diff. & payées d'av.	551,234	556,668
Total	209,708,606	210,311,584

*—Y compris un montant de $566,366.00 (valeur au pair) des propres obligations de la compagnie.

†—Valeur en bourse $11,520,152.60.

‡—Y compris un montant de $197,500 (valeur au pair) des propres obligations et certificats de billets de la compagnie.

§—Valeur en bourse $8,075,685.

PASSIF

	1942 $	1941 $
Dette obligataire:		
Oblig. M.L.H. & P.	18,033,150	69,028,500
Prov. Lt. 5%	152,000	189,000
Billets M.L.H. & P.	11,121,050	19,510,200
Comptes à payer et passif couru	7,322,504	8,488,101
Intérêt couru	1,147,077	1,450,659
Dividendes à payer	1,705,833	1,705,833
Séc.-ass. et cont.	4,100,000	4,100,000
Int. minoritaires	1,264,624	1,284,197
Capital et surplus net	*161,267,068	*103,371,794
Total	209,708,606	210,311,584

*—Représenté par 4,189,033 actions ordinaires sans nominal.

Le coût de production du pétrole dans l'Alberta

CALGARY, 3. (C.P.) — R. L. Thorne, président de l'Alberta Petroleum Association, a déclaré aujourd'hui que le coût de production du pétrole dans l'ouest canadien a augmenté considérablement au cours des deux dernières années.

L'Association a demandé la permission d'augmenter le prix de l'huile brute au champ.

M. Thorne a dit que le coût de production de l'huile brute aux Etats-Unis a monté d'une moyenne de 71 cents le baril, dans le troisième trimestre de 1941 à 81.5 cents le baril dans le second trimestre de 1942, soit donc une augmentation de 7.5 cents du baril.

L'augmentation du coût de production dans l'ouest canadien était au moins égal sinon plus forte que celle des Etats-Unis.

Le marché des obligations

Prises de bénéfices et abstention des acheteurs provoquent un recul général à N.-Y. — Séance tranquille à Montréal

NEW-YORK, 3. (A.P.) — Les prises de bénéfices et le désintéressement des acheteurs résultèrent en une infinité de petites pertes sur le marché des obligations aujourd'hui, et quelques ferroviaires parmi les favorites en essuyèrent de plus grandes.

Les valeurs canadiennes étaient irrégulières. Les Canada 3% de 52 cédèrent 1-32; les 4% de 60 3-8. Dans les ferroviaires les C.N.R. 6% de 76 avancèrent de 1-4; les 4½% de 51 de 1-8. Les C.P.R. 6% de 44 cédèrent 1-4; les 4½% de 60, 3-4; et les 4% perpétuelles, 3-8. Les Int. Hydro 6% de 41 laissèrent aller un point net à 15 1-4.

Le volume des transactions cependant fut moindre que celui des séances précédentes. A l'exception d'une baisse de 8 de point dans la moyenne des valeurs étrangères, les autres moyennes enregistrèrent plutôt de petites variations.

Dans les étrangères l'Australie 5% firent une chute de 1 points sur une offre de 2 coupures seulement, et les Danemark 5½% perdirent 1 point. Les Cuba 5½% montèrent.

* * *

A Montréal, ce fut une séance monotone et des plus tranquilles. Les cours des Emprunts de Guerre étaient mixtes.

Dominion Coal a produit moins de charbon en janvier

Les dix mines de la Dominion Coal Co. du Cap Breton ont produit en janvier 279,531 tonnes, soit une diminution de 79,229 par rapport à janvier 1942. La rareté de la main d'oeuvre expérimentée est la principale cause de cette diminution depuis quelques mois.

La Coca-Cola International gagne $29.94 vs $38.50

NEW-YORK, 3. — La Coca-Cola International Corporation accuse pour 1942 un revenu net de $5,937,255, l'équivalent, toutes déductions faites, taxes, etc., après le paiement du dividende sur le stock classe "A", de $29.94 par action sur les 180,288 parts de stock commun. La compagnie n'est pas sujette actuellement à la taxe des excédents de bénéfices. L'année précédente les profits avaient été de $38.50 par action ordinaire.

Baisse de 15% dans les recettes du Pacifique C.

Les recettes brutes du Pacifique Canadien accusent une baisse de $1,108,000 ou de 15 p.c. pour la période de 10 jours terminée le 31 janvier. Elles se totalisent, en effet, à $6,019,000, comparativement à $7,127,000 pour la période correspondante de 1942.

Marché des bestiaux

Sur les deux marchés du bétail à Montréal hier, les prix ont été fermes, rapporte le ministère fédéral de l'Agriculture.

Les arrivages se composent comme suit: 15 bêtes à cornes, 12 moutons et agneaux, 70 porcs et 51 veaux.

Il ne s'est pas offert assez de bêtes à cornes pour que l'on puisse établir une tendance. Les prix des veaux de lait ont varié entre $14 et $17. Les veaux d'herbe ont fait $10.50-$11.

Vendus en lots mélangés, les agneaux ont donné $13.50-$14 et les moutons $6-$9.

Les porcs habillés (abattus) se sont échangés à $17.25 et les truies, pesées vivantes, à $13-$13.50. On a accordé une prime de $1 pour les porcs de bonne qualité et ceux de qualité inférieure ont subi les rabais habituels.

Le marché des grains

Par O'BRIEN & WILLIAMS
Edifice Transportation

Winnipeg

	Ferm. ant.	Haut	Bas	Clot
Blé				
Mai	92⅝	92⅝	.....	92⅝
Avoine				
Mai	51⅛	51⅛	.....	.....
Juillet	50⅝	50⅝	50⅜	50⅝
Orge				
Mai	65¾	63⅞	63¾	63⅞
Juillet	63	62⅝	62⅝	62⅝
Seigle				
Mai	66⅝	.....	.....	66⅝
Juillet	66⅝	.....	.....	66⅝

Chicago

	Ferm. ant.	Haut	Bas	Clot
Blé				
Mai	140	139½	138½	139½
Juillet	139½	139⅞	138⅝	139
Septembre	140½	140⅛	139⅝	139⅞
Maïs				
Mai	98	98	97⅛	97⅝
Juillet	98½	98½	97⅞	98⅛
Septembre	98⅝	98⅞	98¼	98⅝
Avoine				
Mai	59¾	59¾	59⅝	59⅝
Juillet	57⅞	57⅞	57⅝	57⅝
Septembre	57⅞	57⅞	57¼	57⅝
Seigle				
Mai	85¾	.....	.....	.....
Juillet	84⅝	84⅝	83⅝	83⅝
Septembre	86⅜	86⅜	85	85⅜

BOURSE DE NEW-YORK

Cours fournis par A. M. KIDDER & COMPANY, 388 ouest, rue St-Jacques, Montréal

	Haut	Clot.
Air Rd	40⅛	40
Al Ch	152½	.....
Al Cha	29½	29½
Am Ca	80	80
Am CF	28¾	28¾
Am Loc	9	.....
Am P L	1½	.....
6 pv	24	23½
5 pv	20¼	20⅛
Am Rad	7	6⅞
Am Ro	11⅛	.....
Am Sm	39⅜	39½
Am Stl	21⅞	21⅝
Am Su	19⅛	.....
Am T	151⅜	151⅜
Am Tb	51⅛	51⅛
B	52¾	52
Am Wa	4⅛	4⅛
Am Wo	4⅜	4⅜
priv	61⅜	.....
Anaco	26⅝	26⅜
Armour	8⅞	.....
Atchis	47⅛	47⅛
Avia Cr	3⅝	3⅝
Baldw	12⅜	12¼
Balt Oh	4	4
Bendix	36¼	36
Bethlh	59⅜	59⅛
Boeing	16⅜	16¼
BohnA	11⅝	.....
Bord's	24	.....
Bor W	29⅛	29⅛
Briggs	23¾	23⅝
Budd M	5⅜	5⅛
Bur Ad	10¾	.....
Can Dr	16⅞	16⅞
Can Pac	6⅞	.....
Case JI	87	.....
Cat Tr	44	44
Celanese	28⅜	28⅜
Chs Oh	36⅝	36⅝
Chrysl	71⅝	70⅝
Colg P	17⅛	.....
Col Gas	2⅛	2⅛
Col Solv	11	11
Co So	15-32	.....
CongN	18	.....
ConEd	17⅞	17⅞
ConsOil	7⅞	7⅞
Cn Can	29⅞	29⅝
Cnt Mot	4⅞	4⅞
Cnt Oil	29⅝	29
Crane	16	16
Crucib	53⅞	53⅞
Curt W	2⅞	2⅞
Deere	23¾	23¾
Del Hd	107⅜	107½
Dist Sr	23⅛	.....
Dome	16½	16⅜
Dougl	61⅝	61⅝
DuPn	144⅝	.....
East	156	155⅜
ElAut	32⅝	32⅝
ElBoat	11⅛	.....
El P Lt	2⅛	.....
GenAn	40⅜	40⅜
Gen El	34⅝	33⅞
Gn Fd	36⅞	36⅝
Ga Mo	46⅛	.....
Gliddn	16½	16½
Gdrich	26	25⅞
Gyear	27¼	26⅝
Gr Nor	21⅜	.....
Gr Ws	25⅜	25⅜
Greyh	15⅝	15⅝
Hr Wl	42	.....
Hatke	35	34⅝
Houst'n	4⅞	4⅞
Howes	35¼	.....
HdBay	23⅞	23¾
Il Cent	8⅝	.....
Inspir	11⅛	11⅛
Int Iron	7¾	.....
Int B	153⅝	.....
Int Hr	89⅜	88⅝
Int Nic	33¼	.....
Int T P	9½	9⅜
priv	85¾	85¾
John	71	.....
Kenet	23	20⅞
Kr S S	21⅞	21⅝
Krog'r	26⅜	26⅜
Lambt	21⅝	.....
LOF G	34⅜	.....
Ligg M	71⅜	.....
Lock'd	19⅝	19⅝
Loews	41⅞	41⅝
Mack	21½	21¼
Macy	22¾	22¾
Martin	19¼	19¼
MayDS	42	42
McInty	10⅞	10⅞
Mead	7⅝	7½
Mentg	37¼	37⅛
NatBis	17⅛	.....
Nat Can	7⅜	.....
N Cash	21¼	21⅛
N Dairy	16⅜	16⅜
NatDis	28	28
N Lead	15⅜	15⅜
NatPrLt	2⅞	2⅞
N Steel	54⅛	54⅛
NYCen	12⅜	12⅜
NorW	172½	171
NorAm	11⅞	11⅞
NAAvi	12⅛	12¼
Nor Pac	8½	8⅝
Ohio O	13⅞	13⅞
Omnib'a	6⅝	6⅝
Owens	58	58
PacGEl	26	25⅞
Packard	3¼	3¼
Param	17	16⅝
PenRR	25¼	25⅛
Pepsi	34⅞	33⅞
Phelps	25	24⅝
Phillips	46	45¼
PrStCar	7⅜	7⅛
Pr & G	51⅝	51⅛
PubSer	13⅞	13⅝
Pullmn	28⅝	28¼
Pure O	12¼	12¼
Radio	6½	6½
priv	63	62¾
Rayonr	12¼	12¼
Rmgtn	12⅞	12⅝
RepStl	15⅜	15⅛
Rnolds	28	27½
Sfway	36⅜	36
SchDis	22⅝	22½
Searsk	63½	63½
Servel	11⅝	11⅝
Shell U	19¼	19¼
Simms	18⅜	18⅜
Socony	11¼	11¼
SCEdis	22⅞	22⅝
SouPac	17⅜	17⅜
SouRy	17⅞	17⅞
priv	38⅞	38⅝
Sperry	30½	30⅛
StdBrds	5⅜	5⅜
StOCal	30¼	30⅛
StOInd	29	29
StONJ	49	48⅞
Studbkr	7	6⅞
TxaCor	13⅞	13⅝
TxaGlf	58⅛	58⅛
Timk'n	43⅝	43⅜
20thCF	14	13⅞
Un Bag	9	9
U Carb	80⅞	80⅞
Un Pac	84⅝	84⅝
UAirc	30⅝	30⅛
UAirLt	18	17⅞
UnitCorp	6⅛	.....
priv	20¼	20
UFruit	68⅛	67⅞
UnitGas	6¼	6⅛
USPipe	31⅝	31½
USRub	29⅝	29⅝
priv	107	107
USSt	50⅝	50½
priv	114	114
Vandm	17⅛	17⅛
Warner	8⅞	8⅜
WestUn	30½	30⅜
Westin	88⅝	88½
Wlwth	33⅝	33¼
Werth	17⅝	17⅝
Yellow	15½	15½
Ystwn	31⅝	31⅝

Rapport hebdomadaire des fruits et légumes

Arrivages: Pommes 26; bananes 8; raisins 2; pamplemousses 6; citrons 1; oranges 28; agrumes mélangés 5; tomates 8; autres fruits 1; carottes 6; céleri 7; laitue 14; oignons 3; pommes de terre 97; légumes mélangés 5; autres légumes 6; total 224.

Pommes: N.-E., Wagener, Stark Baldwin, Gano, Ben Davis, bar., No 1, $4.50-$5.00; dom., $4.25-$4.50; G. Russet, bar., No 1, $4.50-$5; dom., $4.25-$4.50; Delicieuse, Spy, bar., No 1, $5.00-$5.50; dom., $4.75-$5.00; McIntosh, cageot, $4.25-$4.50; Delicieuse, très belles, $5.25-$5.50; "C", $2.00-$2.25; Courtland Rethel, très belles, $2.25; "C", $1; Que., McIntosh, cageot, manne d'1 bois, No 1, $2.50-$2.75; cageot, manne de 1-2 bois, $3.10-$3.75; caisse, belles, $2.50-$2.75; Fameuse, cageot, manne d'un bois, No 1, $2.50-$2.50; cageot, manne de 1-2 bois, $1.00-$1.25; Ont., McIntosh, bar., No 1, $6.50-$7.00; dom., $5.50-$6.50; Spy, bar., No 1, $7.00-$7.50; dom., $5.50-$6.50; Fameuse, bar., NNo 1, $6.25-$6.50; dom., $6.00; Snow bar., No 1 $5.50-$6.00; dom., $5.00-$5.25; Baldwin, Stark, Gano, Peewaukee, Tolman Sweet, bar, No 1, $4.75-$5.00; dom., $4.25-$4.50; Ben Davis, Gano Mann, bar., No 1, $4.50; dom., $4.00; G. Russet, No 1, $5.00; dom., $4.50; R.I. Greening, bar., No 1, $5.00; dom., $4.50; bois, No 1, $4.50-$4.75; dom, $4.25-$4.00; Snow, No 1, $2.00-$2.25; dom., $1.85-$2.00; Spy, bois, dom, $2.50; C.-N. McIntosh, caisse, belle $2.10-$2.75; Délicieuse, très belles, $2.75-$2.50; belles $2.50-$2.75; "C", $2.10-$2.50; Rome Beauty, Comb. belles et "C", $2.50-$2.65; Newtown, belles, $2.50-$2.75; "C", $2.25-$2.50.

Ateocas: Mass., caisse de 75 liv., $6.50-$7.00.

Raisins: Calif., lug., Emperor, $4.75-$5.25; Almeria, $4.75-$5.00.

Pamplemousses: Floride cageot $4.25-$6.00; Texas, $4.00-$4.50; roses $5.50; Floride, Indian River, $5.00-$5.50.

Citrons: Calif., caisse, $4.00-$4.75; Indep., $5.75-$7.00.

Tangerines: Floride, cageot, $2.50-$5.00.

Oranges: Calif, Navel, caisse, $4.75-$5.75; Floride, caisse, $4.25-$4.50; Indian River $5.25-$5.35; oranges amères $6.25-$6.00.

Poires: Wash., Ore., caisse, W. Nellis, belles, très belles, $2.25-$3.75; d'Anjou, belles, très belles, $5.00-$5.25; B. Bosc, $4.75-$5.00.

Tomates: Bahama, lug., $3.50-$5.25.

Rhubarbe: Ont., Qué., carton de 10 liv., de serre, $1.25-$1.50.

Fèves: Floride, bois, Plentiful, $4.50-$5.00; Valentine $5.00-$6.00; circes $6.00-$7.00.

Betteraves: Qué., sac de 50 liv., No 1, 800-30c; Texas, cageot de 1 douz., $1.25-$5.00.

Broccoli: Texas, cageot, $7.00-$7.50.

Choux: Qué., bar., verts, $1.00-$1.50; Texas, 1-2 cageot, $3.50-$4.00; gros cageot, $6.25-$6.50.

Carottes: Qué., sac de 50 liv., No 1, 50-30c; lavées, $1.60-$1.75; Calif., cageot de 6 douz., $2.25-$2.75; Texas, cageot de 2 douz., $3.00-$3.50; cageot de 1 douz., $1.75-$1.75.

Choux-fleurs: Calif., cageot, 11, 12, $5.00-$5.25.

Céleri: Floride, cageot, $3.50-$5.75; Calif., cageot, $6.50-$7.00.

Laitue: Calif., Ariz., cageot, 5 et 6 douz., $6.00-$7.50.

Oignons: Qué., sac de 50 liv., No 1, rouges, jaunes, $1.50-$1.75; Ont., jaunes, $1.75-$2.00; rouges, $2.00-$2.25; espagnols $2.25-$2.50; Man., jaunes, $1.75; Chili, espagnols, $2.00-$2.50.

Panais: Qué., bois, $2.00-$2.25; Ont., sac de 50 liv., $2.00-$2.25; sac de 65 liv., $2.50-$2.60.

Radis: Texas, cageot, 85 bottes, $5.00.

Epinards: Texas, bois, $2.25-$2.75.

Echalottes: La., bar., 20 douz., $17.00-$20.00.

Pommes de terre: Qué., Mountains, sac de 75 liv., No 1, $1.70-$1.75; No 2, $1.25-$1.50; I.P.-E., N.-B., No 1, $1.70-$1.75.

Moyennes des obligations à New-York

Compilées par la Presse Associée

	20 Rlt	10 IN	10 UT	10 Png
Ferm. hier	68.6	104.5	100.5	55.2
Ferm. ant.	68.1	104.5	100.5	57.0
Il y a 1 sem.	67.4	104.3	100.1	57.1
Haut 1942-43	68.6	104.6	100.6	57.1
Bas 1942-43	59.4	102.6	93.6	41.3

OBLIGATIONS CANADIENNES

Cours de fermeture
Dominion du Canada

			Offre	Dem.	Rend
21	7 juin	1943	100.75	101.25	1.06
15	15 oct.	1943	103.00	103.50	1.15
1	1 juin	1944	99.90	100.15	1.40
2	1 juin	1944	100.75	101.15	1.16
1½	15 oct.	1944	103.375	103.875	1.49
2½	15 nov.	1944	101.02	102.125	1.49
2	1 mar.	1945	100.625	101.125	1.25
4	15 oct.	45-45	102.125	102.625	1.31
2	15 déc.	1945	99.75	100.25	1.84
4½	1 fév.	1946	107.675	108.125	1.85
2	1 mar.	1946	99.625	100.125	2.02
2½	1 juin	46-49	102.75	103.50	2.22
2½	15 oct.	46-49	102.50	103.00	1.93
3	15 juin	50-51	101.25	101.75	2.56
2½	15 nov.	48-51	101.50	102.00	2.38
2½	1 fév.	48-52	102.625	103.125	2.39
3	1 oct.	49-52	100.125	100.625	2.90
3	1 mar.	52-54	100.125	100.625	2.91
4½	1 nov.	46-56	107.125	107.625	3.40
4½	1 nov.	47-57	107.875	108.375	3.64
3	1 juin	53-58	99.25	99.75	3.02
4½	1 nov.	48-58	108.50	109.00	3.82
3½	1 juin	56-66	101.625	102.125	3.06
3	15 mar. et sept.	perp.	91.50	92.00	3.16

Obligations garanties par le gouvernement

			Offre	Dem.	Rend
†G.T.R.	3	1942	104.25	105.25	2.65
†G.T.R.	4	1962	114.00	116.00	3.02
C.N.R.	5	1942	100.25	100.75	.99
C.N.R.	5½	1946	100.75	101.25	1.89
C.N.R.	3	1941	101.75	102.25	1.39
C.N.R.	3	48-53	99.50	100.00	3.00
C.N.R.	5	51-59	99.00	99.75	3.07
C.N.R.	3	46-50	99.75	100.50	2.83
†C.N.R.	4½	1951	122.00	122.75	1.67
†C.N.R.	4½	1956	123.75	124.75	2.29
†C.N.R.	4½	1957	124.00	125.00	2.44
†C.N.R.	4½	1955	125.50	126.50	2.29
†C.N.R.	5	44-69	119.50	120.25	....
†C.N.R.	5	44-69	117.75	118.00	....
†C.N.R.	5	49-69	126.00	127.00	1.44
†C.N.R.	6	30-70	126.00	127.00	1.61
†Mtl Har Com.	5	49-69	126.00	127.00	1.51
†C.N. (W.I.) SS	5	1955	126.50	127.50	2.58

*—Rendement à la date du rachat.
x—Rendement à 1959
†—Payable au Canada et à New-York
‡—Payable au Canada, à Londres et aux Etats-Unis.

Obligations provinciales

Emission	Int.	Mat	Offre	Dem.	Moy
Alberta	4	1954	75.00	75.00	x—
Alberta	4½	1956	75.00	77.00	x—
Alberta	6	1947	73.00	80.00	y—
Colomb. Brit.	6	1947	109.00	110.50	5.28
Colomb. Brit.	4	59	101.00	103.50	3.82
Colomb. Brit.	4	1953	113.00	....	....
Manitoba	4	1957	103.00	105.00	3.56
Manitoba	5	1959	110.00	....	....
Manitoba	4½	1956	107.50	....	....
Nouv.-Bruns.	5½	1956	98.00	99.50	5.56
Nouv.-Bruns.	5	1960	115.00	115.00	3.82
Nouv.-Bruns.	4	1947	110.00	111.50	....
Nouv.-Bruns.	4	1952	100.00	102.00	....
Nouv.-Ecosse	5½	1951	100.00	102.00	3.08
Nouv.-Ecosse	5½	1956	99.50	101.00	3.16
Nouv.-Ecosse	4½	1960	117.00	118.50	3.14
Ontario	3	1950	99.75	100.75	2.82
Ontario	3½	1955	100.25	101.25	3.16
Ontario	4	1962	116.50	118.00	2.77
Ontario	5½	1946	108.25	109.25	2.47
Ontario	4	1954	102.00	104.00	3.67
Québec	3	1947	99.75	100.75	2.83
Québec	3½	1952	98.00	98.75	3.2-
Québec	3½	1956	101.00	102.00	3.49
Québec	4	1952	102.75	103.75	3.46
Québec	4½	1958	106.00	107.00	3.67
Saskatchewan	6	1952	100.00	102.00	5.71
Saskatchewan	5	1958	94.00	96.00	5.38
Saskatchewan	4½	1960	92.00	94.00	5.01

x—Traded flat.

Obligations municipales

Emission	Int.	Mat	Offre	Dem.	Moy
Charlottetown	4½	1968	101.00	106.00	4.66
Calgary	4½	1962	98.00	102.00	4.36
Edmonton	4½	1967	95.00

EPARGNEZ DU TEMPS, DE L'ARGENT

En nous laissant le soin de votre livraison, votre marchandise est assurée contre le feu, vol, etc.
Pour livraison de vos paquets. Nos employés sont bien entraînés, courtois et sont assurés.

LIVRAISON MÉTROPOLE
L. GRAVEL, Propriétaire ENR'G
SPÉCIALITÉ : LIVRAISON PAR CONTRAT
1717 Providence PL. 4735

Le Canada

12 MONTREAL, JEUDI 4 FEVRIER 1943

Pour les renseignements complets sur la finance, les sports et les nouvelles mondiales, lisez Le Canada

FEDERATION DES OEUVRES DE CHARITE

La Fédération des Oeuvres compte dépasser de nouveau son objectif

Cet objectif est le même que l'an dernier: $441,500. M. Edgar Genest, président de la prochaine campagne, fait appel à la générosité du public — Il y a toujours de la misère

"Plus que jamais, cette année, les dirigeants de la prochaine souscription comptent sur la générosité de la population pour dépasser largement l'objectif choisi pour la campagne annuelle et qui se chiffre, comme l'an dernier, à $441,500." Voilà ce que déclarait, hier, M. Edgar Genest, président de la prochaine campagne de souscription de la Fédération des Oeuvres de Charité canadiennes-françaises.

"L'an dernier, souligna M. Genest, la Fédération a recueilli un montant de $510,960, soit $69,460 de plus que l'objectif fixé. Ce surplus lui a permis d'accorder un supplément budgétaire à certaines oeuvres qui ne pouvaient répondre efficacement à tous les besoins. Cette année, pour être fidèles à la tradition établie, il faudrait se surpasser en dépassant l'objectif d'une marge encore plus grande et, si c'est possible, en atteignant $550,000."

"Si la Fédération garde le même objectif depuis trois ans, c'est qu'elle tient compte des conditions difficiles dans lesquelles se font ses campagnes. Nous sommes en temps de guerre, et tous nous avons des obligations nouvelles et assez imposantes. Toutefois il ne faut pas oublier qu'un plus grand nombre de gens travaillent et qu'il y a plus d'argent que jamais. Souvenons-nous de la nombreuse clientèle qui affluait aux magasins durant le temps des fêtes."

"N'oublions pas non plus que les besoins de notre population déshéritée sont toujours aussi pressants et aussi nombreux. Malgré la recrudescence du travail, il y a toujours dans notre métropole, des familles poursuivies par le malheur ou la mauvaise fortune, des vieillards sans soutien, des aveugles, des infirmes, des malades sans asile et sans soins, des femmes abandonnées avec des enfants à leur charge, de futures mamans sans le sou, des jeunes gens sans protection, des enfants sous-alimentés et soumis à un régime de vie qui compromet leur développement physique et moral."

Augmentations nécessaires

M. Genest révèle que la part de l'objectif revenant à chacune des oeuvres affiliées n'a pas encore été établie. "Le partage du budget de la campagne est toujours un travail très long qui demande une étude approfondie de la part du comité des budgets de la Fédération. Il est fort probable que la Fédération accordera, cette année, un supplément à la Société de Saint-Vincent-de-Paul pour lui permettre d'augmenter le traitement mensuel qu'elle accorde à chaque famille. L'an dernier, la Saint-Vincent-de-Paul n'a pu donner en moyenne que de $13 à $18 par mois à ses protégés. Inutile d'ajouter qu'il est impossible de vivre aujourd'hui avec un tel revenu. La vie est chère pour les pauvres comme pour le reste de la population. Le Bureau d'Assistance Sociale aux Familles, qui secourt un plus grand nombre de familles depuis la guerre, particulièrement des familles de soldats, figure aussi sur la liste des oeuvres dont le budget pourrait être sujet à augmentation.

L'hon. Alphonse Fournier au club kiwanis S.-Laurent

Le conférencier d'honneur au déjeuner-causerie du club kiwanis S.-Laurent, hier midi, au Ritz Carlton était l'hon. Alphonse Fournier, ministre des travaux publics dans le cabinet King. M. Fournier avait intitulé sa causerie: "Pouvons-nous porter le fardeau?" Plusieurs personnages de marque avaient pris place à la table d'honneur. La photo ci-dessus fait voir, de gauche à droite: M. J.-O. Asselin, président du comité exécutif de Montréal; l'hon. Gordon Hyde, conseiller législatif; l'hon. Alphonse Fournier et M. Zoël Parent, président du club kiwanis S.-Laurent. Les maires de Montréal et de presque toutes les villes avoisinantes étaient aussi à la table d'honneur. (LE CANADA)

Le Canada peut porter le fardeau de la guerre — L'hon. A. Fournier

Le ministre des Travaux publics dit que si chacun fait son effort sans s'occuper de celui du voisin, nous supporterons certainement ce fardeau

PAR PAUL CIMON

C'est en patriote éclairé et en politique averti que l'hon. Alphonse Fournier, ministre des Travaux publics dans le cabinet King, a traité hier midi, au Ritz Carlton, devant les membres du club kiwanis S.-Laurent, la question "Pouvons-nous porter le fardeau ?"

Après avoir remercié le kiwanis S.-Laurent de l'avoir invité à porter la parole à l'un de ses déjeuners-causeries, M. Fournier félicite le club de l'oeuvre magnifique qu'il accomplit, particulièrement au point de vue éducatif: "Il est nécessaire, dit-il, dans un pays bien organisé d'avoir des organismes où des hommes publics peuvent venir exprimer en public leurs vues et expliquer les théories qui motivent des actes nécessaires tant au point de vue national qu'international."

Lorsqu'on a demandé à M. Fournier de porter la parole au kiwanis S.-Laurent, il a eu une pensée: le Canada est en guerre et ce fait implique des responsabilités, un fardeau; notre pays peut-il le porter ?

Le fardeau

Mais il faut savoir exactement ce qu'est ce fardeau, et pour en arriver là, il faut jeter un coup d'oeil sur ce que le Canada a accompli au cours des années qui ont précédé la guerre et depuis le début des hostilités.

Avant la guerre

Avant la guerre, nous avons connu la dépression et le chômage, causes de bien des déboires. Peu de gens étaient heureux; tous avaient de la difficulté à faire face à leurs obligations et souvent à se procurer le nécessaire. Les gouvernements fédéral, provinciaux et municipaux avaient d'énormes difficultés à percevoir les impôts qui leur étaient nécessaires pour maintenir leurs services.

Les hommes mêlés à la chose publique, au courant de la situation et des événements, voyaient venir l'orage. En 1937, on a tâché d'assurer, bien modérément la défense du pays. Mais le public a réagi contre ces mesures. En 1938, l'opinion publique s'est modifiée un peu et a permis plus de dépenses pour défendre le pays. Mais ce n'est qu'au mois de septembre 1939 qu'on s'est rendu compte du danger dont nous étions menacés. "Nous nous sommes alors rendu compte que nous étions en guerre et que nous n'étions aucunement préparés.

Nous n'avons d'excuses à offrir à personne pour ce manque de préparation. Tous les grands pays démocrates étaient dans le même cas.

"Pendant les années de paix, les gouvernements démocrates ont travaillé à la prospérité de leur pays, au progrès de la vie nationale, sans penser à attaquer les autres et sans penser que d'autres rêvaient de domination sur leur pays qui, après tout, ne demandait que le droit de vivre convenablement. L'idée de la guerre répugne toujours aux hommes qui dirigent des gouvernements libres."

Depuis la guerre

M. Fournier montre ensuite le progrès extraordinaire de nos forces armées depuis le début de la guerre et rend un juste hommage à l'oeuvre qu'elles accomplissent sur terre, dans les airs et sur les mers. Parlant de la marine il déclare: "En trois ans, le Canada s'est bâti une marine qui ne disparaîtra jamais." Aussi dans le domaine de l'aviation, nous pouvons être fiers de nos réalisations. De plus le plan d'entrainement aérien du Commonwealth britannique a fait de notre pays une université d'aviation grâce à laquelle nos jeunes peuvent devenir des aviateurs-experts tout en participant à notre combat. Un grand nombre d'aviateurs des nations unies sont aussi venus chez nous, en vertu de ce programme, faire leur entraînement.

Mais pour tenir de 7 à 8 millions d'hommes sous les armes, il faut que quelqu'un paye. Les dépenses occasionnées par notre armée sont énormes. L'habillement des soldats, leur entretien et celui de leurs familles en sont autant de causes. Il va sans dire qu'une grande partie du budget de guerre doit aller à nos forces armées.

Notre industrie

Il faut aussi fournir à ces forces le matériel de guerre dont elles ont besoin. Au début, nous n'avions que l'arsenal de Québec. A force de travail et grâce à la compétence de nos chefs, on a réussi à tranformer en peu de temps notre économie de paix en économie de guerre et à subvenir aux besoins nouveaux qui surgissaient de partout. "En trois ans, déclare M. Fournier, le Canada a développé la plus grande industrie de guerre du monde, si l'on tient compte de notre population."

L'argent du peuple

L'argent pour réaliser cet effort gigantesque doit nécessairement venir du peuple. Le gouvernement a deux moyens logiques à sa disposition pour se procurer ces fonds: les taxes et les emprunts. De 500 millions, en 1939, le budget, trois ans plus tard, atteignait la somme de 4 milliards 500 millions de dollars.

Cette année, le gouvernement empruntera la moitié du montant requis. Après avoir cité plusieurs chiffres pour délimiter ce que le gouvernement s'attend de percevoir au moyen des taxes de l'emprunt obligatoire, M. Fournier dit qu'on a toutes les raisons d'espérer que le peuple prêtera volontairement le reste. Il cite en exemple l'emprunt d'octobre dernier qui a été sursouscrit à près d'un milliard. Et, ajoute M. Fournier, ce ne fut pas là l'oeuvre de quelques-uns. Au moins une personne sur trois au pays a contribué au succès de cet emprunt. Y aura-t-il diminution ? M. Fournier ne croit pas qu'on en soit encore rendu à la limite et que les gens voudront continuer à participer à notre effort de guerre.

La limite

Ici, répondant directement à la question qu'il a choisie comme titre de sa causerie, M. Fournier répond: "La limite de notre effort de guerre ne dépend pas d'une question d'argent, ni de nos ressources matérielles ou naturelles; elle ne relève que du facteur humain.

"Il est certain qu'on ne peut demander à un peuple de 11 millions d'habitants de fournir le même effort qu'un peuple de 50 millions d'habitants. Il arrivera un temps où il nous faudra stabiliser notre effort de guerre à la limite de nos forces humaines.

"La question que nous devons nous poser pour savoir si nous avons atteint la limite de nos forces est celle-ci: pouvons-nous faire plus pour gagner la guerre ? Et si nous voulons compter parmi les grandes puissances de l'univers pouvons-nous supporter le risque de perdre la guerre ?"

Jusqu'à la limite

Tant que nous n'aurons pas atteint la limite, continue le conférencier, nous devons continuer à augmenter notre effort. Notre première pensée doit-être de gagner la guerre. "Si vous croyez que nous pouvons faire une grande nation du peuple canadien, je suis convaincu que nous pourrons atteindre la victoire et réaliser nos espérances."

Le ministre dit ensuite que nous pourrons rencontrer les obligations de notre budget si la population le veut bien. Il faut que chaque dollar soit employé utilement. On ne peut plus dépenser pour le luxe.

La guerre d'abord

Ici, M. Fournier parle de certaines gens qui préconisent le relèvement du standard de vie au Canada. "En temps de guerre, je vous avouerai bien candidement, dit-il, que je suis opposé à cette opinion. Actuellement, il nous faut faire des sacrifices. Car si nous voulons gagner cette guerre, nous savons que cela entraîne des sacrifices, des obligations et des devoirs".

Nous devons tous, continue M. Fournier, donner toute la mesure de notre possible dans le présent conflit. "Chacun doit faire son effort sans s'occuper du voisin. Il en va des pays comme des individus. Il ne s'agit pas de savoir si les autres font plus ou moins que nous. Si chacun donne tout ce qu'il peut, nous supporterons certainement le fardeau et nous donnerons une belle preuve de notre unité. Il n'y a pas d'effort impossible à un pays uni".

M. Fournier rend ensuite hommage à "ceux qui ont donné leur vie (probablement la portion la plus brillante de notre population) pour que nous puissions continuer à jouir de la liberté. Devons-nous, demande-t-il, laisser ces jeunes porter seuls le fardeau de la guerre ?"

Non ! Nous combattrons, nous aussi, avec nos alliés, les Nations Unies, animés du principe de la liberté de l'homme, de l'égalité d'opportunité, de l'harmonie et de la paix.

Relever et non abaisser

"Et lorsque la victoire nous aura souri, nous penserons à relever le niveau de la vie. Il nous faudra alors relever le plus en détresse au niveau du plus riche. Il ne faut pas vouloir abaisser les plus fortunés au rang de leurs compatriotes moins heureux". C'est sur cette politique de progrès que M. Fournier a laissé son auditoire en lui demandant de penser que l'avenir du Canada est en jeu.

Le ministre des Travaux publics a été présenté par M. Hervé Prévost et remercié par Me Francis Fauteux. M. Zoël Parent occupait le fauteuil présidentiel.

Le Dr J. Gervais réélu président par acclamation

A l'Association libérale Laval-Mercier — Hommage à MM. King et Godbout

Le Dr J. Gervais, maire de Laval-des-Rapides, a été réélu président de l'Association libérale Laval-Mercier, à l'assemblée annuelle de cette association, à la salle Latendresse, boulevard Gouin, avant-hier soir. M. Marcel Jodoin a par ailleurs été réélu secrétaire et M. Richmond Pelletier, trésorier. M. F.-A. Panneton, président de l'Association libérale Saint-Denis-Dorion, a présidé l'élection.

Le Dr Joseph Gervais

Le Dr Gervais était au fauteuil. Invité à porter la parole, il a remercié le gouvernement Godbout d'avoir établi une école d'arts et métiers à Laval-des-Rapides. Il a également affirmé qu'il est nécessaire de maintenir le très hon. Mackenzie King et l'hon. Adélard Godbout au pouvoir.

M. Victor Bédard a pour sa part souligné que les chefs politiques libéraux ont pu commettre des erreurs parce qu'ils sont humains. Il a toutefois demandé à l'assistance ce qui serait survenu si M. King n'avait pas été à Ottawa, pour la période de la guerre.

Présenté par M. Benoit Laberge, i.c., et remercié par M. Jacques Jérôme, M. Paul Leblanc a traité du rôle du comité civil institué pour le choix des candidats officiers de langue française. "Ce comité, dit le conférencier, a été formé en janvier 1942. Le but de sa création est d'avoir des officiers canadiens-français en plus grand nombre dans l'armée pour diriger nos militaires canadiens-français.

"On peut maintenant, règle générale, former des officiers canadiens-français, en neuf mois, sans qu'il soit nécessaire qu'ils passent par la voie ordinaire. Ces jeunes gens commencent par passer deux mois à St-Jérôme, lorsque leurs qualifications sont jugées suffisantes. Ils sont ensuite envoyés à Brockville.

"A date, nous avons reçu plus de 1,500 candidats à ces postes. Nous nous sommes enquis sur les qualifications de 1,275 candidats et ceci en une année seulement, 783 de ces jeunes Canadiens français ont été acceptés et portent maintenant les galons d'officiers. Nous avons obtenu que les cours leur soient donnés à Brockville.

"Nous nous sommes rendus à Brockville plusieurs fois. Et nous n'y avons jamais entendu une seule plainte sur les jeunes gens que nous leur avons envoyés. Ceci fut un grand pas pour l'unité nationale. La guerre nous aura au moins rendu ce service. A Brockville, il n'y a pas de protection. C'est le mérite seul qui compte. L'entrainement y est rigoureux mais juste. Il n'y a pas d'injustice au point de vue race. L'entente y est parfaite. Je dois vous dire que notre comité n'en est pas un de recrutement. C'est tout simplement un comité civil, composé de civils, qui a pour objet de rendre service aux nôtres".

On modifiera les heures de vente de la bière dans les épiceries

Le cabinet provincial les fera concorder avec les heures de livraison qui sont réglementées par le gouvernement fédéral — Les épiciers disent avoir de la difficulté à livrer de la bière à leurs clients

QUEBEC, 3. (Du correspondant parlementaire du **Canada**) — Le cabinet provincial, réuni cet après-midi sous la présidence de l'hon. Adélard Godbout, premier ministre, a décidé de modifier les règlements de la vente de la bière dans les épiceries pour faire concorder les heures de vente avec les heures de livraison, qui sont réglementées par le gouvernement fédéral.

La décision a été prise à la suite d'une conférence entre les membres du conseil exécutif, le gérant général de la Commission des liqueurs, M. Jules Desmarais, l'assistant-gérant-général, M. J.-A. Lesage, et des représentants de l'association des marchands détaillants du Canada.

C'est l'hon. Henri Renault, ministre d'Etat, président général de l'association des marchands détaillants du Canada, qui a présenté aux ministres les représentants de l'association délégués à Québec pour faire des suggestions au cabinet. Voici les noms des délégués: M. Léopold Pigeon, président du conseil de Montréal, M. J.-H. Marchand, président de la section des épiciers de Montréal, M. Roméo Dubuc, propagandiste, M. J.-F. de Belleval, secrétaire général de l'association.

Le premier ministre avait prié MM. Desmarais et Lesage d'assister à la conférence.

Les épiciers ont représenté au conseil exécutif que les heures de vente, en commençant à 11 heures du matin empêcheraient leurs établissements de livrer de la bière à leurs clients puisque les heures de livraison, reglementées par le gouvernement fédéral, commencent plus tôt que les heures de vente.

Après un exposé clair et logique, les délégués se sont retirés "entièrement satisfaits", a déclaré le secrétaire général de l'association des marchands dtaillants, M. de Belleval.

Le cabinet provincial n'ayant pas pris de décision finale quant aux règlements des heures, ceux-ci n'ont pas encore été publiés dans la **Gazette Officielle**, comme ils doivent l'être.

Les règlements définitifs ont été approuvés et après-midi pour tous les établissements où l'on vend de la bière et des liqueurs alcooliques. Ils seront annoncés dans quelques heures par le bureau de l'hon. Léon Casgrain, procureur-général.

Le conseil des ministres siège ce soir pour travailler à la préparation de la session.

Le coût de la vie a sensiblement diminué au cours du présent mois

La diminution se chiffre par 1.7 point. — La politique du gouvernement contre l'inflation a été couronnée de succès, dit M. Donald Gordon — Le boni de vie chère demeure le même

OTTAWA, 3 (C.P.) — M. Donald Gordon, président de la Commission des prix, a déclaré aujourd'hui que la diminution de 1.7 point de l'indice officiel du coût de la vie entre le 1er décembre et le 1er janvier, tel qu'annoncé aujourd'hui par le Bureau fédéral de la statistique, "indique clairement que la politique récemment annoncée par le gouvernement pour stabiliser le coût de la vie au Canada, a été efficace".

Le 3 décembre dernier, le ministre des Finances, l'hon. J. L. Ilsley, a annoncé "des mesures destinées à ramener le coût de la vie à un niveau assez rapproché de celui de la période de base". Les prix de consommation de certaines marchandises ont été baissés; en guise de compensation on a payé des subsides.

"Le succès de cette attaque contre la menace de la hausse des prix, spécialement en ce qui a trait aux vivres, est actuellement facile à saisir, devant les chiffres publiés", a dit M. Gordon.

"L'indice du coût de la vie, basé sur les prix du mois d'août 1939, a monté, le 1er décembre 1942, à 117.9. Entre le 1er octobre 1941 et le 1er décembre 1942, cet indice avait augmenté de 3.3. Entre le 1er décembre et le 1er janvier, la réduction a été de 1.7, soit la moitié de l'augmentation depuis la période de base".

La réduction de deux sous la pinte pour le lait a été un facteur important de la diminution de l'indice. Il en a été de même pour les diminutions du prix du café et du thé, ainsi que pour les bananes, les oranges et le beurre. Les diminutions ont été cependant contrebalancées, dans une certaine mesure, par de faibles augmentations dans la viande et les légumes.

Le président de la Commission a déclaré que les subsides sont "une arme nouvelle et efficace dans la lutte contre l'inflation".

Malgré la diminution de l'indice du coût de la vie, le boni de vie chère demeurera le même durant le trimestre qui commencera le 15 février. Le boni actuel est basé sur l'indice de juillet qui est de 17 p.c. plus élevé que l'indice d'avant-guerre. Le boni le plus élevé actuellement payé est de $4.25 par semaine, ou de 17 p.c. du salaire de base. Avant que le boni ne puisse être changé il faut que l'indice se déplace d'un point, par rapport à l'indice qui a précédemment servi à fixer le boni. Ces changements peuvent être effectués tous les trois mois. Le prochain changement ne pourra se faire que le 15 mai, s'il y a lieu.

La culture des plantes à caoutchouc dans notre province

L'Office des recherches de la province fait d'intéressantes expériences

C'est M. Marcel Cailloux, professeur de physiologie végétale à l'Institut botanique de l'Université de Montréal, qui inaugurait mercredi soir dernier, 3 février, la sixième série des cours d'horticulture offerts au public par le Jardin botanique de Montréal. M. Cailloux avait intitulé sa causeri: "Avons-nous des plantes à caoutchouc?"

"La guerre est en train de détruire la superstition que les plantes à caoutchouc sont exclusivement des plantes tropicales. Les savants, tant au Canada qu'aux Etats-Unis travaillent ferme pour détruire cette légende."

Nous ne sommes pas en arrière pour ce travail, et M. Cailloux, qui dirige les travaux sur les plantes à caoutchouc pour l'Office des recherches de la province de Québec, a exposé très clairement l'état actuel de la question dans notre province. De nombreux essais ont été faits sur une vaste quantité de plantes qui poussent sur notre sol. Ces expériences ont donné des résultats très appréciables.

Le conférencier expliqua pourquoi certaines plantes qui contiennent du caoutchouc ne sont pas utilisables commercialement et donna les raisons pour lesquelles d'autres le sont.

Les Tchécoslovaques de Montréal souscrivent $1,100 pour les Russes

A la dernière réunion de l'Alliance Tchécoslovaque de Montréal, tenue dimanche dernier au café S.-Jacques, les membres ont souscrit $1,000 à l'Aide à la Russie. Comme l'Alliance avait déjà contribué $100 au fonds canadien le soir de la visite de Mme Roosevelt, les Tchécoslovaques de Montréal ont donc donné en tout $1,100 à nos alliés russes.

Au Conseil des oeuvres

La sixième assemblée annuelle du Conseil des oeuvres sera tenue le mercredi 10 février à 4 h. au salon "E" de l'hôtel Windsor.

Faits divers

Décédé à l'hôpital

M. René Lespérance, 46 ans, rue Sherbrooke, 430, est décédé, hier matin, à l'Hôtel-Dieu de Montréal, où il était hospitalisé depuis dimanche le 17 janvier. Le corps fut transporté à la morgue, où les médecins légistes constatèrent qu'il s'agissait d'une mort purement naturelle. La dépouille mortelle fut ensuite remise à la famille.

Chute dans un puits d'ascenseur

M. Alfred Veilleux, 20 ans, rue S.-Georges, 1112, s'est grièvement blessé, vers 8 h., hier matin, lors d'un accident survenu dans un immeuble du boul. S.-Laurent, 5224 (entre l'avenue Fairmount et la rue Maguire). Employé de la compagnie "Shulman Cartage", rue Montfort, 589, il était allé livrer des marchandises dans une fabrique de vêtements, quand il tomba du haut d'un troisième étage dans le puits d'ascenseur de cette bâtisse. On croit que la porte en aurait été laissée ouverte par inadvertance. Le jeune homme fut hospitalisé à l'Hôtel-Dieu. Il a les deux poignets fracturés et il souffre en outre de contusions au visage et aux jambes. Son état général ne semble toutefois pas trop alarmant. Le sergent Gaston Deschênes, du poste No 20 (avenue Laurier), fit les constatations d'usage avec les agents Harry Baker et Willie Lafond, de Radio-Police.

Rétablissement du service postal avec la Suisse pour correspondance personnelle

Le service postal avec la Suisse a été repris pour la correspondance personnelle. Ce service est limité aux lettres et aux cartes postales d'un caractère strictement personnel et privé. De telles correspondances ne peuvent être recommandées. Toute correspondance pour la Suisse est maintenant sujette à être censurée par l'ennemi et le Service postal canadien ne peut garantir la livraison ou faire enquête concernant les retards ou la distribution. Le service pour la matière postale adressée aux prisonniers de guerre, les messages postaux personnels et la correspondance adressée à la Croix Rouge internationale, qui n'a pas été suspendu, est maintenu.

Le pilote Percy Pickard, D.F.C., vedette du film "Target For Tonight", est l'heureux père d'un fils.

L'entreprise privée est la meilleure et la plus efficace

M. R.-P. Jellett dénonce les tenants de l'étatisation de l'industrie

Hôte d'honneur au déjeuner hebdomadaire de l'Advertising and Sales Executives Club, à l'hôtel Mont-Royal, hier midi, M. Robert P. Jellett, président de la Canadian Chamber of Commerce, a exposé la nécessité de l'entreprise privée et de l'industrie libre. Il a aussi demandé aux membres du club d'étudier les problèmes de l'après-guerre, soulignant l'opportunité de constituer des comités civils pour éclairer la collectivité a ce sujet.

Au dire de M. Jellett, l'entreprise privée et l'industrie libre ont prouvé, depuis longtemps, que c'était là le meilleur système pour relever le niveau de vie, malgré les retours en arrière suscités par les crises économiques aiguës. L'étatisation de l'industrie ferait baiser le niveau de la vie du pays parce qu'il est difficile de songer que l'on ne porterait pas atteinte au rendement de l'industrie si on omettait la récompense réservée à l'initiative personnelle et à l'invention.

M. Jellet a dénoncé ceux qui promettent mer et monde en prônant l'étatisation de l'industrie. Il ajoute que ceux-là n'ont ni experience ni responsabilité dans les affaires.

La campagne d'alimentation rationnelle à Maisonneuve

C'est ce soir à 8 h. 30, dans la salle de l'école Chomedy-de-Maisonneuve, boulevard Morgan, que s'ouvrira la campagne de l'alimentation rationnelle dans le district sanitaire de Maisonneuve. Cette séance est placée sous le patronage du maire, M. Adhémar Raynault, sous la présidence d'honneur de l'abbé L. Pineault, curé de la paroisse du S.-Nom-de-Jésus, et sous la présidence active de Mme J.-P. Lamarche, présidente du sous-comité des réunions publiques du comité de nutrition de Montréal.

Le conférencier sera le Dr J.-A. Beaudouin, professeur d'hygiène à la faculté de médecine de l'Université de Montréal. L'entrée est libre.

Lancement d'un cargo et d'une corvette dans un port de l'ouest du pays

Un port de la côte occidentale du Canada, 3. (C.P.) — On a procédé au lancement d'un cargo de 10,000 tones et d'une corvette, dans un port de la côte occidentale du Canada, aujourd'hui. Le cargo a été baptisé "Fort Wrigley", et la corvette, "Prince Rupert".

POUR TELEPHONER AU "CANADA"

Dans le jour

HArbour 5131

SOIR, DIMANCHE ET FÊTES :

Police Incendies Accidents	HA 6131
Sport	HA 6134
Directeur de l'Information	HA 3461
Atelier de composition	HA 1432
Service d'information	HA 3507
Circulation et expédition	HA 5134
Rédacteur en chef	HA 8464

Pour retracer tous vos ancêtres consultez GABRIEL DROUIN Directeur de DROUIN
4184, St-Denis — LA. 8151
Montréal
L'INSTITUT GENEALOGIQUE

CHANDAILS pour garçons
Tricot laine et coton — 24 à 34
CHACUN 1.29
DUPUIS — rez-de-chaussée — (De Montigny)

Dupuis Frères LIMITÉE
ALBERT DUPUIS président
J. DUGAL, v.-p. et dir.-gér. ARMAND DUPUIS, sec.-trés.

1943 EST L'ANNEE DE NOTRE 75e ANNIVERSAIRE
Heures d'affaires tous les jours
10 h. a.m. à 6 h. 30 p.m.